L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1081 - VENDREDI 1er OCTOBRE 2010 — 2 €

ISSN 1776-0224

VALTRA



SÉRIE T Direct,
un vrai jeu d'enfant

AGRI 45 • 45 Saint-Hilaire-sur-Puiseaux 02 38 94 92 54
BSA • 89 Cussy-les-Forges 03 86 33 11 24
Ets PARIGOT • 89 Ligny-le-Châtel 03 86 47 43 62

VALTRA, PAS COMME LES AUTRES. www.valtra.fr

VALTRA est une marque déposée d'AGCO Corporation AGCO Your Agriculture Company

Sommaire



Vendanges 2010
C'est parti ! *(P15)*

P 04 **Actualités** Côte d'Or
Action syndicale: *«Il faudra taper plus haut !»*

P 05 **Actualités** Nièvre
Action syndicale: «ça va chauffer !»

P 07 **Actualités** Yonne
Méthanisation: L'Yonne met les gaz

P 08 **Vie** Syndicale
Éditorial J. Michel Lemétayer

P 12 Filières **Cultures**
Colza: Des règles à appliquer avant de réguler à l'automne !

P 13 Filières **Élevage**
Concours national des veaux charolais: L'affluence des grands jours au Marault

Supplément spécial



Encarté avec cette édition

Dégâts de gibier

Les agriculteurs attendent des décisions



Photo:Reussir

Excédés par les dégâts causés aux cultures par le gibier, les agriculteurs multiplient les rencontres avec les représentants des chasseurs et de l'administration. Ils attendent aujourd'hui des réponses concrètes. (Page 10-11)

GROUPE BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



DEMANDEZ à LES ESSAYER !

JCB AGRI



▷ TELESCOPIC 531.70
▷ TELESCOPIC 527.55

JCB AGRI: LA PUISSANCE D'UN LEADER

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
HANGARS AGRICOLES & BÂTIMENTS ÉLEVAGE
Études et devis GRATUITS
BÂTIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
B.P. N°2, 18240 SAVIGNY-EN-SANCERRE Tél. 02 48 72 12 93 - Fax. 02 48 72 10 02
www.baillysa.fr E-mail: mail@baillysa.fr

l'Agenda

Côte d'Or

Le lycée de Quetigny recherche des agriculteurs innovants

Depuis plus de 10 ans, le lycée agricole de Quetigny travaille en partenariat avec les agriculteurs de la région. Le principe est simple : un agriculteur propose un thème d'études personnalisé tenant compte de ses attentes professionnelles. Les étudiants de BTSA Agronomie et productions végétales réunis en groupes, travaillent sur ce projet et proposent une réponse innovante. Les thèmes sont choisis en octobre et les étudiants présentent leurs travaux devant les agriculteurs invités au lycée agricole en février. L'année dernière, les thèmes étudiés ont été variés : un projet photovoltaique, l'optimisation d'un parc de matériel après un regroupement d'exploitations ou encore le projet d'un semis direct sous couvert... Certains thèmes sont abordés chaque année, comme les biocarburants à la ferme, le stockage, les mises aux normes...Dans tous les cas, les étudiants et les agriculteurs sont satisfaits de ce partenariat. Des agriculteurs coutumiers de cet exercice n'hésitent pas à proposer des thèmes chaque année. Cette démarche est enrichissante car agriculteurs et étudiants d BTSA échangent leurs approches pour trouver ensemble la solution la plus adéquate.
Pour toutes ces raisons, le lycée fait appel à tous les agriculteurs qui ont un projet innovant. Laisser un message à bernard.bourgeon@educagri.fr ou par fax au 03 80 71 80 10 (à l'attention de Bernard Bourgeon).

Salon européen du lama et de l'alpaga les 16 et 17 octobre

L'association française des lamas et alpagas (A.F.L.A.) organisera un concours d'élevage dans le hall Auxois Sud Expo de Pouilly les **16 et 17 octobre**. Des éleveurs de toute la France et d'Europe (Allemands, Belges, Suisse, Italiens, Autrichiens,...) participeront. Les plus beaux animaux d'Europe seront ainsi exposés. L'association des pigeons voyageurs de Côte d'Or sera également présente à Pouilly.

Formation sur les défenses naturelles des animaux à Liernais

Une formation sur 2 jours intitulée «gérer l'alimentation pour renforcer les défenses naturelles des animaux» se déroulera prochainement à Liernais. La première journée aura lieu le l**undi 4 octobre** avec le docteur vétérinaire vétérinaire Joseph Dabeux du GIE Zone Verte et la seconde le **mercredi 10 novembre** avec le docteur vétérinaire Jean-Louis Cloye de la Fevec. Places limitées et inscriptions obligatoires.
Renseignements auprès d'Elise Pillant (Chambre d'agriculture) au 03 80 90 89 09.

Instants Santé à Gevrey les 8 et 9 novembre

Les Instants Santé organisés par la MSA pour le canton de Gevrey Chambertin se tiendront les **lundi 8 et mardi 9 novembre** de 7h30 à 11h au centre Social (Avenue de Nierstein) à Gevrey.

SPA Portes ouvertes du refuge de Messigny-et-Vantoux ce week-end

La Refuge SPA de Messigny et Vantoux (10 km Dijon Nord) est un refuge, affilié à la Confédération nationale des SPA à Lyon, qui recueille les animaux abandonnés ou retrouvés errants.
Un week-end «Portes Ouvertes» est prévu les **2 et 3 octobre** de 14h à 18h. Il y aura des animations et de nombreux lots à gagner. Site internet: www.refugedejouvence.fr

Portes ouvertes à l'atelier du cheval de Trait Auxois

Le **2 octobre**, de 9h à 18h, l'exploitation du Lycée agricole Semur-Châtillon vous invite à la journée Porte ouverte de son atelier de production de lait de jument bio. Découverte des produits cosmétiques et dégustation de lait, pot de l'amitié à 11h. Site de la Ferme du Hameau, à Bierre-les-Semur.

Journée agriculture et écologie en BFC

"Quelles synergies possibles et quelle place pour l'agronomie ?" l'Association française d'agronomie, vous invite à échanger et à débattre de cette question le **13 octobre** à Agro-Sup Dijon. Des chercheurs, des ingénieurs, des techniciens des Chambres régionales d'agriculture de Bourgogne et de Franche-Comté, des agronomes, des agriculteurs, interviendront tout au long de ce grand carrefour professionnel, pour montrer que des coopérations constructives sont possibles entre des univers qui sont trop souvent opposés. Les agriculteurs sont invités à partager ces travaux, ce sera un moment privilégié pour ouvrir le dialogue entre tous les acteurs de la société et face à des enjeux qui engagent l'avenir du monde agricole.
Inscription gratuite, frais de participation limités au buffet (20 euros TTC réglement par chèque). Pour s'inscrire: douhairi@supagro.inra.fr - Montpellier SupAgro - 2, place Pierre Vialia - 34 060 Montpellier cedex 2. Tel. : 04 99 61 26 42.

Nièvre

Assemblée générale

L'Assemblée générale de l'association Que Choisir ? Se tiendra ce vendredi **1er octobre** à 17 heures à la salle des Eluens de Nevers à 17 heures. La thématique des prix sera au programme.

Zones humides

Une réunion sur la présentation des zones humides, dans le cadre du programme Natura 2000, se tiendra le **5 octobre** à partir de 15 heures à la mairie de Luzy.

Cessation d'activité

La Chambre d'agriculture tiendra une réunion d'information sur la cessation d'activité, le **8 octobre** prochain, à 13h45 dans ses locaux de Nevers.

Chevaux et poneys

L'Association Equi-Marault prépare sa deuxième vente amiable de chevaux et poneys, qui se tiendra le **dimanche 17 octobre** à la ferme du Marault de Magny-Cours. La journée est ouverte aux propriétaires d'AA, AQPS, PSA, trotteurs, SF, Connemara, Haflinger, Percherons et PFS...
Renseignements et inscriptions à Association Equi-Marault, Faye, 58160 Sauvigny les Bois.
Contacts: Jean-François Naudin (06 14 28 53 15), Jacques Flexer (03 86 37 11 26), Michel Bourgneuf (03 86 50 52 33), Gérard Ville (06 31 10 15 22) ou Pascal Blanchard (06 78 75 95 74).

Fête de l'énergie

La fête de l'énergie se déroulera du **25 septembre au 1er octobre** partout en France. Organisée par l'Ademe et les espaces Info : énergie, diverses animations mettront en valeur les solutions d'économie d'énergie et les énergies renouvelables. Dans la Nièvre, un rendez-vous vous est proposé : Energies renouvelables le **2 octobre** (maison bioclimatique et maison solaire à Saint-Benin d'Azy, inscriptions au 03 80 59 12 80 ou 06 85 75 76 35).

Formation

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur *«la protection intégrée: des leviers pour réduire les intrants»* à Ciez, au cours de trois journées qui se dérouleront en novembre, décembre et janvier 2011. Cette session, qui sera entièrement prise en charge dans le cadre du fonds Vivéa, s'adresse aux agriculteurs développant des grandes cultures, engagés ou souhaitant s'engager en MAEt réduction d'utilisation des phytosanitaires ou/et exploitant sur des bassins d'alimentation de captage. Inscription **avant le 8 octobre**.
Renseignements : Céline Beauvois au 03 86 93 40 55.

Yonne

Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra **mercredi 6 octobre** à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11.

Concours race charolaise à Avallon

Le syndicat d'élevage de la race Bovine Charolais de l'Yonne, organise son Concours Interdépartemental de bovins reproducteurs les **vendredi 22 et samedi 23 octobre** à Avallon.
Il se déroulera dans les locaux des établissements Flexico, rond-point de la Croix verte, en Zone industrielle (proche des établissements Laurent).
Ce concours est ouvert à tous les animaux inscrits au H.B.C., Livre A. Les opérations du jury se dérouleront le **vendredi 22 octobre** dès 13h30.
Contact avec le : Syndicat d'Elevage de la Race Bovine Charolaise, 9 avenue du 11 novembre à Avallon.
Tél 03 86 34 23 40 (entre 8 et 9 heures) - Fax 03 86 31 63 56

Dispositif Adema

Les adhérents FDSEA ont **jusqu'à fin octobre** pour participer à l'Adema, le nouveau dispositif qui offre la possibilité aux demandeurs d'emplois peu ou pas qualifiés, jeunes ou en reconversion, de se former aux métiers de l'agriculture. Il permet aux exploitants d'accueillir gratuitement des stagiaires sur une courte durée (15 jours sur une session totale de 22 jours), pour des activités telles que : les cultures légumières, le maraîchage, les cultures fruitières, la viticulture, les exploitations polyculture élevage. Les stagiaires sont sélectionnés par la structure formatrice.
Renseignements au : 03 86 49 48 16

Ronde des fromages et du foie gras

La randonnée pédestre ouverte aux VTT, de la Ronde des fromages et du foie gras se déroulera **dimanche 3 octobre**. Organisée par le groupement des producteurs de fromage de Soumaintrain en collaboration avec l'office de tourisme de Saint-Florentin, elle comporte deux circuits de 14 et 24 km.
Au programme pour les randonneurs : dégustation de fromages, foie gras, miel et pains d'épices.
Pour les deux circuits, le départ sera donné à l'office de tourisme de Saint-Florentin à 8h30. Tarif 4 €, donnant droit à un ravitaillement sur le circuit ; gratuit pour les moins de 12 ans.
Renseignements et inscriptions au : 03 86 35 11 86

Agriculture et écologie le 13 octobre à Dijon

Mieux se comprendre... tout est là !

«*Quelles synergies possibles et quelle place pour l'agronomie ?*» dans le contexte environnementaliste actuel, Il faut bien une journée pour en débattre. Le 13 octobre, l'Association française d'agronomie, les Chambres régionales d'agriculture de Bourgogne et de Franche-Comté, les ingénieurs des Chambres et des Instituts, les écologistes et les agriculteurs, échangeront sur l'agriculture et l'écologie. Un débat utile, puisqu'il s'agit de construire et d'avancer ensemble.

Et si l'on s'écoutait ? Et si l'on parlait... d'agriculture et d'écologie ? Sans manichéisme et sans opposition systématique... C'est tout l'enjeu de la journée «*Agriculture et écologie*»organisée le 13 octobre prochain à AgroSup Dijon. Quelle synergie possible et quelle place pour l'agronomie dans le vaste débat sociétal qui place souvent les agriculteurs sur le banc des accusés et assimile les écologistes à des rêveurs déconnectés de la réalité économique.

Au-delà des caricatures, l'ambition des organisateurs de la journée, l'Association française d'agronomie en tête, c'est justement d'amener les parties prenantes au débat, à se rencontrer et à s'écouter, pour confronter leurs points de vue et améliorer leur perception réciproque, de l'écologie pour les agriculteurs, de l'agriculture pour les écologistes.

Trouver le bon compromis

La voie du bon compromis agro-environnemental est difficile, semée de parti-pris et, à mesure que les dispositions du Grenelle resserrent l'étau, l'agriculture se sent menacée, ébranlée dans ses convictions les plus profondes. Il faut pourtant sortir de l'opposition manichéenne entre agriculture et écologie. Car «*le risque de voir une agriculture gouvernée chaque jour davantage par les autres composantes de la société est bien réel*» prévient François Kockmann, responsable du service Agronomie, gestion de l'espace, environnement (Sage) de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire et coordonateur de l'événement. Dans ce grand débat, l'agriculteur a un rôle essentiel à tenir et les organisateurs de cette journée tablent «*sur une assemblée équilibrée avec des agriculteurs motivés*» à l'image de ceux qui témoigneront et interviendront.

Membre du bureau de la Chambre régionale d'agriculture, Claude Boursier, agriculteur dans l'Yonne à Joux-La-Ville, participera à cette journée. Pas seulement en tant que représentant de la Chambre régionale de Bourgogne, mais parce qu'il est convaincu «*qu'il faut dépasser les réactions antagonistes et accepter de voir les choses différemment*». Un principe qu'il met en pratique au quotidien puisque sur son exploitation céréalière, la moitié de la sole (90 ha) est convertie ou en cours de conversion en bio.



Membre du bureau de la Chambre régionale d'agriculture , Claude Boursier, agriculteur dans l'Yonne s'est engagé dans la voie du changement, la moitié de sa sole est conduite en agriculture biologique. Un choix raisonné, en toute acceptation des risques et parce qu'il est convaincu que le système actuel a atteint ses limites.

La meilleure voie pour y parvenir est bien selon lui «*de faire se rencontrer des gens et des systèmes qui s'opposent trop souvent*». Dans quelques années il prendra sa retraite, il a donc eu le loisir de constater que «*sur le terrain, on est de plus en plus confronté à des impasses techniques et à des résistances*». Exploitant sur des terres à faible potentiel, il s'estime «*directement concerné par les problématiques qui seront abordées, car on est arrivé au bout du système sur ce type de sol, en revanche l'impératif, c'est aussi de maintenir l'équilibre économique des exploitations*».

«*Dès qu'on parle environnement, on pense contraintes... Il faut dépasser ces réactions et accepter de voir les choses différemment*».

Claude Boursier explique que ce qui l'a attiré dans le bio «*c'est la possibilité de se passer de tout, de regagner de l'autonomie ; mais il faut accepter de travailler sans filet et de perdre quelques fois*». Il a fait le choix de la progressivité dans la conversion afin d'éviter les a-coups économiques. Reste maintenant à «*trouver des méthodes permettant de produire en qualité et en quantité, défi que nous devons relever, mais pour cela il faut que nous soyons prêts à aller au-delà des apparences, en s'y mettant maintenant, on aura le temps de faire la transition*».

Bon gré, mal gré, il faudra bien s'adapter aux importantes transformations qui interviendront dans les cinq ou dix années à venir, «*2013 c'est une étape, mais il y en aura d'autres*» prévient l'agriculteur, alors autant ne pas rater le train.

ANNE-MARIE KLEIN

▶ Programme

9h15 - Accueil et présentation de la journée
9h30/11h - Quelle compatibilité entre les impératifs écologiques et productifs dans l'utilisation des prairies permanentes en Bourgogne et Franche-Comté ? Cas des prairies du parc naturel régional du Haut-Jura. Discussion.
11h15/12h45 - Comment concilier la préservation des zones humides, sources de biodiversité et les travaux hydrauliques ruraux (entretien des fossés et cours d'eau, drainages...). Illustration en Saône-et-Loire, témoignages d'agronome, d'agriculteur et d'un pédologue, écologue. Discussions.
12h45/14h - Buffet du terroir
14h/14h45 - Panorama prospectif des thématiques majeures «*Agronomie et écologie*» qui impacteront l'agriculture en Bourgogne et Franche-Comté. Intervention d'un écologue.
14h45/15h30 - L'enjeu des sols, avec l'INRA, Alterre Bourgogne et un viticulteur de Côte d'Or.
15h45/17h - Table ronde en écho aux échanges de la matinée et aux interventions de l'après-midi.
17h/17h15 - Conclusions et perspectives.

▶ à noter

Nouvelle réglementation bien-être du poulet de chair

Avec la transposition en droit français de la directive européenne sur le bien-être du poulet de chair, la réglementation évolue considérablement pour les producteurs de volailles. Depuis l'adoption de la directive à Bruxelles en 2007, la CFA (Confédération française de l'aviculture) a en effet mené un important travail de lobbying, s'impliquant depuis la fin de l'année 2009 dans les discussions avec l'administration française sur la transposition de la mesure en droit français. Pour cette association spécialisée de la FNSEA, les discussions sur ce dossier ont abouti à «*un texte qui tient compte des impératifs techniques et économiques de la production française de poulets*».

Pour faire le point sur cette nouvelle réglementation et ses implications pour les éleveurs - notamment en matière d'obtention d'un certificat professionnel individuel d'éleveur de poulets de chair - les sections avicoles départementales, réunies au sein de la FRSEA Bourgogne, ont invité Eugène Schaeffer et Christian Marinov, respectivement président et directeur de la CFA. Ils présenteront les nouvelles obligations liées au bien-être des poulets de chair et les avancées syndicales obtenues, le **lundi 11 octobre** à 14h à Pouily-en-Auxois (salle polyvalente). Réunion ouverte à tous les éleveurs et aux professionnels de la filière avicole.

Réservez dès à présent cette date !

Les RENDEZ-VOUS du CRA BOURGOGNE
CLAAS

L'OFFRE SAV
du mois par

Rémy
Responsable Après-Vente
TRACTEURS, MOISSONNEUSE-BATTEUSE, PRESSES
Pensez dès maintenant à l'entretien préventif de vos machines
Prix inchangés pour la 3ème année
-20% de remise sur les filtres et l'huile

spécial GUIDAGE et NETTOYAGE
NOUVEAU COPILOT TS
Boîtier compatible autoguidage
UTILISEZ AU MAXIMUM LA LARGEUR DE VOS OUTILS POUR TOUS LES TRAVAUX
Grand écran couleur tactile
Guidage ligne droite ou courbe
Gestion des tâches et réutilisation des travaux.

2 495 €HT

LA SÉLECTION LIBRE-SERVICE
jusqu'au 31/10/2010
du mois par

Pierre

OPTIMA 175 TRi
175 bars, 800 l/h. 400 V - 1400 tr/min. Pompe en ligne à pistons céramique, chaudière haut rendement & économique «HOT Eco» 56 kW tout inox.
1 991,41 €HT

RENDEZ-VOUS LE MOIS PROCHAIN POUR DE NOUVELLES OFFRES

CRA BOURGOGNE
L'esprit Service
• Varois 03 80 68 07 80 • Laignes 03 80 81 60 55 • Autun 03 85 52 61 68
Photos non contractuelles

Portes ouvertes à Bierre-les-Semur le 2 octobre

Pour tout savoir sur le lait de jument

L'atelier lait de l'EPL Semur-Châtillon, installé à la Ferme du Hameau à Bierre-les-Semur, ouvre ses portes le 2 octobre. Une occasion à ne pas manquer pour découvrir cette production originale qui complète le panel des utilisations des juments de race Trait Auxois.

Depuis l'antiquité, de Pline à nos jours, on célèbre ses vertus et pas seulement pour une utilisation en cosmétique... Le lait de jument est reconnu pour ses vertus thérapeutiques et ses qualités cosmétiques. Nourrissant, adoucissante, il est riche en omega 3 et omega 6... Bref, c'est un produit porteur. En mettant cette production à son *«catologue»* sous la marque Laquina, le lycée agricole Semur-Châtillon s'est engagé dans une voie porteuse. 12 juments poulinières produisent à Bierre-les-Semur un lait de grande qualité. C'est une argument supplémentaire qui vient en support de la race trait d'Auxois. Une raison de plus de préserver et de valoriser cette race à petits effectifs qui se maintient sur les prairies de l'Auxois et des départements limitrophes.



Les produits au lait de jument Trait d'Auxois ont fait un tabac lors de la dernière journée régionale équine qui se déroulait à l'hippodrome de Vitteaux.

Une activité très diversifiée

Depuis l'installation en 2008 de cet atelier sur le site de Bierre-les-Semur, l'activité lait de la jumenterie s'est développée et les débouchés se sont diversifiés. Le lait récolté (1000 à 1500 l sur une période de 6 mois) est congelé et déshydraté avant d'être commercialisé. Depuis octobre 2009, une ligne de produits cosmétiques a aussi été lancée. Les gel douche, lait corporel, savonnettes et les crèmes hydratantes sont vendus en ligne sur internet et à l'occasion des nombreuses foires et salons où les produits des juments Auxoises sont valorisés. L'élevage est conduit selon le cahier des charges de l'agriculture biologique.

L'activité laitière est bien partie et ses responsables espèrent mener à bien quelques projets de recherche et développement qui permettront d'établir des références scientifiques à l'appui des vertus supposées et célébrées du lait de jument.

Le 2 octobre, l'atelier de production du lait de jument trait d'Auxois ouvre ses portes à Bierre-les-Semur. Ce sera l'occasion de découvrir les produits, mais surtout les ouvrières, ces poulinières sélectionnées pour leur calme et leurs qualités maternelles, alors que la sélection s'établit habituellement sur d'autres critères au sein de la race.

ANNE-MARIE KLEIN

▶ Repères

Un litre de lait de jument produit 100gr de poudre de lait.
Avec 100 gr de poudre de lait on réalise une cinquantaine de savons contenant 15% de lait.
Le lait est riche en vitamines (A,B,et C), sucre, protéines, pauvre en matière grasse. Il est proche de la composition du lait maternel. Très digeste il est recommandé en diététique pour son action revitalisante et de régénérante.
Le lait de jument est aussi particulièrement riche en omega 3 et omega 6.
Dans les pays qui le consomme de façon traditionnelle (Europe de l'Est et Asie Centrale) on l'utilise pour soigner certains troubles chroniques de l'estomac, de l'intestin, des déficiences hépathiques et des troubles circulatoires et cardiaques. Il soulage le psoriasis et l'eczema.



Action syndicale FDSEA-JA

Il faudra «*taper plus haut*»

Vingt-cinq éleveurs bovins et porcins de Côte d'Or se sont rendus le week-end dernier à Carrefour Quétigny. Les questions relatives aux marges réalisées par la grande distribution n'ont pas eu les réponses escomptées. Les responsables du magasin ont à chaque fois *«renvoyé la balle»* à leur centrale d'achat nationale.


Les éleveurs ont été reçus par le directeur de Carrefour Quétigny.

«*Oui, c'est une déception*» regrettait Dominique Guyon, en sortant de l'entretien avec le directeur de Carrefour Quétigny. Le président de la commission bovins viande de la FDSEA aurait voulu avoir *«des factures, des chiffres exacts sur les marges réalisées»* et *«voir comment tout cela se gouverne au niveau départemental»*. *«Ils nous expliquent que tout le commerce de viande se fait par informatique. Il n'y a pas de facture, aucun justificatif. Il peuvent nous dire ce qu'ils veulent. Ils nous ont rejetés sur leur centrale d'achat nationale. Tant que nous n'aurons pas 50 à 60 centimes d'euros en plus du kilo de carcasses, nous n'arrêterons pas. Une nouvelle action est à prévoir»* commente Dominique Guyon.

«Pas les bons interlocuteurs»

Que s'est-il passé à cette réunion? Christophe Louet, éleveur porcin à Selongey tente de l'analyser: *«Comme à chaque fois, on s'aperçoit que les magasins ne peuvent rien faire. Ils sont liés par leur système. Finalement, ce ne sont pas les bons interlocuteurs. La solution c'est de taper plus haut. Il faut les faire bouger pour que l'observatoire des marges se mette en route. Tant que ce n'est pas au niveau national, à mon avis, on n'obtiendra pas de résultats positifs»*. Aurélien Vieillard, jeune éleveur à Labergement-lès-Seurre, regrette quant à lui que le dialogue *«reste fermé»* : *«Nous avons eu en face de nous des personnes qui n'ont pas beaucoup de réponses à nous apporter. Ils ne maitrisent pas la négociation des prix. L'opération stickage des produits aura au moins servi. A ce sujet, nous avons tout de même trouvé de la viande montbéliarde à 30,90€ le kilo, c'est quand même assez choquant»*.



Après la réunion, les manifestants ont communiqué avec les consommateurs, notamment par le biais d'une opération «*stickage*».

L'observatoire doit fonctionner

Emmanuel Thiery, président de la section porcine à la FDSEA, mentionnait un certain état d'urgence: *«Le prix des céréales augmentent nos coûts de production. Nous sommes dans une quatrième crise consécutive après la surproduction en 2006, le prix des céréales en 2007/2008 et la crise financière qui a suivi. Nous sommes très inquiets. La courbe du prix payé aux producteurs est linéaire depuis 10 ans. Dans le même temps, le prix que doit débourser le consommateur pour acheter ses produits a très nettement augmenté»*. Où est donc la marge ? Pour le savoir, Emmanuel Thierry relance l'observatoire des prix et des marges : *«Depuis 1997, nous demandons à ce qu'il fonctionne enfin. Cela fait 2 ou 3 ans qu'il y a quelques personnes qui se mettent à participer. Aujourd'hui, il y a urgence. Que tout le monde se mette autour de la table !»*

AURÉLIEN GENEST

▶ Les revendications FDSEA/JA

Les producteurs de viande bovine ont voulu dénoncer la concurrence *«déloyale»* avec les viandes d'importations des pays-tiers qui *«ne respectent pas les normes nationales»*. Ils ont également voulu réagir face à la conjoncture où *«le prix payé aux producteurs ne leur garantit pas un revenu décent»*. Une revalorisation de 20% du prix à la production est attendue. Lors de l'opération stickage des produits viande bovine dans le magasin, on pouvait lire : *«traçabilité non garantie, viande bovine d'import»*, *«produit non équitable pour les éleveurs français»*, *«payé 2,90€/kg au producteur : à qui profite la marge ?»* Les producteurs de viande porcine ont quant à eux voulu faire pression sur les salaisonniers via les GMS en stickant les produits non VPF (viande porcine française) pour qu'ils reviennent à la table de discussion et signent l'accord VPF. Les producteurs porcins ont également réagi face à la conjoncture où le prix payé au producteur ne lui garantit pas un revenu décent. L'opération stickage s'est faite sur le jambon et le lardon de marque qui n'affichent pas *«VPF»*. On pouvait lire : *«traçabilité non garantie, achetez VPF»* et *«produit non équitable pour les éleveurs français»*. *«Pour la première fois, on voit de la viande fraîche allemande arriver en France. C'est du jamais vu»* s'inquiétait Emmanuel Thiery.



30,90€/kg pour ce morceau de Montbéliarde ! «*Ridicule par rapport à nos 2,90€/kg*» commente un éleveur.

Action syndicale

Ça va chauffer !

Depuis près de trois semaines, les producteurs de viande bovine sont mobilisés sur le terrain à l'appel de la FNB. Après deux actions coup de poing à Avallon et Auxerre le 14 septembre dernier, le département de la Nièvre a été passé au peigne fin ces deux dernières semaines. Avant de passer aux choses sérieuses …

Si un mot devait être retenu pour qualifier la transparence de la filière à l'égard de ses premiers et uniques fournisseurs, celui-ci serait *«opaque»*, voire même *«obscure»*. Car de fil en aiguille et malgré la ferme volonté de certains opérateurs d'entretenir un flou persistant et protecteur sur les marges, le travail de fond mené par les producteurs de la FDSEA et des JA de la Nièvre depuis maintenant près de trois semaines commence à porter ses fruits.

Les marges prises les uns par les autres se dessinent et malgré le manque de volonté flagrant des abatteurs et des GMS pour faire fonctionner dignement la filière et rémunérer comme il se doit les producteurs, de grosses tendances permettent désormais de repérer qui est coupable de quoi.



La discution s'installe dans le rayon boucherie du magasin.

De nombreuses factures d'achat récupérées

Ce n'aura pas été tout seul mais au cours de leurs diverses actions à Avallon, Auxerre, Cosne et notamment Nevers, les producteurs auront réussi à se procurer auprès des GMS et des chaînes de restauration spécialisées de précieux documents mettant en exergue les abus et les marges intolérables accaparées par l'ensemble des opérateurs.

De l'impératif de rentabiliser des outils à la nécessité de répercuter au plus haut des charges minimales pour une meilleure rémunération des dividendes, tout prétexte était bon pour se défausser sur le sujet. Néanmoins pas suffisant pour expliquer les quelques 50 % d'écart existants entre le prix d'achat aux producteurs et la revente de partie arrière aux GMS, et les marges excessives prises par les GMS sur les parties commercialisées (32% sur l'aloyau, 38% sur une ½ carcasse de vache). Et surtout pas de quoi, calmer la colère des éleveurs qui dans les prochaines semaines iront demander des comptes aux industriels en investissant les sièges sociaux des entreprises.

Les cotations également nerf de la guerre

Autre sujet de tension attisant la colère des producteurs, l'attitude arrogante des industriels et des représentants de la grande distribution au sein des commissions de cotation. Avec des niveaux de cotation tirant nécessairement le prix de la viande vers le bas, ce qui entraînera également à la baisse et à très court terme le prix des animaux maigres, la situation économique dégradée des exploitations ne peut que s'accentuer.

Et au sein d'une filière qui n'en est plus réellement une et où seul l'intérêt du moment prime, les représentants des éleveurs ne peuvent plus tolérer que seul le prix à la production serve de variable d'ajustement. Aussi, et suite au blocage, par les représentants des abatteurs, de la hausse de 5 à 8 centimes d'€ demandée par les producteurs en début de semaine, nous n'aurons prochainement pas d'autre choix que d'intervenir avec vigueur sur le sujet. Le mode d'action est d'ores et déjà en réflexion et les troupes se mobilisent …

Mais quoi qu'il en soit et malgré le fait que les opérateurs de la filière agissent en toute impunité, la FDSEA et les JA ne peuvent plus tolérer ces agissements et ces faits qui, dans une situation de crise pérenne, remettent en cause l'existence même d'un grand nombre d'exploitations et la vitalité de nos territoires ruraux. A plusieurs reprises et notamment lors de la dernière session de Chambre d'agriculture, la FDSEA a de nouveaux alerté les services de l'État sur les pratiques commerciales honteuses des GMS et sur la nécessité de sévir pour que les outils existants (observatoire des prix et des marges) daignent fonctionner correctement. De même, il est grand temps que les responsables politiques de notre pays prennent la mesure de la crise dans laquelle sont plongés les éleveurs et mettent en place au plus vite une année blanche sur les plans bancaires, sociaux et fiscaux.

Dans une France où depuis des mois et des mois le gouvernement multiplie les grandes déclarations sur la question agricole, il serait grand temps, notamment en matière de prix à la production, que la gesticulation cesse et que des mesures draconiennes soient prises à l'encontre de ceux qui, perchés et confortablement installés sur l'hôtel du libéralisme, considèrent que la clé de la fortune se trouve dans le laminage permanent des agriculteurs et de leur famille. C'est là une question de morale, c'est là une question d'éthique. Depuis plusieurs années la marmite bout. L'explosion est proche, très proche …

S.L – FDSEA 58



Les agriculteurs de la Nièvre sont sur le pied de guerre.

La FDSEA et les JA mobilisés depuis 3 semaines

Semaine 37 : Action conjointe avec la FDSEA 89 sur les sites de Schiever Avallon et Métro Auxerre
Semaine 38 : Action le 21 septembre chez Carrefour Market Nevers, le 22 septembre sur les GMS de l'agglomération de Cosne sur Loire, le 24 septembre sur les GMS de l'agglomération de Nevers ainsi que chez buffalo
Semaine 39 : Action commission de cotation Bourgogne/Franche-Comté
Semaine 40 : De nombreuses actions en cours de préparation. Rapprochez vous de vos responsables locaux

A votre service depuis plus de 150 ans
WALTEFAUGLE
Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux
A votre écoute pour tous vos projets
BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

MSA Bourgogne

Dominique Bossong inaugure le nouveau site de Nevers

Le président de la caisse MSA Bourgogne, Dominique Bossong, a officiellement inauguré les nouveaux locaux de l'organisme social dans le département de la Nièvre.

Une réception réunissant 120 participants a eu lieu jeudi 23 septembre dernier au numéro 5 de l'Avenue Colbert, dans l'ancien hôpital de Nevers, réaménagé, qui abrite désormais les services aux assurés ressortissants du régime agricole. Le président de la caisse régionale a déménagé le 1er juillet de l'ancien bâtiment des organisations professionnelles de la Place du Ravelin, pour intégrer des locaux plus fonctionnels. L'espace Colbert, ce nouvel ensemble immobilier réhabilité, au cœur d'un quartier en plein bouleversement, la MSA a aménagé 2100 mètres carré de bureaux, répartis sur trois niveaux. Le premier réunit les services en relation avec le public, le second les services de la protection sociale et le troisième accueille, entre autres, la direction et les espaces de réunion.

Normes environnementales respectées

Ces locaux, conçus pour être plus conviviaux que les précédents, répond aux dernières normes en vigueur et s'inscrit dans une démarche de développement durable, s'agissant d'isolation thermique, phonique ou d'éclairage. La Maison de l'agriculture accusait en effet d'importants problèmes de vétusté mais aussi de sécurité.

Parmi les invités, Dominique Bossong a remercié de leur présence Claire Bruandet, présidente du Comité départemental de la Nièvre, Paul Labonde, administrateur, et Jean Boissière, le directeur général de la Caisse régionale. Dans son allocution, le président de la Caisse régionale a fait part de sa satisfaction devant l'aboutissement de ce projet, porté depuis plusieurs années, en partenariat avec la Ville de Nevers, représentée par le maire, le Département et les services de l'État que représentait Richard Siebert, Directeur départemental adjoint des territoires.

Avant de proposer une visite des locaux et un cocktail sur le parvis devant l'immeuble, le président Bossong s'est arrêté sur la nouvelle politique décidé depuis la régionalisation de la caisse à quatre départements et le conseil d'administration du 3 mai dernier en matière de proximité. L'objectif principal en est l'optimisation de la relation adhérents et plus particulièrement la professionnalisation de l'accueil du public, sans occulter l'amélioration des conditions de travail des salariés de l'organisme.

JA 58

Une animatrice remplaçante a été nommée

Émeline Carney, bientôt 22 ans, vient de prendre le poste d'animatrice des JA58. Elle remplace Marie Dellamaggiore à l'animation de la centrale syndicale.

Originaire de l'Oise, et à bientôt 22 ans, Émeline Carney vient d'intégrer le bureau de Jeunes Agriculteurs 58, dont elle prend en charge l'animation.Emeline arrive de Lyon où elle était chargée d'assistance pour une société autoroutière, après des études qui l'ont conduite dans de nombreuses villes de France.
Titulaire d'un DUT de génie biologique option agronomie qu'elle a obtenu en 2008 à Metz, elle a ensuite poursuivi des études pour devenir animatrice agro-environnementale à Metz. Si Émeline n'est pas issue du milieu agricole, elle évoque tout de même une experience, datant de son adolescence, chez des voisins fermiers de ses parents, qui lui a donné le goût des animaux, de la nature et du vivant. La jeune animatrice, qui a pris ses fonctions le 27 septembre, ne connaissait pas la Nièvre et doit donc s'intégrer dans un univers inconnu. Parmi ses activités de loisirs, elle pratique la musique, et plus précisément la flute traversière.

E.C.



CUMA HYDRAULIQUE DU CHER

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90
Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Manipulation des bovins

Prévenir les risques

Les délégués cantonaux de la MSA d'Avallon, Guillon, Liernais, Lormes, Montsauche, Quarré-les-Tombes, Saulieu et Vézelay, ont organisé une journée d'information et de démonstration sur la manipulation et la contention des bovins. Explications.



Même un maître du lasso et un spécialiste de l'approche comme Pierre-Marie Joseph-François ne réussit pas toujours du premier coup, mais l'essentiel est de rester calme et de mettre en confiance les animaux.

C'est à l'initiative des délégués cantonaux de la MSA de Bourgogne que les éleveurs de Côte d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne ont été invités à participer à une journée régionale d'information et de démonstration de manipulation et de contention de bovins. Cet aspect du métier n'est pas exempt de risques et un éleveur bien informé peut éviter bien des situations dangereuses. Un peu plus d'une vingtaine d'exploitants ont répondu à l'invitation et convergé vers Saint-Germain des Champs dans l'Yonne, où Didier Faucheux avait mis ses installations à leur disposition.
La matinée a commencé par un exposé théorique, tandis que l'après-midi laissait place aux travaux pratiques. Pierre-Marie Joseph-François, en charge de la prévention à la MSA, démontrait qu'à partir du moment où l'homme connaît mieux le comportement des bovins, les bons gestes et la bonne attitude permettent d'obtenir de meilleurs résultats que dans un climat de stress et d'agitation.

Calmer et mettre en confiance

Les techniques d'élevage évoluent et les occasions de contact sont de plus en plus limitées à mesure que les troupeaux s'agrandissent et que la main d'œuvre diminue sur les exploitations d'élevage. Souvent le contact s'établit à la faveur d'un soin ou d'une intervention qui occasionne un stress ou une douleur aux animaux. L'approche est donc essentielle et cette journée organisée par les délégués cantonaux de la mutualité sociale agricole d'Avallon, Guillon, Liernais, Lormes, Montsauche, Quarré-les-Tombes, Saulieu et Vézelay, voulaient en démontrer toute l'utilité et donner quelques clés aux éleveurs présents, pour être plus efficace dans toutes les situations de manipulation et de contention.
Il faut savoir aborder un bovin sans l'effaroucher, en restant dans son angle de vision (par l'avant), dans le calme et en évitant les gestes brusques. Tout intrus dans l'environnement ou tout élément déstabilisant (bruits intempestifs, claquements d'une bâche au vent…) est source de stress. Une friandise sucrée calme et met en confiance. Nul besoin de jouer les rois du rodéo pour prendre un bovin à la corde ; des gestes calmes, amples et précis suffisent la plupart du temps. Une opération de contention bien menée limite les risques pour l'éleveur et évite de stresser inutilement les animaux. En dehors de toute considération de bien-être animal, on sait aussi que le stress peut provoquer des altérations de la viande à l'abattage (viande à PH élevé) et avoir des conséquences sur la santé de l'animal. Ce qui a terme peut s'avérer contre productif.

Anne-Marie Klein

VOUS DÉSIREZ PUBLIER UNE ANNONCE LÉGALE ?
UTILISEZ LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE
legales@terres-de-bourgogne.net
UNE SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE
CONTACTEZ PATRICIA
au 03 80 78 90 42
devis établi rapidement

Projets de méthanisation en agriculture

L'Yonne met les gaz

Une dizaine d'agriculteurs de l'Yonne ont choisi d'investir dans des projets d'unité de méthanisation ou sont en voie de le faire. De tels projets ne doivent pas se concevoir sans une profonde réflexion préalable car leur rentabilité est parfois aléatoire.



Photo : REUSSIR

Unité de méthanisation installée dans une exploitation des Ardennes. Une telle installation demande un investissement conséquent.

Parmi les activités nouvelles de diversification, la production de biogaz qui consiste à produire de l'énergie à partir de la fermentation de matières organiques issue d'exploitations agricoles, est en vogue…

L'idée est généreuse : récupérons des déchets pas toujours valorisés pour produire de l'énergie sous forme de chaleur, d'électricité ou de gaz. Mais cette activité n'est pas envisageable dans toutes les exploitations. En effet, il existe de nombreuses limites et contraintes à la mise en place de telles installations.

En premier lieu, le montant de l'investissement à réaliser peut être impressionnant et les capacités d'investissement de l'exploitation sont déterminantes. A moins de 500 000 à 2 millions d'euros ou davantage, rien n'est véritablement possible…

En effet, pour un fonctionnement optimal, le méthaniseur ou digesteur doit être d'une taille minimum, ce qui détermine alors son coût et la quantité de matière fermentescible incorporée. Si celle-ci est par exemple composée principalement de fumier ou lisier de bovins, la taille minimum correspond à un élevage de 60 laitières. Tous les élevages ne peuvent donc pas accéder à ces projets immédiatement ou seuls. Bien entendu, les effluents peuvent être complétés par d'autres matières fermentescibles présentes localement comme des issues de céréales, des déchets alimentaires, des boues de stations d'épuration…

Chaque cas est particulier

Les solutions sont à échafauder pour chaque projet. Il s'ensuivra bien entendu une gestion des contrats liés à ces approvisionnements. L'organisation de l'exploitation peut se trouver modifiée, du temps de travail sera mobilisé pour alimenter l'installation, la surveiller et en assurer l'alternance. Cependant, ces tâches peuvent parfois être compensées par du temps gagné au niveau de la gestion des fumiers. Il reste toutefois un travail d'astreinte qui peut devenir conséquent pour représenter jusqu'à deux heures par jour si l'on prévoit l'incorporation de matières organiques extérieures à l'exploitation (réception et gestion). Une fois le méthane produit, celui-ci est actuellement transformé en énergie électrique par un moteur thermique au gaz actionnant un groupe électrogène spécifique dont la puissance est calibrée par la taille de l'installation. La production de méthane doit être régulière. L'électricité ainsi produite est injectée dans le réseau et la chaleur générée par le moteur thermique doit être valorisée. Cet aspect est particulièrement déterminant dans la rentabilité du projet puisque le tarif de rachat du kWh est fonction du niveau de valorisation de la chaleur. Il convient donc de disposer de besoins en chaleur à proximité, ce qui n'est pas toujours le cas. En effet, les élevages se situent désormais fréquemment à l'extérieur des villages et c'est bien évidemment en zones construites qu'existent des besoins immédiats en chauffage d'habitations ou d'ensembles immobiliers.

Outre les habitations, il peut certes être concevable de chauffer des serres, du lait en fromagerie ou tout ce qui peut se trouver à proximité de l'unité de méthanisation, mais dans tous les cas la valorisation de chaleur doit intervenir toute l'année y compris l'été. Par ailleurs, le transfert de chaleur par réseau de conduites d'eau chaude par exemple, représente un investissement supplémentaire conséquent. Ces limites et contraintes techniques font que les solutions sont très souvent particulières, voire uniques. Le retour sur investissement étant lié à un impératif d'au moins 40% d'aides publiques et à un coût de rachat maximal de l'électricité produite, lesquels sont conditionnés à la valorisation de chaleur, la viabilité économique est sérieusement compromise si cette valorisation de la chaleur est insuffisante.

L'avenir de la méthanisation en agriculture pourra donc certainement passer par une autre voie consistant non pas à transformer le biogaz en électricité ou chaleur, mais à l'injecter dans le réseau. Pour cela, il doit être alors «*lavé*» pour le débarrasser de 40% de gaz carbonique et de composants sulfurés ou autres, avant de pouvoir envisager son utilisation par un consommateur raccordé au réseau «*gaz*». Cette opération nécessite une installation dont le coût varie de 200 000 à 500 000 euros.

Aujourd'hui, l'injection de gaz dans le réseau est possible mais le tarif n'est pas déterminé. Il devrait être connu dans les prochaines semaines. Il déterminera la rentabilité et la configuration des prochaines installations de méthanisation avec injection dans le réseau gazier. Il apparaît donc que la production de biogaz, séduisante par son fonctionnement, n'est pas une voie facile de diversification pour les exploitants agricoles. Les investissements sont conséquents, la technicité obligatoire, le temps de travail non négligeable et la rentabilité déterminée par la présence d'aides conséquentes liées à une valorisation permanente de chaleur pas toujours facile à trouver.

CA 89

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET
- *Bâtiments Agricoles en kit ou montés*
- *Étude bâtiments* ***AGRI CONFORT***
- *Bâtiments industriels*

58000 SAINT ÉLOI
Fax : **03 86 36 58 29**
Tel : **03 86 57 24 57**
Portable : **06 76 45 76 48**

Lycée de La Brosse

Une semaine d'intégration en Lorraine pour les BTS

Les BTS production du Lycée La Brosse viennent de réaliser leur semaine d'intégration en Lorraine. cette promotion 2010, composée de 31 étudiants en BTS ACSE ou BTS APV, étaient accompagnés de deux coordonnateurs et d'une enseignante de biologie.

L'idée forte de ce stage en Lorraine était de montrer aux étudiants des méthodes de production durables dans le secteur des grandes cultures et de l'élevage, en y intégrant les notions fondamentales aujourd'hui de respect de l'environnement et de développement durable. Dans la logique de la loi de Modernisation de l'Agriculture votée cet été, qui réaffirme l'ambition et les champs d'action de l'enseignement agricole, devenu *«l'enseignement et la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires»*.

Durant son séjour à Metz et ses environs, le groupe a pu découvrir :

- Un céréalier qui pratique la vente directe de farine et de pain bio mais aussi de l'huile alimentaire à base de colza ; ce mode de commercialisation rapproche le producteur du consommateur et donne une bonne image de l'agriculture. Le frère de de cet exploitant , engagé également en AB, qui produit des volailles et des œufs.
- le lac de Madine , réserve en eau pour la ville de Metz, qui nécessite une gestion particulière au niveau des terres agricoles environnantes.
- Une exploitation mutualisant ses moyens de traction en Cuma pour diminuer ses charges de mécanisation et travailler avec des matériels performants.
- Une exploitation laitière de 60 vaches valorisant son lisier selon le processus de méthanisation pour produire et vendre du courant à EDF grâce à un cogénérateur

Une sensibilisation aux énergies renouvelables a également été réalisée, que ce soit l'énergie hydraulique avec la visite de la scierie de Machet ou l'énergie solaire associée à l'énergie *«bois»*, avec la présentation de panneaux photovoltaïques et de palettes broyées pour le chauffage d'un gîte et d'une menuiserie pédagogique.

Enfin, la visite de la station expérimentale d'Arvalis a permis d'évoquer les recherches sur les céréales en semis direct , les couverts d'interculture et l'expérimentation sur des taurillons nourris avec des aliments à haute valeur énergétique dans un nouveau bâtiment économe.

... Sans oublier l'exposition *«Chefs d'œuvre ?»* du tout nouveau musée d'art contemporain Pompidou-Metz (Photo)

Les étudiants qui bénéficiaient pour la première fois de ce dispositif et de cette expérience, auront certainement l'occasion lors de leur formation de mettre à profit les découvertes de cette semaine.



Photo de groupe pour les 31 étudiants en BTS du Lycée de La Brosse.

«La Terre vue du collège»

Si on regardait l'agriculture avec l'œil de la caméra !

Suite au succès de campagne nationale «*L'agriculture des métiers à la mode*», la FNSEA lance un concours de scénarios en images intitulé «*La Terre vue du collège*». Cette opération est destinée aux collégiens de l'enseignement général.

En Bourgogne, la FRSEA lance le défi à une trentaine de collèges pour encourager la nouvelle génération à regarder le métier d'agriculteur d'une autre façon !

Évacuer les idées reçues !

Pour les élèves, l'exercice commence par une entrevue avec un agriculteur sur son métier et les différents secteurs d'activités qui y sont rattachés. Ce dernier témoignera sur sa formation, sur les parcours et les différentes carrières possibles et envisageables.

Après ce moment d'échange et une fois les premières idées reçues envolées, les collégiens rédigeront un canevas de scénario autour de quatre grands thèmes :

Une agriculture développée autour d'hommes et de femmes, une agriculture moderne et porteuse d'avenir, une agriculture diverse et diversifiée dans ses métiers et productions, une agriculture durable actrice des territoires.

Les élèves seront alors invités sur une exploitation pour prendre les photos nécessaires à la production de leur «*scénarimage*», scénario de leur histoire.

Partager son expérience au SIA !

Les travaux des collégiens seront présentés lors d'une finale départementale où un jury sélectionnera le meilleur scénario. Les lauréats participeront à une finale régionale, puis nationale qui sera organisée au Salon International de l'Agriculture du 19 au 27 février 2011.

Le groupe de lauréats nationaux verra son scénario réalisé en un court métrage et se verra offrir un voyage de 5 jours dans un pays de la communauté européenne pour y découvrir une autre «*agriculture*».

Repères

Un concours organisé régionalement depuis 3 ans déjà dans le Limousin ! L'an dernier c'est une classe du collège Jean Moulin de Brive qui a gagné ce concours. Son scénario a été retranscrit en bande dessiné par le dessinateur Roth.

Négociations UE - Mercosur

La production viande bovine n'est pas une monnaie d'échange !

La Commission européenne, enfermée dans son dogme de libéralisation des marchés agricoles et sourde à la réalité des enjeux économiques et de consommation, poursuit actuellement ses négociations avec le Mercosur dans l'objectif de conclure à court terme un accord de libre-échange.

La Fédération nationale bovine dénonce ces tractations commerciales qui sacrifieraient l'élevage bovin-viande en France. La viande bovine n'est pas une monnaie d'échange. Les volumes en discussion portent sur des centaines de milliers de tonnes de viande bovine (plus de 500 000 tonnes par an pour le seul Brésil) qui déstabiliseraient entièrement la production nationale.

La sécurité alimentaire des consommateurs n'est pas à brader, ni le respect des attentes sociétales vis-à-vis du modèle de production agricole. Pourtant, la viande bovine qui provient du Brésil ou des autres pays du Mercosur ne présente aucune des garanties sanitaires et de traçabilité apportées au consommateur par la viande bovine produite localement en France. L'élevage au Brésil ne répond à aucune des exigences de respect de l'environnement ou du bien être animal dont pourtant la Commission européenne fait grand cas en matière de conditions de production imposées en Europe. Cherchez l'erreur !

Alors que l'Europe se prépare à définir la future Politique agricole commune en se saisissant des enjeux et défis majeurs à venir, la Commission européenne viderait de sens cette politique en ouvrant son territoire au marché mondial sans aucune régulation.

La Fédération nationale bovine appelle à une réaction immédiate des plus hautes autorités de l'État en France pour s'opposer à l'avancée de négociations qui ruinerait un large pan de l'économie et de l'emploi en zones rurales. La FNB demande également aux parlementaires européens de mesurer les enjeux de ces négociations et d'arrêter cette «*machine infernale*» remise en route par la Commission.

FÉDÉRATION NATIONALE BOVINE



L'éditorial de Jean-Michel Lemétayer, président de la FNSEA

Violence et concertation ne font pas bon ménage

Longtemps, j'ai pensé que les attaques personnelles faisaient partie de la fonction de Président de la FNSEA. Notre ambition pour le monde agricole ne pouvant être partagée par tous, elles n'appelaient donc pas à réaction de ma part.

Aujourd'hui, il en va différemment. Après le saccage du stand de la FNSEA et des Jeunes Agriculteurs sur le Space (Salon des productions animales) par la Confédération Paysanne, la Coordination Rurale et l'Apli, j'ai décidé de réagir devant la gravité de la situation et la nécessité d'un propos de vérité.

Tout d'abord, je voudrais dire tout mon désespoir et mon abattement devant le déchaînement de violences verbales et physiques à l'égard des biens mais surtout des personnes qui se trouvaient sur le stand de la FNSEA. Cette volonté de détruire est contraire à toutes mes convictions, à tous mes principes d'actions syndicales. La violence est synonyme de renoncement. Je veux le dire à tous les paysans, la destruction n'engendre pas de victoire syndicale ! D'ailleurs, la FNSEA a continué depuis ces dernières années à revendiquer et manifester avec des consignes régulières de respect des biens et des personnes.

Et ce d'autant plus, quand la violence s'exerce à l'encontre d'une autre organisation syndicale. Avons-nous déjà vu le stand de la CGT ou de la CFDT mis à sac par les responsables de SUD ?

La FNSEA est née de la volonté de bâtir une organisation agricole susceptible de parler aux pouvoirs publics d'une seule voix, au nom de tous les paysans. Cela peut aujourd'hui paraître une utopie, mais c'est pourtant son fondement et je garde un profond attachement à cette volonté originelle, seule construction capable de prendre en compte les attentes du monde agricole.

Dans cet esprit, la priorité a toujours été de privilégier au sein de notre syndicat un dialogue entre les paysans de toutes les régions et de toutes les productions. L'organisation que je me suis attaché à défendre, par filières et par territoires, est la preuve de ce dialogue interne fort.

Je fais mien ce principe, car je pense qu'il représente une force qui a permis de faire progresser les conditions de vie des agriculteurs au cours des 60 dernières années. J'y suis fidèle, parce que je suis convaincu que la multiplication de voix engendre la cacophonie et que la cacophonie engendre l'immobilisme.

Certains, par le passé ont fait le choix de quitter la FNSEA car ils étaient minoritaires (c'est un risque quand on est dans un lieu de démocratie et de dialogue) et de créer leurs propres organisations. Je ne le conteste pas, je respecte le pluralisme syndical et celui-ci est appliqué dans toutes les instances publiques.

Aujourd'hui, ceux qui choisissent de faire entendre leur voix à l'extérieur tentent de faire croire à leurs adhérents que leurs maux trouvent leur origine dans l'existence même de la FNSEA. C'est pathétique.

Depuis de nombreuses années, nous avons pris l'habitude de subir des attaques, par voie de presse, par la calomnie… Les syndicats minoritaires nous ont poursuivis en justice, ont contesté les outils créés par les paysans, ont attaqué au Conseil d'État les créations d'interprofessions et leurs demandes d'extension de décision : ils ont toujours perdu, y compris devant la Halde.

Cela, je ne voulais pas le dire, le divulguer car je n'ai jamais eu comme objectif de vouloir rabaisser, mépriser quelque paysan que ce soit en fonction de ses choix personnels, politiques, syndicaux, en fonction des voies et moyens utilisés.

Mais c'est un fait et devant tous ces échecs, au lieu d'en tirer enseignements, il ne reste plus que la violence pour tenter de forcer les choses.

Et qui plus est, tout cela n'est que dissimulation de la vérité, manipulation des faits.

En effet, nous n'avons jamais fermé la porte au dialogue. Y compris dans le dossier très sensible de la représentation des producteurs au sein de l'interprofession laitière. Nous sommes prêts, comme a pu le dire Henri Brichart, le président de la FNPL, à échanger avec les autres syndicats représentatifs en parallèle des discussions interprofessionnelles.

Les interprofessions, encadrées dans leurs modalités de création et de fonctionnement par la loi, sont des instances de droit privé dans lesquelles les représentants des principaux maillons des filières (de la production à la commercialisation) tentent de trouver des accords pour valoriser, promouvoir, développer les productions agricoles et agro-alimentaires qui les concernent.

Pour sa part, la FNSEA n'est membre d'aucune interprofession : pourquoi la Confédération Paysanne ou la Coordination Rurale le seraient-elles ? Il s'agit de constructions sectorielles pour lesquelles après accords entre les parties, le gouvernement (ministères de l'Agriculture et des Finances) étudient la représentativité de toutes les parties (producteurs, transformateurs, commerce) avant de procéder à la reconnaissance d'une interprofession. C'est pourquoi, en droit, cette décision peut être contestée ; cela a été fait et les décisions confirmées !

Rien n'empêche dans notre pays qui que ce soit, représentants de producteurs, transformateurs et autres acteurs de faire une association, d'en demander la reconnaissance comme interprofession. C'est une richesse de notre démocratie politique, économique et sociale.

Alors, que les minoritaires se prennent en main, agissent et proposent au lieu de seulement, par la loi, vouloir que leur place de contestataires permanents leur soit assurée sans autre contrepartie de travail, de prise de responsabilité. D'ailleurs, la Confédération Paysanne a fait montre de son fonctionnement quand elle participe légalement aux travaux d'organismes décisionnaires : il s'agit du HCB (Haut Conseil des Biotechnologies). Cette instance, après expertises, travaux et votes a donné l'autorisation de poursuivre les essais sur la vigne OGM pour combattre le court-noué. Pas satisfaite que «*la*» décision ne soit pas « sa » décision, la Confédération Paysanne a saccagé ensuite ces essais. Que dire de plus ? Sinon que la responsabilité n'est pas une variable d'ajustement !

Non vraiment, violence et concertation ne riment pas et ne font pas bon ménage.

L'avenir des agriculteurs mérite mieux que des combats de rue et des destructions au nom de la promotion de telles ou telles organisations.

C'est dans un esprit constructif que la FNSEA a toujours défendu et continuera à défendre les agriculteurs. Jamais en leur masquant la vérité ou en leur faisant entrevoir des miroirs aux alouettes. C'est une responsabilité. Ce n'est pas la voie de la facilité, mais c'est avec fierté et honnêteté que nous l'empruntons chaque jour pour nous battre dans l'intérêt de tous les paysans.



FRSEA Bourgogne

Du pain sur la planche pour les grandes cultures

Les administrateurs régionaux des grandes cultures se sont réunis à Pouilly pour dresser le bilan de la moisson et surtout plancher sur les dossiers en cours les plus pressants : les Cipan, les fossés, les dégâts de gibier... Autant de sujets qui concernent l'ensemble des départements et qu'il est nécessaire de défendre régionalement.

La moisson est maintenant dans les silos et les résultats redonnent globalement le moral. Même si les rendements sont moins bons que l'an passé et restent très hétérogènes, la qualité est au rendez-vous pour les blés et les orges. La qualité meunière apparaît comme tout à fait exceptionnelle avec un PS à 80,5 et un taux de protéines à 12,4 dans certaines zones de cultures. Les colza, en revanche, sont plutôt décevants. La conjoncture des marchés, plutôt favorable, apporte un bouffée d'oxygène aux producteurs des grandes cultures, même si tous les agriculteurs n'en tirent pas les bénéfices attendus.



L'objectif de 100% de Cipan ne pourra pas être atteint.

Cipan : il faut revoir la copie

Concernant les dossiers d'actualité, l'obligation à l'horizon 2012 d'une implantation obligatoire de Cipan (Cultures intermédiaires pièges à nitrates) sur l'ensemble de la sole de cultures de printemps, s'avère impossible à remplir. Les FDSEA ont obtenu des dérogations simplifiées pour cette année, sur les terres argileuses en particulier. Mais cette mesure transitoire est loin de satisfaire l'ensemble des agriculteurs. L'objectif de 100% ne pourra pas être atteint. La FRSEA va analyser les quatre arrêtés départementaux actuellement appliqués et, d'ici la fin octobre, établir une liste de propositions en fonction des difficultés recensées sur le terrain.

Fossés : rapprocher les points de vue

L'entretien du réseau hydraulique -et celui des fossés en particulier- est trop souvent source de conflits entre l'administration chargée du contrôle et les agriculteurs. La concertation s'organise pour parvenir à démarche négociée et raisonnée en fonction des différents contextes.

Dégâts de gibier : reprendre la main

Dossier particulièrement sensible, les dégâts de gibier continuent à croître de façon alarmante dans les départements de la Côte d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne. La FRSEA a décidé de prendre ce dossier à bras le corps afin d'obtenir un contrôle rigoureux des effectifs et de trouver des solutions pérennes, réellement efficaces.

PAC 2013 : les grandes cultures en première ligne

Les enjeux de la PAC 2013 sont particulièrement importants pour les grandes cultures, dont Orama considère qu'elles constituent un secteur stratégique. Pour contrer la volatilité des marchés et des prix, qui pénalisent les grandes cultures et les filières, l'organisation milite pour la mise en place de nouveaux instruments de régulation. Elle défend aussi le maintien des 1er et 2ème pilier, ce dernier servant à rémunérer les services rendus par les agriculteurs à la société et leur contribution au bien public. Ce second pilier pourrait aussi soutenir la construction de filières d'approvisionnement régionales.

Des programmes d'accompagnement

Marie-Sophie Petit, ingénieur-conseil à la Chambre régionale d'agriculture a exposé les outils développés par le réseau des Chambres : «*Plus d'agronomie, moins d'intrants*», «*Systèmes innovants dans les grandes cultures*», Rosace (Réseau d'observation des systèmes d'exploitation agricole, conseil et études)... Ces programmes débouchent sur des actions d'accompagnements des exploitations en phase d'adaptation aux changements. Mais ils s'appuient aussi sur des études et des références qui peuvent soutenir les propositions de la FRSEA et des FDSEA de la région Bourgogne.

FRSEA

SDAE 58

Les anciens se sont retrouvés au Val d'Osseux



De retour de leur traditionnelle escapade annuelle qui les a cette année conduit à la découverte du Gers et de la Haute-Garonne, les anciens exploitants de la FDSEA 58 ont, entre deux actions syndicales sur le lourd dossier de la réforme des retraites, pu savourer la gamme des produits fromagers proposés par l'EARL du val d'Osseux, le 15 septembre dernier à Rouy. En effet, sous la houlette de Jean Monais, président de la SDAE, et de Denis Loisy, organisateur de la journée, une soixantaine d'anciens, pour certains accompagnés de leurs petits enfants, ont pu au cours de cette nouvelle journée détente, découvrir l'exploitation de Jean-Paul et Nadine Loisy, producteurs de lait et fromagers bien connus du département de la Nièvre. Au cours d'une matinée de visite, les différents groupes se sont successivement attardés sur la découverte des installations d'élevage – salle de traite, stabulation, fosse à lisier, matériel de distribution du fourrage -, des installations de transformation – laiterie, fromagerie, hâloirs, salle de conditionnement – avant de ne terminer la visite en découvrant les toutes récentes installations du séchage en grange et de sa chaufferie au bois déchiqueté. Après un vin d'honneur offert par la famille Loisy, la journée se terminait autour d'un pique-nique convivial, les plus courageux s'offrant quelques minutes de découverte supplémentaires en assistant en fin d'après-midi à la traite. Pour ces bons moments et pour l'excellent accueil ayant été réservé à la délégation, le conseil d'administration de la SDAE remercie sincèrement Denis Loisy ainsi que son fils et son épouse.

S.L – FDSEA 58







Excédés par les dégâts causés aux cultures par le gibier, les agriculteurs multiplient les rencontres avec les représentants des chasseurs et de l'administration. Ils attendent aujourd'hui des réponses concrètes.



▶ Point de vue



Jean Bertrand,
secrétaire général
FDSEA de Côte d'Or

La moisson est terminée et les récoltes de fourrage touchent à leur fin (enfin, ce qu'il en reste). Je suis aujourd'hui inquiet par rapport aux dégâts de gibiers. En effet, dans quelques jours, aura lieu la réunion de fixation des prix pour la campagne écoulée en terme de dégâts et nous comptons bien les faire coller aux cours actuels.
Dans le même temps, nous sommes en pleines négociations en ce qui concerne les dégâts de gibiers et en particulier le sanglier. N'oublions pas que ce dernier est vecteur de la tuberculose bovine et nous ne pouvons plus tolérer qu'il y ait une police sanitaire à deux vitesses dans notre département.
A cela s'ajoutent les dégâts sans cesse croissants et devenus insupportables pour les paysans.
Nous le répétons depuis des années mais des mesures fortes doivent être prises afin de faire diminuer la population de sangliers.
Si dans les jours qui viennent nos demandes n'étaient toujours pas entendues, nous serons dans l'obligation de mener des actions pour qu'elles soient prises en considération par les autorités.
L'agriculture côte d'orienne est un vrai secteur économique et nous ne pouvons plus accepter qu'elle soit mise à mal par un sport de loisirs.
Je peux aujourd'hui vous assurer de la détermination de notre équipe FDSEA sur ce dossier et, soyez-en sûr, nous ne manquerons pas de faire appel à vous si les choses n'évoluent pas.
Syndicalement,

JEAN BERTRAND

▶ Rencontres avec le préfet de Côte d'Or

«Écoutés mais pas entendus»

La FDSEA ne ressort pas satisfaite de ses dernières sorties *«dégâts de gibier»*. Les rencontres avec le Préfet ont débouché sur des mesures jugées *«insuffisantes»*.

La visite d'une délégation agricole la semaine dernière à la préfecture (voir notre dernière édition page 10) a eu une suite. Christian de Lavernée, le préfet du département, s'est rendu quatre jours plus tard sur une parcelle de maïs bien fréquentée par les sangliers. La visite s'est déroulée chez Claude Monin à Athée près d'Auxonne en présence de Pascal Sécula, le président de la fédération des chasseurs. La FDSEA est venue en nombre, *«avide»* de décisions favorables à un climat plus serein dans les fermes. Étaient notamment présents : le président Fabrice Faivre, Jean-Luc Loizon (président de la commission dégâts de gibier), Dominique Guyon (président de la commission bovins viande), Thierry Besançon (responsable régional) et plusieurs responsables cantonaux (Auxonne, Saint-Jean-de-Losne, Pontailler...). Les agriculteurs ont une nouvelle fois exprimé leur ras-le-bol au représentant de l'État. En compagnie des Jeunes agriculteurs et du GDS, la FDSEA a de nouveau exposé les mesures qui avaient été proposées quatre jours plus tôt à la préfecture (voir encadré).

Le sanglier classé nuisible

Christian de Lavernée et Pascal Sécula ont d'emblée admis l'idée qu'il y avait trop de sangliers dans le département. Le préfet a annoncé qu'il avait bien examiné les demandes de la FDSEA transmises quatre jours auparavant. Deux mesures ont alors été validées : le sanglier sera désormais classé nuisible et l'attribution de bagues supplémentaires au plan de chasse dans les zones à fortes concentrations de gibier sera gratuite. Jean-Luc Loizon, à l'image des autres agriculteurs, n'était pas satisfait de ces mesures: *«Ce qui est sorti n'est qu'un petit panel de nos propositions, on espérait mieux»*. La FDSEA, les JA et le GDS avaient effectivement proposé un certain nombre de mesures, les unes classées en *«urgence»*, les autres classées *«à plus long terme»*. *«Prises une à une, elles ne sont pas forcément pertinentes, c'est en leur synergie que nous avons confiance»* précisait Jean-Luc Loizon. A l'issue de la visite du préfet, une certaine incompréhension se faisait ressentir chez les responsables de la FDSEA, qui *«avaient déjà eu du mal à obtenir un rendez-vous à la préfecture»*. *«Nous avons été écoutés mais pas entendus»* regrettait Jean-Luc Loizon, *«nos propositions n'ont pas été prises au sérieux, les agriculteurs voulaient notamment une interdiction totale de l'agrainage en période de chasse. Nous voulions également que les territoires de moins de 30 hectares obtiennent des bagues de sangliers»*.



Jean-Luc Loizon, le responsable de la commission *«dégâts de gibier»* à la FDSEA de Côte d'Or, est intervenu lors de la visite du préfet dans un champ de maïs

Un *«écho»* pour la tuberculose ?

Malgré ces déceptions, les agriculteurs *«ne souhaitent pas s'arrêter là»*. La FDSEA souhaite *«activer»* tous les leviers pour arriver à ses fins. Une rencontre avec les députés du département devrait se tenir lundi. Ces derniers pourraient relayer les propositions de l'agriculture au niveau de l'administration. Trois jours plus tard sera publié le compte-rendu des experts tuberculose venus il y a trois semaines dans le département. Les agriculteurs pensent que leurs propositions non validées la semaine dernière pourraient être revalorisées selon les résultats publiés jeudi. **AG**

▶ Les mesures que souhaite la FDSEA

Des mesures immédiates

- **classer le sanglier nuisible conformément à l'article R.427-7 du code de l'environnement, dans l'intéret de la santé et la sécurité publique, pour prévenir les dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles, et pour assurer la protection,**
- **déléguer la gestion de la population de gibier à la DDPP,**
- **prendre un arrêté permanent pour que l'ONCFS, les louvetiers, l'ONF et les gardes particuliers puissent tirer partout, tout le temps, y compris dans les réserves officielles ou non,**
- **interdire l'agrainage totalement pendant la chasse ou bien l'interdire définitivement,**
- **donner des bagues gratuites ou bien ne plus comptabiliser les sanglier pesant moins de 40 kilogrammes.**

Des mesures à plus long terme

- **augmenter le nombre de jours de chasse,**
- **chasser en battue plus tôt en plaine, sans modalité,**
- **promouvoir le tir d'été du sanglier en instaurant une gratuité du bracelet et son remplacement automatique,**
- **obliger l'ONF dans son cahier des charges à plus de jours de chasse et surtout jusqu'à la fermeture,**
- **arrêter la pose inopportune de clôtures qui poussent les animaux vers d'autres communes et qui empêchent la circulation des sangliers,**
- **ne les conserver que pour le maïs ensilage, vignes, cultures maraîchères avec une répartition des tâches clairement définie, de la pose à l'entretien,**
- **rééquilibrer la représentativité agriculteurs/chasseurs en CTL et avoir un pouvoir de décision.**

ENTREPRISE
DE TERRASSEMENT DU CENTRE
Terrassement, démolition,
création d'étangs, déboisement
La Baratte - 58000 St Eloi
Tel. 03 86 38 85 44 - Mail: terrassement-centre@orange.fr

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49

Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Ravages dans les cultures de Puisaye (89)

La colère monte !

Face aux ravages récurrents de sangliers dans les cultures de Puisaye, une rencontre réunissant représentants de l'État, chasseurs et agriculteurs, s'est tenue à la mairie de Fontaines

La parcelle ravagée a beau se situer en bordure d'une route très fréquentée, rien ne semble arrêter les «*cochons sauvages*» dans leurs virées nocturnes. Maïs saccagés, épis enterrés, terre retournée, témoignent s'il en était besoin des dégâts occasionnés. Pour le propriétaire des lieux, Christophe Fouquet, jeune exploitant depuis 2 ans, c'est un véritable désastre : 18 ha sont d'ores et déjà irrémédiablement perdus. La situation dans tout le bassin s'est aggravée et des mesures sont à mettre en place le plus vite possible afin d'éviter qu'elle n'empire. C'est dans cet état d'esprit que se sont réunis à la mairie de Fontaines, représentants de l'administration, de la fédération des chasseurs et plusieurs agriculteurs. Une réunion à laquelle participaient également Francis Letellier, président de la FDSEA 89, Gilles Abry, en sa qualité de président de la Chambre d'agriculture, ainsi qu'Emmanuel Simonnet et Samuel Legrand, président et secrétaire général de JA89.



Un sentiment partagé par tous : « il faut trouver une solution ! »

Un absent de marque

Ne manquait autour de la table que le principal protagoniste, au cœur de tous les débats et dont le nom est dans tous les esprits : Jean-Louis Petit, PDG de Bergère de France et propriétaire d'une chasse de 1 300 ha où les sangliers semblent avoir trouvé terre d'asile. Insuffisamment chassés aux yeux des participants à la réunion, ils s'y reproduiraient en paix, pour le plus grand malheur des cultures poyaudines. Dans un courrier adressé au secrétaire général de la préfecture, Patrick Bouchardon et à Yves Granger, directeur départemental des territoires, le PDG de Bergère de France, tout en reconnaissant «*comprendre l'exaspération des agriculteurs*», réfute ces accusations. D'accord seulement, pour tuer un maximum de 180 bêtes d'ici la fin de la campagne 2010/2011. A ce jour, 35 sangliers auraient été tués. Un constat jugé «*insuffisant*» par toutes les personnes en présence, en dépit des quelques actions de tirs de nuit mises en place dans les chasses alentour. Sur proposition des représentants de l'administration, il a été décidé de contraindre par courrier Jean-Louis Petit à abattre entre 140 et 180 animaux d'ici le 15 décembre prochain. Faute de quoi, une battue administrative commanditée par le préfet sera organisée.

«S'il le faut, on s'occupera des cochons !».

Des mesures à minima, qui ne règlent pas tout, à commencer par la situation financière des agriculteurs touchés par les dégâts occasionnés, qui en appellent à un versement d'acompte d'indemnités pour faire face. Olivier Lecas, président de la fédération des chasseurs de l'Yonne, s'engage à faire remonter la demande au national, précisant que la commission nationale se réunissant le 30 novembre prochain, une proposition d'indemnisation pourrait être faite dès le lendemain par la fédération départementale. Cette année, une dizaine d'agriculteurs du secteur ont été touchés et plus de 70 ha de céréales ravagés, les dégâts dans les maïs n'étant pas encore tous connus. La colère monte dans les campagnes et l'exaspération se fait sentir parmi les agriculteurs présents : «*s'il le faut, on s'occupera nous même des cochons et ça réglera le problème !*» Pour le président de la Chambre d'agriculture, un impératif : «*il faut imposer à Bergère de France un nombre important de jours de chasse déclarés, d'au moins 1 ou 2 jours par semaine et en l'absence de tableaux importants, faire des battues pour faire sortir les sangliers de la propriété de sorte que les chasseurs autour puissent les tirer en fonction des bagues attribuées. Si ce n'est pas fait, je vous garantis que je serai le premier à solliciter les agriculteurs pour le faire !*». Après tout, comme le rappelait ironiquement l'un d'entre eux : «*6 mois de l'année, les sangliers appartiennent aux chasseurs, le restant de l'année ils appartiennent aux agriculteurs !*»

DOMINIQUE BERNERD



Un constat des dégâts dans la parcelle, avant de se réunir à la mairie de Fontaines pour une table ronde

VOUS DÉSIREZ PUBLIER UNE ANNONCE LÉGALE ?
UTILISEZ LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE
legales@terres-de-bourgogne.net
UNE SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE
CONTACTEZ PATRICIA
au 03 80 78 90 42
devis établi rapidement





Colza

Des règles à appliquer avant de réguler à l'automne !

La culture du colza doit, elle aussi, relever le défi Écophyto 2018. La réduction de l'usage des régulateurs est un premier levier qui n'entamera pas la productivité de la culture.

L'élongation des colzas avant l'hiver augmente le risque de gel et la sensibilité au phoma. Mais le respect de quelques règles simples limite considérablement le risque d'élongation : un semis clair (30 à 50 grains/m²) dans le créneau des stades optimaux avec une variété peu sensible. Le régulateur de croissance est à priori inutile et à envisager qu'en dernier recours, en rattrapage.

La grande majorité des variétés ne nécessite pas de régulateurs

La majorité des variétés est sans risque et ne nécessite pas (faible sensibilité à l'élongation) ou rarement (sensibilité moyenne à l'élongation) de régulateurs à l'automne. Quelques cas, qui ne font pas partie du top 10 des variétés les plus semées, nécessitent une surveillance selon les densités de levée, l'azote disponible et l'évolution des stades.

Vous trouverez ci-dessous une liste de variétés avec leur caractéristique en matière d'élongation. Reportez-vous à la brochure colza 2010 ou sur notre site www.cetiom.fr pour connaître les caractéristiques d'autres variétés non citées.

Plusieurs critères à prendre en compte avant d'envisager un régulateur

La nécessité de réguler à l'automne dépend de la sensibilité de la variété à l'élongation automnale mais aussi, du stade de développement de la culture, de la densité du peuplement et de la disponibilité en azote du sol. Cette intervention est le plus souvent inutile.

Semer tôt, dense, avec une variété sensible à l'élongation est une situation à risque et il faut évaluer avec précision le risque :

Retrouver cette règle de décision dans un outil informatique simple d'utilisation et gratuit sur notre site internet www.cetiom.fr.

6 feuilles : le bon stade pour décider et intervenir si la situation l'exige

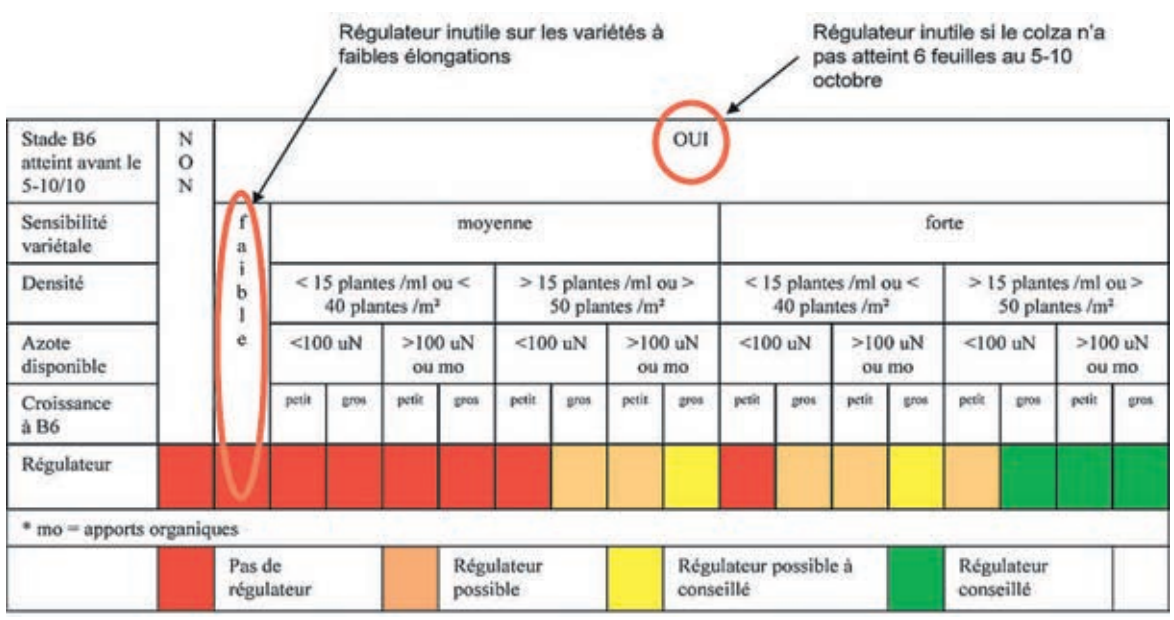
Pour être efficace, le régulateur doit être appliqué avant l'élongation du colza. Le stade 6 feuilles est le bon moment pour décider de l'opportunité du traitement. Au-delà de 7-8 feuilles, le régulateur n'empêche plus l'élongation. Sur des colzas déjà allongés, il ne peut, au mieux, que freiner le développement végétatif des plantes. Ce type d'application n'a aucun effet sur la taille des colzas et la verse au printemps.

La dose de produit doit être adaptée au stade du colza. Pour connaître la liste à jour des produits utilisables consulter notre site internet : www.cetiom.fr

CETIOM



Gel de plantes suite à une élongation d'automne



les variétés à faible élongation ne nécessitent pas de régulateur à l'automne



Variété	Type	Représentant	Sensibilité à l'élongation à l'automne
ADRIANA	L	Advanta	Faible
ALBATROS	HR	Advanta	Faible
ALESSIO	HR	Advanta	Faible
ALPAGA	L	Advanta	Faible
ANACONDA	HR	Advanta	Faible
ARTOGA	HR	Advanta	Faible
AZZOR	L	RAGT Semences	Faible
CENTRAL	L	RAGT Semences	Faible
DK CABERNET	L	Dekalb	Faible
DK EXQUISITE	HR	Dekalb	Faible
DYNASTIE	HR	DSV / Sem-partners	Faible
EIFFEL	L	Momont	Faible
GRIZZLY	L	RAGT Semences	Faible
KADORE	L	Momont	Faible
NK KOSTER	L	Syngenta Seeds	Faible
PALACE	HR	Semences de France	Faible
SAFRAN	HR	Dekalb	Faible
SESAME	L	Semences de France	Faible
SHERIFF	HR	Semences de France	Faible
TRAVIATA	HR	KWS Maïs France	Faible
TURAN	HR	KWS Maïs France	Faible
ACAJOU	HR	Advanta	Moyenne
BOHEME	L	Syngenta Seeds	Moyenne
CASH	L	Momont	Moyenne
ES MERCURE	HR	Euralis Semences	Moyenne
EXOCET	HR	Dekalb	Moyenne
IBIZA	L	Florimond Desprez	Moyenne
MONICA	L	Advanta	Moyenne
NK ALAMIR	HR	Syngenta Seeds	Moyenne
NK AVIATOR	HR	Syngenta Seeds	Moyenne
NK FESTIVO	L	Syngenta Seeds	Moyenne
PAMELA	L	Advanta	Moyenne
PR46W35	HR	Pioneer Semences	Moyenne
PR46W36	HR	Pioneer Semences	Moyenne
VISION	L	CD SEEDS	Moyenne
CARDIFF	HR	Syngenta Seeds	Forte
DK EXPO	HR	Dekalb	Forte
EDITION	HR	DSV / Sem-partners	Forte
ES CENTURIO	HR	Euralis Semences	Forte
ES DANUBE	HR	Euralis Semences	Forte
ES LUTECE	L	Euralis Semences	Forte
EXAGONE	HR	Dekalb	Forte
FLASH	HR	Dekalb	Forte
OVATION	L	Momont	Forte
TOTEM	L	Caussade Semences	Forte

Règle de décision pour l'application d'un régulateur à l'automne

Concours national des veaux charolais

L'affluence des grands jours au Marault

Le concours national des veaux charolais, organisé par le Herd Book charolais, et jumelé depuis deux ans à la vente aux enchères menée par l'Ufragec, a accueilli un nombreux public de professionnels, le 15 septembre dernier à la ferme de Magny-Cours.

Le parking du Marault était rempli de voitures la semaine dernière pour le concours-vente de veaux charolais. 262 animaux étaient engagés, le matin, soit 20 de plus qu'en 2009, dans le concours (voir palmarès) de l'Ufragec et 73 d'entre eux ont été mis aux enchères l'après-midi devant une foule de professionnels venus de toute la France. De nombreux éleveurs ont trouvé ici l'occasion de répondre à la crise et de satisfaire leur attente d'une sélection des jeunes bovins de leurs cheptels. Après de multiples efforts des responsables du Charolais, les acheteurs savent toute l'importance qu'ils conti-nuent d'accorder à la génétique.



Il y avait l'affluence des grands jours pour cette vente aux enchères autour du ring de la ferme du Marault (photo Herd Book Charolais).

Mises à prix à 3 000 euros

La vente, animée par un commissaire-priseur venu de Normandie, a mis en avant 73 veaux pour une mise à prix de 3 000 euros. Le nombre d'animaux vendus, selon Albert Merlet, est satisfaisant et pratiquement du même niveau que celui des années précédentes. Sur les 73 veaux, 19 ont été invendus pour un prix moyen de 5 761,22 euros en moyenne, et on note en plus une dizaine d'animaux vendus à l'amiable à l'issue de la vente. Le prix moyen est en baisse de 1 200 euros car il manque au catalogue, quelques animaux de qualités exceptionnelles ,comme le premier prix d'honneur du concours national du jour, qui d'habitude fait la cote à un niveau nettement plus élevé. *«Cependant, dans le contexte économique que nous subissons, cette vente de prestige, reste la référence en matière de vente de reproducteurs charolais et place le curseur à un niveau acceptable en attendant des jours meilleurs»*, poursuit Albert Merlet.

Le plus cher à 20 000 euros

Fleming, le veau de l'Earl Touillon Moiron (58) s'est adjugé à 20 000 euros sous le coup de marteau du commissaire-priseur. Il a été remporté collectivement par le GAEC Merlet, A. Birot et P. Mac Lean qui ont reconnu des qualités *«de viande, d'aplombs et d'équilibre remarquables»*. Fleming avait remporté le 2ème prix des veaux mâles le matin lors du concours. Si la moyenne des ventes réalisées s'est située dans un étiage compris entre 8 000 et 15 000 euros, une bonne partie des mâles s'est maintenue aux alentours du montant de la mise à prix. Par rapport à 2009, le résultat de la vente de cette année se révèle plus équilibré, sachant que des veaux hors norme, atteignant jusqu'à 50 000 euros, avaient un peu faussé, à la hausse, la donne. Concours et vente, qui permettent de recevoir plus de public le même jour simultanément, ont sans doute trouvé un point d'équilibre qui, en dépit des aléas du secteur économique, fait référence. A confirmer. E.C.

▶ Le palmarès

Prix d'honneur

veau mâle : 1) Fameux - Veau femelle : 2) Fraise

Prix d'ensemble

Ensemble : 1) François Baudin

Ensemble veaux mâles de moins de 105 vaches : 1) GAEC Lacour

Ensemble veaux mâles de plus de 105 vaches : 1) SCEA Melaye-Sennepin

Prix de l'association des jeunes charolais :

Fleming (EARL Touillon-Moiron, Decize)

Veaux mâles: Section 1, Figaro, Section 2, Figaro, Section 3, Fuschia, Section 4, Figaro, Section 5, Fameux, Section 6, Farhenheit, Section 7, Flambeau, Section 8, Flamenco, Section 9, Feed Horse, Section 10, Frou-Frou, Section 11, Flaubert, Section 12, Feu Follet, Section 13, Flambeau, Section 14, Fanion-RS

Veaux femelles : Section 1, Faïence, Section 2, Fraise, Section 3, Fidji, Section 4,



Fleming a été adjugé 20 000 euros.

"Le bœuf, les races à viande"

L'édition 2011 est lancée

Quels meilleurs prescripteurs auprès des consommateurs peuvent-ils faire apprécier la viande que les chefs cuisiniers? Interbev, l'interprofession du Bétail et des viandes, qui regroupe 13 organisations professionnelles representatives du secteur, initie la nouvelle mouture de son fameux concours "Le boeuf, les races à viande", qu'elle organise auprès des lycéens hoteliers. Les candidates qui souhaitent s'inscrire ont jusqu'au 10 novembre pour s'inscrire sur le site internet www.concours-hotelier-boeuf.com. A la clé, les laureats, issues de présélections locales et régionales, se verront offrir un stage dans les cuisines du prestigieux Ritz de Paris.

Créer un plat original

Les élèves cuisiniers auront pour mission de créer un plat gastronomique original, avec 3 morceaux de boeuf différents (choix libre entre les morceaux des quartiers avant ou arrière) et une liste de produits du marché. Ils devront réaliser leurs recettes et la dresser, pour un panel de professionnels, en quatre heures maximum. Ouvert de janvier à avril 2011, le concours offre aux candidates la possibilité de découvrir les races à viande, leurs qualités gustatives, créer leur recette autour du boeuf, reveler leur talent à la profession, approcher au plus près leur future métier et vivre une experience passionnante et inoubliable.

Pour Interbev, qui regroupe les différents métiers du secteur bétail et viandes (éleveurs, commerçants en vif, abatteurs, grossistes, industriels, distributeurs et recherche et développement), cette competition est destine à faire connaître les races à viande bovine des différentes regions françaises. Les races à viande bovines sont destinées uniquement à la production de viande et représentent aujourd'hui plus de 50% du cheptel bovin national.

E.C.

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

L'élevage ovin dans l'Yonne

Une production bien raisonnée

Production à effectifs limités, tant sur le plan du nombre d'exploitations ovines que de l'importance des troupes, les élevages ovins dans l'Yonne se distinguent par leur diversité. Qu'ils soient ou non spécialisés, les exploitants qui ont choisi de garder cette production se donnent aussi les moyens de la pérenniser.

EARL des Isles: une installation rondement menée

Sur les plateaux du Tonnerrois qui enserrent la commune de Mélisey, où Laurence Godin s'est installée en 2004, l'élevage ovin est peu présent. L'exploitation de grandes cultures gérée par Sébastien Godin, son mari, accueillait déjà une petite troupe d'une vingtaine de brebis. Au moment de l'installation de la jeune femme, en l'absence d'une possibilité d'agrandissement, la production d'agneaux de bergerie sest imposée d'elle-même.

Seul bémol à un projet rondement mené par le jeune couple «*quand on démarre une activité de ce type à partir de rien*» témoigne Laurence «*on traîne de lourdes charges pendant des années*». Conséquence, l'activité ovine peine encore à équilibrer les comptes, même si les aides ovines arrivent à point nommé pour soulager la trésorerie. Laurence Godin a voulu que sa troupe atteigne très rapidement sa taille optimale, calculée en fonction du bâtiment et du système global d'exploitation. C'est aujourd'hui chose faite, les 320 mères brebis, en majorité de race Ile de France, «*pour la bonne conformation*», produisent bon an, mal an, 400 agneaux de bergerie.

Sans regretter son choix initial, Laurence Godin déplore que «*la conformation ne soit pas assez rémunérée, des races plus prolifiques et moins bien conformées produisent un meilleur revenu aux éleveurs, car ce qui fait le chiffre c'est quand même le nombre d'agneaux produits !*»

Améliorer la prolificité des brebis

La troupe, constituée au moment où il était difficile de trouver des brebis sur le marché manque encore d'homogénéité. «*En 2004*» se souvient Laurence «*on trouvait peu d'agnelles et de brebis sur le marché, au début il a fallu se contenter de ce qu'il y avait...*» Le travail génétique se poursuit pour améliorer la qualité des agneaux et augmenter la prolificité des brebis. Pour satisfaire aux conditions de l'Epi, calculé sur un indice de 165 à 170, il va falloir encore progresser car la troupe n'est qu'à 150. Cela ne se fera pas du jour au lendemain, regrette Laurence Godin: «*le budget reste serré pour acheter les agnelles qui permettraient d'améliorer les performances et la productivité*».

C'est un groupement de Haute-Marne, spécialisé en ovins qui assure le suivi technique et commercialise les agneaux. Des agneaux vendus au travers de la filière qualité Carrefour et valorisés pour 1/3 en R3 et 2/3 en U3. Les agnelages s'étagent sur trois périodes : de septembre à novembre, de janvier à février et la dernière en mai.

Le système d'élevage est raisonné pour utiliser au mieux les céréales produites sur l'exploitation. L'aliment distribué se compose d'orge à près de 70%, la luzerne est réservée aux brebis. Quant au bâtiment, il a été conçu dès le départ pour simplifier le travail et en diminuer la pénibilité : l'allée centrale permet une alimentation mécanisée, un couloir de contention a été aménagé et des cases ont été installées pour les agneaux. Des installations efficaces, réalisées avec peu de moyens mais parfaitement à même de repondre aux besoins.

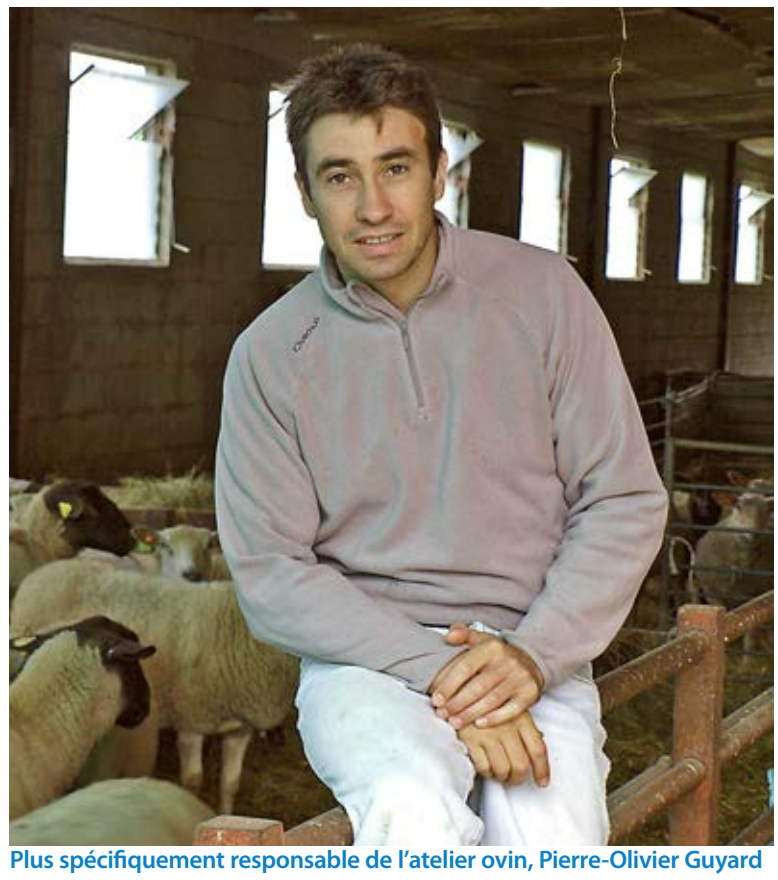


Dès l'installation de Laurence Godin, le jeune couple s'est lancé dans la construction d'un bâtiment conçu et équipé pour accueillir 320 brebis. La troupe n'augmentera pas.

Dernière évolution, Laurence et Sébastien vont passer dès cette année au bouclage électronique et à l'informatisation de toute la gestion de la troupe. Le jeune couple attend maintenant que l'atelier ovin trouve sa vitesse de croisière, mais n'envisage pas d'augmenter la troupe. Ils ont trouvé leur point d'équilibre.

En chiffres
115 ha dont 90 ha de grandes cultures.
320 mères brebis – 400 agnelages – 80 agnelles de renouvellement

EARL des Teillats : de la bergerie au système herbager



Plus spécifiquement responsable de l'atelier ovin, Pierre-Olivier Guyard considère que cette production fait partie intégrante de la rentabilité économique de l'ensemble du système d'exploitation.

A l'EARL des Teillats, situé à Marrault, c'est l'évolution du troupeau bovin (200 vêlages) qui a conditionné l'évolution de la production ovine. «*Historiquement*» raconte Pierre-Olivier Guyard, «*l'exploitation comportait une petite troupe classique, mais quand il a fallu diminuer le nombre de vaches pour répondre à des obligations de mises aux normes, la création d'un atelier ovin plus important s'est imposée*». L'ancienne écurie est alors aménagée en conséquence. La troupe se compose au départ d'éléments plutôt hétérogènes : des brebis charollaises avec agnelages de printemps et des Suffolk, croisées grivettes pour les agnelages d'automne.

Un atelier nécessaire à l'équilibre de l'ensemble

En 2006, Pierre-Olivier Guyard s'installe à son tour et rejoint son frère Arnaud. La surface exploitée augmente et des brebis Ile de France viennent grossir la troupe ovine. Un nouvel associé, Christophe Grimard, arrive en 2009. La surface d'exploitation s'accroît à la faveur de la cession d'un voisin et les trois associés actifs donnent une nouvelle orientation à l'activité ovine. Les 200 vêlages et les 110 hectares de cultures imposent leur rythme : progressivement, la troupe évolue vers des agnelages de printemps et la race charollaise est privilégiée. Les brebis sont nourries avec les céréales de l'exploitation, l'aliment est acheté pour les agneaux. Les associés de l'EARL sont polyvalents mais Pierre-Olivier Guyard a plus spécifiquement la responsabilité de l'atelier ovin.

Actuellement une soixantaine d'agnelages interviennent encore à l'automne, mais à terme les associés visent 100% d'agnelages au printemps et une production exclusive d'agneaux de pré. Là encore la gestion de la troupe est facilitée par les installations et les outils mis en place : la gestion est informatisée avec identification électronique, le travail est facilité grâce à une cage de retournement et au système de contention. Sur le plan génétique, les béliers charollais sont tous inscrits et la lutte est «*naturelle*».

Les agneaux produits sont commercialisés par la Cyalin sous la marque «*Berger des Lys*». Bien que l'activité ovine ne représente que 5 à 10% du chiffre d'affaires global de l'EARL, l'atelier ovin «*fait partie intégrante de l'équilibre de l'entreprise*» insiste Pierre –Olivier qui explique «*qu'il permet d'optimiser l'outil de production, de rentabiliser des bâtiments existants à peu de frais et de répartir le risque économique*». Sans oublier les aides ovines, qui assurent un gain supplémentaire de 5000 euros environ, précise Pierre-Olivier, qui a calculé qu'une brebis ramène de 50 à 60 euros d'EBE. Telle qu'elle, la production ovine n'a donc rien d'accessoire, mais il constate qu'elle reste très consommatrice de temps de travail, en regard de sa rentabilité financière.

ANNE-MARIE KLEIN

5 associés, 3 actifs
475 ha : 110 ha de cultures, 350 ha de prairies
200 vêlages
180 brebis



Vendanges dans l'Yonne

Chablis : «*une année de vigneron*»

Les vendanges se terminent dans le Chablisien. Les quelques jours de beaux temps, soutenu par des vents favorables, ont rattrapé le temps perdu en maturité. La qualité est au rendez-vous mais les rendements sont «*un peu courts*».

Contrairement à ce que l'on aurait pu craindre à un moment, la vigne a su rattraper le temps perdu pendant les mauvais jours d'un été contrasté. Le vignoble Chablisien a pleinement profité des quelques jours de beaux temps de la troisième semaine de septembre. A la coopérative la «*Chablisienne*», dès les premiers jours de la vendange, le directeur Damien Leclerc, apprécie les effets de cette «*très bonne fenêtre météo qui était arrivée au bon moment*» pour compenser les écarts de maturité. L'accélération rapide de la maturité n'a pas été sans effet sur les degrés. On enregistre 11,5 à 11,8 et même 12 sur les premiers crus et les grands crus. «*Une bonne surprise sur la qualité, en dépit de rendements un peu courts*» constate Damien Leclerc. Sur la rive droite du Serein, les grands crus enregistrent ainsi des rendements inférieurs à 60 hectolitres/ha, soit 3 à 5% en-dessous de la moyenne de référence. D'où «*l'intérêt d'une réserve qualitative*». Chez William Fevre, Didier Séguier, le directeur du domaine, relève justement que, grâce à ces rendements plus limités, la vigne «*a pu nourrir plus facilement le raisin*». Au final, sucre et acidité s'équilibrent et rassurent quant à la qualité du millésime.



La dégustation des premiers «*jus*» rappelle les caractéristiques du millésime 2008. Une année où les œnologues et les vinificateurs avaient pu exprimer tout leur savoir-faire.

Une exception : la vendange manuelle

Pour Didier Séguier, «*C'est une année de vigneron, les vignes bien tenues vont donner de beaux raisins. Je suis confiant sur la qualité et toutes les conditions sont réunies pour faire un bon millésime*». Dans un vignoble Chablisien considéré comme relativement «*jeune*», les vieilles vignes du domaine William Fevre, ont entre 50 et 60 ans. Un âge vénérable qui fait du domaine le plus grand producteur de grands crus et dicte une certaine ligne de conduite érigée «*en philosophie*». «*80% du travail se fait dans la vigne*» précise Denis Séguier «*et 20% seulement dans les caves*». Ici, la vendange manuelle est de rigueur et pendant une dizaine de jours 150 à 180 vendangeurs ont œuvré dans les vignes, avec sécateurs et petites caisses, pour récolter un raisin qui produira un vin qui doit exprimer «*la quintessence du terroir*». Une rareté, quand 95% de la récolte sur le vignoble s'effectue à la machine, ce qui permet, comme en témoigne Damien Leclerc, «*plus de souplesse sur les délais d'intervention*». Au domaine William Fevre, dès que le raisin récolté manuellement arrive, les opérations de tri vont bon train, cette année il faut compter 10% pertes. «*Les vieilles vignes sont celles qui ont la maturité la plus élevée et la plus précoce, ce sont aussi celles qui ont le plus souffert des périodes de mauvais temps*».

Une belle image à l'export

Les vins de Chablis s'exportent bien, puisque 60 à 70% des bouteilles produites partent à l'export (65% chez William Fevre). Si le marché français est resté stable et a même légèrement progressé, les ventes à l'export ont subi les effets de la crise internationale. La situation s'améliore en 2010, grâce en particulier à une parité plus favorable de l'euro par rapport aux autres monnaies. Les Chablis sont particulièrement appréciés au Japon, en Grande Bretagne et au États-Unis. Les pays Anglo-Saxons ont une légère préférence pour «*des millésimes très frais*» précise le directeur de la Chablisienne. Sans préjuger du nouveau millésime, il aime cependant à rappeler que les vins de Chablis ont la chance de bénéficier «*d'un bon potentiel de garde, il faut donc apprendre à les attendre…*». Dans les caves de la Chablisienne le millésime 2010 se fera attendre 18 à 24 mois avant d'être commercialisé.

ANNE-MARIE KLEIN



Au Domaine William Fevre, 10% des raisins environ sont écartés cette année pendant les opérations de tri manuel, qui suivent immédiatement la récolte, exclusivement manuelle elle aussi.

La Chablisienne en chiffres

251 associés coopérateurs.
1 250 ha en production, soit un quart du vignoble de Chablis.
Particularité de la structure : la Chablisienne rentre les récoltes sous forme de moûts.
Parmi la mosaïque de Petits Chablis, Chablis, Premiers crus et Grands Crus, se distingue un mythique «*Château Grenouilles*», le plus rare des Chablis grands crus.

Vendanges en Côte d'Or

Optimisme dans les vignes

Parti pour être un millésime «*assez contrasté*» suite à la pluviométrie du mois d'août, 2010 devrait finalement bien s'en tirer.



Le domaine Rapet, à Pernand-Vergelesses, est confiant sur la qualité du millésime 2010.

«*Ça s'est bien arrangé sur la fin, il a fait chaud et beau. Il n'y a pas eu de gros coups de chaleur en août mais septembre a bien compensé*» se réjouit Vincent Rapet, viticulteur à Pernand-Vergelesses. Le domaine Rapet, qui commençait ses vendanges le lundi 20 septembre est satisfait du «*beau potentiel en sucres*» : «*C'est très rassurant. Nous sommes largement au-dessus du minimum. L'équilibre sucre acidité est bon. Les blancs ont bien rattrapé leur retard sur les rouges et peuvent être vendangés dans la foulée des rouges*». Sur l'aspect quantitatif du millésime 2010, Vincent Rapet signale une certaine hétérogénéité : «*des parcelles atteignent un rendement raisonnable mais d'autre décrochent de 20%*». Tout semble dépendre de la fleur : «*Si la parcelle était en avance, tout s'est bien passé. En revanche, sur les parcelles tardives, il y a eu de la coulure et du millerandage, ce qui explique une quantité moindre...mais une meilleure qualité! Je pense que c'est un millésime équilibré. Nous verrons prochainement son potentiel dans les cuves*». En ce qui concerne les marchés, le domaine Rapet est très diversifié (particuliers, destinations françaises, étrangères). Pour les deux premiers, tout semble bien fonctionner. Pour les marchés anglais et américains, c'est «*encore difficile*» et la crise semble persister. «*C'est tout de même mieux que l'année dernière. Les petits vins se portent mieux, nous verrons si ça suit avec les premiers crus*» conclut Vincent Rapet.

AURÉLIEN GENEST

Dans l'Auxois aussi...

Une trentaine d'hectares de vignes «pros» s'étendent dans l'Auxois. Le plus important domaine est le vignoble de Flavigny-Alésia avec 14 hectares d'un seul tenant. Le dit-domaine serait l'un des plus anciens de France. Le vin de Flavigny, répertorié dès 741, a eu ses heures de gloire dès le Moyen-âge et était bu à la Cour. Plus de 500 hectares de vignes couvraient les coteaux d'Auxois, mais au 19ème siècle, le phylloxéra anéantit le vignoble. En 1994, un médecin «*amateur*» nommé Gérard Vermeere, convaincu du potentiel viticole de la région, décida de replanter des vignes. Une femme originaire de Mayotte (Ida Nel) releva le défi suite au décès de Gérard Vermeere.

Les vignes sont conduites en lyre (forme de V) et la végétation commence à 70cm du sol. Cela limite le risque de gel et assure un meilleur ensoleillement donc un mûrissement optimum des raisins. Les vignes sont menées en lutte raisonnée et regroupent 6 cépages dont certains ont presque disparu : Aligoté, Auxerrois, Chardonnay, Pinot Beurot, Pinot Noir et César. Classés en vin de pays, les vins du vignoble Flavigny-Alésia vont bénéficier du label Indication Géographique Protégée assurant ainsi une meilleure protection et un contrôle de qualité encore plus pointu des vins. Sur le terrain,les vendanges ont normalement commencé avant-hier. Malgré une météo capricieuse, l'état sanitaire est jugé bon. Comme du côté de Beaune, la récolte sera plutôt faible en quantité mais bonne en qualité.

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 24 septembre

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010 Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 1,86 euros/t du 16 au 30 septembre pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	sept-déc	218,00 à 221,00	V C
Saône-et-Loire	76/220/11%	3 d'oct	225,00	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	3 d'oct	224,00	V C
Sud Est	76/220/11%	oct-déc	230,00	N C selon origines
	Fourrager	INC		

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes exports	oct-déc	240,00 à 245,00	T C selon qualité
	normes exports	6 oct	250,00	N C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	63kg/hl	6 d'oct	180,00	V C
Aube/Yonne	62-63kg/hl	sept-déc	185,00	A C
Sud Est	65-66kg/hl	sept-déc	185,00 à 190,00	N C

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or/Saône et Loire	3 d'oct	200,00	T C
	janv-juin	205,00 à 207,00	T C
Sud Est	3 d'oct	215,00 à 220,00	N C selon départ
Aube/Yonne	6 d'oct	210,00	A C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Aube/Yonne	51-52kg/hl	INC		
Sud côte d'or/S et L	48-50kg/hl	oct	145,00	V C

Céréales France (disponible ou rapproché) 27septembre

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir NR : 200,00; Blé meunier Départ Eure-et-Loir NR : 222,00; Blé standard Rendu Rouen oct-dec : 223,00; Orge de Mouture Rendu Rouen oct-dec. : 195,00-197,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir NR (oct-dec): 185,00; Maïs FOB Rhin (oct) :210,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire NR: 410,00; Pois Départ Oise: NC; Colza Rendu Rouen (dispo) : 390,00 ; Colza FOB Moselle (oct) : 383,00

Pailles et fourrages 22 septembre

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :55-60 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est
Balles de 20-25 kg à l'abri, région **Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ toutes régions, à l'abri : 50-55E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) :inc. balles rondes :inc.
Nord-Est
Petite balle de 20 kg,de bonne qualité,Balle pickup 20 kg: inc.balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif
1ère coupe : inc., balles rondes1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 22 septembre

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 338
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2150
Lactosérum : 790
Babeurre sans norme : 1950
Huile de coprah raffinée : 1155
Huile de palme raffinée : 860
Luzerne déshydratée 18% : 165

Pulpes de betterave Marne : 185
Sons Pellets : 153
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : -

Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.38 :651 - **S.37 :** 641

Viande porcine

INDICEporcelet

Du 20 au 24 septembre
Prix à 25kg: 1,955 • Par kg suppl.: 0,53 • Porcelet 8kg: 33,899
Du 13 au 17 septembre
Prix à 25kg: 1,993 • Par kg suppl.: 0,53 • Porcelet 8kg: 34,579

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 17 au 23 septembre

Bretagne : 1,36 (-0,01) - **Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes :** 1,33 (-0,02) - **Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes :** 1,33 (=) - **Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse :** 1,40 (-0,02) - **Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin - Aquitaine :** 1,36 (-0,03)

Référence nat. : 1,35 (-0,02)

PORCINS Sancoins 22 septembre

Amenés : non communiqués.
Baisse des cours.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,08-1,45. Coches de réforme 0,70-0,94.

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 27 septembre

Ovins: 350	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux maigres	70-82	2,06-2,29
Agneaux-44kg	80-107	2,18-2,62
Agneaux+44kg	87-115	1,81-2,50
Brebis	45-83	0,70-1,08
Béliers	101-115	0,70-1,08

Vente active dans l'ensemble des catégories à des tarifs plus fermes. **Prochain marché : 11 OCTOBRE**

MOULINS ENGILBERT 20 septembre
Amenés 1106- 97% de vendus. Apports satisfaisants
Agneaux: L'offre reste de bonne qualité, les cours sont facilement reconduits dans les lots bien triés dont le poids est <48kg. Les tarifs sont un peu plus discutés en lots inférieurs ainsi que les agneaux très lourds. **Brebis**: Transactions à des niveaux de prix satisfaisants, même si on note un certain plafonnements des cours. **Béliers/Caprins :** Vente suivie et cours inchangés.
PROCHAIN MARCHÉ : LUNDI 4 OCTOBRE (pesée 6h - vente 9h).

	E	U	R	O
Brebis	-	0,82 à 1,06 (51 à 81€)	0,40 à 0,82 (23 à 50€)	0,10 à 0,40 (2 à 24€)
Béliers: 75 à 163 € - Chèvres: 10 à 28 € - Boucs : 20 à 35 - Agneaux maigres: 45 à 85 (1,70 à 2,60)				
Agneaux gras -38 kg (79 à 101 €)	-	2,40 à 2,76	2,15 à 2,40	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (85 à 114 €)	-	2,35 à 2,80	2,16 à 2,35	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (95 à 118 €)	-	2,15 à 2,56	2,00 à 2,15	-
Agneaux gras + 50 kg (91 à 137 €)	-	2,00 à 2,76	1,70 à 2,00	-

EFFECTIFS Agneaux: 849- **Brebis**: 217 - **Béliers**: 06 - **Caprins**: 34. www.sicafome.frwww.sicafome.fr

SANCOINS 22 septembre

Amenés 1.061, dont 535 agneaux, 141 agneaux d'embouche, 360 brebis et 25 béliers.

Cours reconduits pour les sujets légers. Meilleure demande pour les lourds à l'approche de l'Aïd el Kébir, hausse des tarifs. Meilleure demande en brebis de bonne qualité. Prix maintenus pour les autres catégories.
A la pièce : **Brebis** suitées inc. **Béliers de réforme** 68,00-110,00-85,00 (=). **Agneaux** d'embouche 50,00-70,00-60,00 (=).
Au kg : **Agneaux laitons** 16-19 kg U 5,25-5,60-5,40 (=); R 4,95-5,30-5,15 (=); 19-22 kg U 4,90-5,20-5,10 (=); R 4,55-4,95-4,80 (=); plus de 22 kg U 4,55-4,90-4,80 (+0,40); R 4,40-4,80-4,70 (+0,40). **Brebis de réforme** moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,80-2,10-1,95 (+0,10); R 1,41-1,55-1,45 (+0,10); O 1,10-1,24-1,20 (+0,10).

Veaux d'élevage — **22 septembre**

Amenés 43.
De faibles apports. Mauvaise demande.
A la pièce : **Veaux** Charolais mâles légers 175,00-255,00-220,00 (-10,00); lourds 265,00-330,00-300,00 (=); conformation supérieure 335,00-400,00-360,00 (=); Charolaises femelles légères 160,00-215,00-190,00 (=); lourdes 215,00-290,00-270,00 (=); conformation supérieure 295,00-350,00-325,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 175,00-250,00-210,00 (-15,00); lourds 255,00-315,00-295,00 (=); conformation supérieure 320,00-380,00-350,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 160,00-215,00-190,00 (=); lourdes 220,00-280,00-270,00 (=); conformation supérieure 285,00-340,00-315,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande bovine

CORBIGNY Sicagemac 27 septembre

Bovins:338	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (290-400 kg)	700-970	2,32-2,46
Broutards (420-515 kg)	980-1150	2,24-2,49
Taurillons d'herbe (220-335 kg)	470-770	2,05-2,31
Taurillons d'herbe (375-535 kg)	750-1220	2,01-2,27
Laitonnes (185-350 kg)	430-770	2,04-2,31
Génisses 18-24 mois (305-440 kg)	580-900	1,71-2,15
Taureaux (790-880 kg)	940-1080	1,04-1,23
Vaches suitées mâles et femelles	1210-1760	
Vaches légères	700-860	
Vaches entre deux	880-1060	
Vaches lourdes	1070-1360	

Vente plus fluide en broutards et taurillons à des tarifs plus soutenus, vente quasi-totale. Placement régulier en laitonnes et génisses d'export à des cours facilement reconduits. La présentation en vachesest toujours de qualité correcte permettant ainsi de tenir les cours malgré le peu d'intérêt des acheteurs pour les animaux gras.
Prochain marché : 04 OCTOBRE.

COLLECTE DE LAINE MERCREDI 20 OCTOBRE DE 8H À 10H

Bovins gras:27
Vaches de viande : 2,76 à 3,02 €/kg de viande - Génisses de viande : 3,08 à 3,30 €/kg de viande - Boeufs de viande : 3,20 à 3,36 €/kg de viande
Les besoins en animaux finis sont très limités, tarifs de nouveau en baisse.

Moyenne des correspondants - Commission régionale de cotations gros bovins entrée abattoir de Dijon
du 20 au 26 septembre

	E	U	R	O	P
BOEUFS	-	3,43	3,25 (+0,05)	2,85(+0,02)	-
GENISSES	-	3,95 (-0,05)	3,29(=)	-	-
VACHES	-	3,52 (-0,03)	3,17 (-0,02)	2,75 (-0,01)	2,45 (-0,02)
TAUREAUX	-	-	-	-	-
JEUNES BOVINS)	-	3,44 (+0,05)	3,16 (+0,01)	2,76 (=)	

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 28 septembre

Effectif: Bovins gras : 546 • Broutards: 10 • Génisses + 2 ans: 38 • Génisses - 2 ans : 210 • Laitonnes : 131 • Taureaux : 18 • Taurillons: 64 • Vaches: 260 • Vaches suitées: 26 • Veaux: 04 -Culards: 10 • Divers: 13

	E	U	R	O
Taurillons 300 à 400kg (670 à 890 €)	-	2,35 à 2,50	2,20 à 2,35	-
Broutards 200 à 250kg (580 à 670 €)	-	2,75 à 2,90	2,50 à 2,75	-
Broutards 250 à 300kg (680 à 780 €)	-	2,65 à ,2,80	2,50 à 2,65	-
Broutards 300 à 350kg (770 à 890€)	-	2,50 à 2,62	2,40 à 2,50	-
Broutards 350 à 400kg (850 à 1010 €)	-	2,42 à 2,57	2,25 à 2,42	-
Broutards 400 à 450kg (920 à 1100 €)	-	2,35 à 2,50	2,25 à 2,35	-
Broutards 450 à 500kg (1080 à 1190 €)	-	2,35 à 2,46	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (530 à 670 €)	-	2,25 à 2,65	2,15 à 2,25	-
Laitonnes +300kg (650 à 850)	-	2,15 à 2,38	2,05 à 2,15	-
Génisses 12/24 mois <400kg (560 à 830 €)	-	2,05 à 2,20	1,85 à 2,05	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (810 à 960 €)	-	2,00 à 2,23	1,90 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois +450 kg (910 à 1000 €)	-	1,90 à 2,15	1,70 à 1,90	-
Génisses 24/36 mois (710 à 1330 €)	1,86 à 2,48	1,55 à 1,86	1,40 à 1,55	-
Vaches -5 ans	1,85 à 2,05 (1060 à 1620€)	1,48 à 1,90 (960 à 1600€)	1,30 à 1,48 (720 à 1150€)	1,10 à 1,30 (600 à 700)
Vaches 5 à 10 ans	1,90 à 2,15 (1450 à 1920€)	1,45 à 1,80 (920 à 1470€)	1,35 à 1,45 (680 à 1120€)	1,10 à 1,30 (680 à 780)
Vaches +10 ans	-	1,40 à 1,60 (880 à 1340)	1,20 à 1,40 (720 à 1110)	-
Vaches suitées 840 à 1740€				
Taureaux (980 à 1480 €)	-	1,30 à 1,50	1,10 à 1,30	

DIVERS

1 génisse 30 mois culard 588kg 2250 € (3,83) - 1 laitonne 336kg : 1420 (4,23)

Apports de très bonne qualité, 90% de vendus. Présentés : 1 320

Broutards: Beaucoup de lots présentés sont d'excellentse qualité et voient leurs cours sensiblement maintenus. Les cours continuent de s'effriter en marchandise moyenne ou inférieure. **Laitonnes**: Vente rapide et totale à des des coursqui augmentent légèrement.. **Génisses :** Cous reconduits en sujets de 400kg. Transactions plus difficiles en lourdes avec invendus. **Vaches :** Présentation de très bonne qualité permettant une vente rapide à des cours stabilisés après la baisse enregistrée la semaine passée.

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

20 au 26 septembre

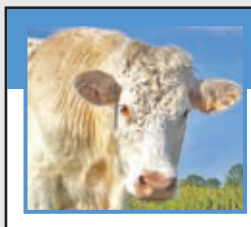
RACE CHAROLAISE

Cat.	Âge	Poids	Classe	SEM. PRECEDENTE Cot Reg.	SEM. PRECEDENTE Diff.	SEMAINE EN COURS Cotation	SEMAINE EN COURS Ecart
MÂLES	6/12 M	250	E	INC		INC	
			U	INC		INC	
			R	INC		INC	
		300	E	INC		INC	
			U	2,48	=	2,49	0,01
			R	INC		INC	
		350	E	INC		INC	
			U	2,38	-0,02	2,38	=
			R	INC		INC	
		400	E	INC		INC	
			U	2,36	=	2,36	=
			R	INC		INC	
	12/18 M	450	E	INC		INC	
			U	2,26	-0,03	2,26	=
			R	INC		INC	
		500	E	INC		INC	
			U	2,13	-0,03	2,15	0,02
			R	INC		INC	
FEMELLES	6/12 M	270	E	INC		INC	
			U	2,11	0,02	2,11	=
			R	INC		INC	
	12/24 M	400	E	INC		INC	
			U	1,89	-0,01	1,89	=
			R	INC		INC	

Tendance précédente :
Les légers se maintiennent, baisse en animaux lourds.

Tendance de la semaine :
Activité de saison, reconduction des cours

▶ Des professionnels à votre service


EARL CUNIN
PÉDICURE ET ÉCORNAGE
Tous bovins
Tel. 06 17 49 08 63 21210 JUILLENAY

L'Eleveur Bourguignon
CELLOPLAST
DEVIS ET CONSEILS PERSONNALISÉS
• Filet brise-vent sur mesure
pour bâtiment de stockage céréales et d'élevage

+ 15 ANS D'EXPÉRIENCE
Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73
12 rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

METALBAC
ZA DES CHAMPS GILBARDS
89240 POURRAIN
Tél : 03 86 418 814
Tôles de couverture, bardage, tôles tuile - Fer au détail - Quincaillerie
Grillage - Pliage - Bois de charpente

PACK ADSL
VISIONAUTE
Caméra + Boitier ADSL Visionaute
SOMMET de l'ÉLEVAGE
Hall 3 Stand 22
Cournon - 6 au 8 octobre 2010

N°Azur 0 810 40 10 98
PRIX APPEL LOCAL
agri-video-system.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Analyse du marché des Grandes Cultures

Céréales : le marché du blé a corrigé à la baisse

Le rapport de force entre les céréales tend à se modifier. Le maïs très ferme la semaine dernière et aux commandes des marchés, commence à être boudé par les fabricants d'aliments du bétail au profit du blé.

Blé tendre : détente

Les cours, tirés à la hausse en début de semaine dernière par ceux du maïs, se sont nettement détendus. Le recul est avant tout dû à d'importantes prises de bénéfices réalisées sur les marchés à terme en l'absence de réel élément nouveau susceptible de faire évoluer le marché. La fermeté de l'euro par rapport au dollar n'est pas pour favoriser la compétitivité des céréales françaises sur le marché mondial et cela alimente le recul du marché.

L'activité portuaire s'anime régulièrement sans plus alors que l'on ne rapporte pas de nouveau appel d'offres à l'international. Le repli des cours a en revanche relancé l'intérêt des fabricants d'aliments composés alors que le maïs est devenu relativement cher par rapport au blé. Notons néanmoins que les industriels bretons se tournent toujours aussi volontiers vers les produits d'importation. Les meuniers sont bien couverts sur la première partie de campagne et s'intéressent à la seconde et même à la nouvelle récolte.

Maïs : marché tenu

Le marché a fortement progressé et tend désormais à plafonner. La tension était avant tout héritée de l'orientation du maïs sur le marché à terme de Chicago. Ce dernier s'est montré très ferme en raison de conditions météo laissant craindre un recul des rendements aux États-Unis. Mais le temps est désormais plus clément et la tendance haussière s'essouffle, d'autant que cette progression des prix a modéré l'intérêt de la nutrition animale pour cette matière première en France. Les industriels du nord de l'UE, craignant une reprise de la hausse, procèdent à des achats de couverture. L'activité portuaire est réduite.

Orge fourragère : demandée

Les prix se sont nettement consolidés en sympathie avec le maïs et sous l'effet d'une présence modérée des vendeurs. La nutrition animale est en revanche plutôt preneuse. Le portuaire s'est animé ponctuellement. Les prix enregistrent désormais un mouvement de détente.

Orge de brasserie : calme

La demande de la malterie est peu présente avec des industriels déjà bien couverts. L'activité commerciale est très réduite. Les cours évoluent finalement peu par rapport aux oscillations observées sur les autres marchés.

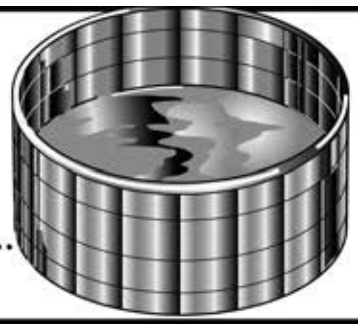
Blé dur : tendu

La qualité de la récolte canadienne serait très décevante, ce qui alimente la fermeté sur un marché déjà tendu. Les vendeurs sont en effet peu présents, ce qui fait grimper les prix. La demande, sans être débordante, se manifeste tout de même.

Colza : dopé par le soja

Le marché est fermement orienté avec notamment des volumes disponibles relativement faibles au niveau européen et une demande importante. La production de la mer Noire est également réduite. Cela alimente la fermeté, tout comme la vive tension des prix du soja sur le marché à terme de Chicago. Les conditions météorologiques au Brésil et aux États-Unis sont en effet défavorables, ce qui tend à renforcer la fermeté du marché. Le soja américain, qui bénéficie d'une bonne demande à l'exportation, a d'ailleurs atteint des sommets cette semaine sur le marché à terme américain.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr
FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr

DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Matériel

Tracteur

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE AVIGNON
ZA de la Crau - RN 7 - 13670 SAINT ANDIOL
Tél 04 90 95 10 00 - Fax 04 90 95 12 44

TRACTEURS

CLAAS ARES 657 ATZ / ARES 836 RZ	2006 / 2007
CELTIS 456 RX	2005
RENAULT ARES 735 RZ / ARES 620 RZ	2001 / 2000
CASE MXU 125 PRO	2004
DEUTZ AGROTRON K100	2008
MASSEY FERGUSSON 6490	2004
VALTRA 6250 H	2006

MOISSONNEUSES BATTEUSES

CLAAS LEXION 520 / LEXION 540	2006 / 2009
MEDION 310	2007
TUCANO 320 / TUCANO 430	2009
JOHN DEERE 9560 WTS i	2006
NEW HOLLAND CX 740 / CR 9070	2002 / 2009
MASSEY FERGUSON 7256	2003

MATERIELS

GREGOIRE CHARRUE RY7	2002
N HOLLAND PRESSE BB 920	2000
SUPERTINO PRESSE SR 6080	1998
POTTINGER FANEUSE HIT S4N	2006
FAUCHEUSE 265 N	2005

Toutes nos occasions sur www.tractomarket.com/avignon
CLAAS

07 - Vds charrue bissoc Gregoire Besson sécurité TBE + HBO Huard petit prix
✆ **04 75 06 74 59 HR**

26 - VDS Renault 891-4 an86 7800h 100cv BE 8 500E à débattre
✆ **06 86 87 01 93**

38 - Vds Same Dorado 76 dt, 2006, 2000 h, clim inv., hydro. tripleur + chargeur Quicke Q30 BMS150.
✆ **06 22 63 45 94**

38 - Vds tracteur Renault 551 BE cabine 5700 euros à débattre.
✆ **06 31 90 52 47 HR**

38 - Vds tract Ford 5610 fourche an. 82, 2 rm, 7600 h + tombereau exo TVA, B.E.G.: 6500E cause non utilisation.
✆ **06 14 53 72 48**

42 - Vds Renault 421, 42 ch, an. 75, bon état. Pirouette Claas, andaineur 2,80m, tête pivotante
✆ **04.77.68.47.04**

42 - Vds cause cessation tracteur Claas 617 ATZ, an. 2008, 1 800 h, tbé, 110 ch
✆ **06.60.89.20.62**

42 - Vds tracteur Landini 6880, 5400 h, 4 RM, an. 1993, bon état, cause retraite, sans TVA
✆ **06.83.21.32.67**

57 - Vds tracteur Deutz Agrotron 100 4RM 100cv turbo 2 600H clim, année 2004.
✆ **06 18 70 71 20**

67 - Vends tracteur Mc Cormick MTX 140 4x4 pont suspendu trés bon état, prix à débattre.
✆ **06 30 45 09 81**

71 - Vds tracteur Renault Celtis 75 CV, arceau, 2004, 1.780 H, 2 R.M., état neuf, 18 000 euros.
✆ **06 85 32 53 80**

84 - Vds charrues non-stop 2-3-4 socs, covercrops 24,28, 30, 36 dis., décompacteur 6 d. DUROU, semoirs 2,50-3-4 m, broyeurs 2,25 et 2,40 (mat. nf défraichi)
✆ **04 66 24 26 11**

Travail sol

01 - Vds charrue Huard 575 GD bon état
✆ **06.15.89.93.79**

18 - A vendre herse à terrage forcé Lachaud, 6,30 m, rep. hydrau., herse peigne, roto herse, BE ; déchaumeur Rabewerk, 4 m, pièces usure neuve, rouleau barre, avec herse peigne, 3 rangées Lachaud, dents diam 16.
✆ **06.13.40.56.90**

21 - VEND charrue réversible 4 fers avec déclanchement hydraulique de marque Bugnot, prix: 6 000€. (3801)
✆ **06 23 12 05 53**

21 - VENDS girobroyeur Quivogne, largeur 1.80 m., bon état, prix: 1 200 euros (3906)
✆ **06 79 80 44 50**

26 - VDS Semoir à blé Sulky 2.40m 13rgs TBE + 1 andaineur soleil Rémy BE bas prix
✆ **04 75 68 64 05 (soir)**

38 - Vds charrue Huard Trisocs retournement hydraulique sécurité boulons, charrue vigneronne 6 socs marque Nivon pour arboriculteur.
✆ **06 85 76 02 75**

38 - Vds charrue IH varilarge 3 corps sécurité non stop bon état : 1300 euros à débattre.
✆ **04 74 88 65 48**

71 - VENDS charrue Quadrisocs Kwerneland sécurité non-stop équipée varilarge déflecteurs. (3803)
✆ **03 85 84 70 14 HR**

89 - VENDS herse rotative Amazone 4 m., TBE, 4 000 € - charrue Grégoire et Besson 5 + 1, 3 000 € (380A)
✆ **06 70 92 69 45**

89 - VENDS charrue Huard 375 NSH 4 socs + ras BE, corps neuf, usure 10 %, roue terrage, prix: 4 500 euros. (3903)
✆ **03 86 32 05 11**
ou 06 75 79 67 06

Récolte

01 - Vds cueilleur maïs Fantini + pièces MF520 équipement céréales 3600 H + pièces
✆ **06.66.67.15.52**

21 - RECHERCHE arracheuse betterave 3 rangs. (3813)
✆ **06 99 17 97 55**

26 - VDS Secoueuse à noix à câble fabrication artisan ALE prix 400euros à débattre
✆ **06 84 51 30 36**

38 - Vds cueilleurs maïs 5 rgs Dominoni 9955 broy. vis Laté-Fantini broy. an 2000 TBE.
✆ **04 76 38 23 98 HR**

42 - Rech. presse balles rondes, 120 x 120
✆ **06.23.19.33.18**

54 - Cse cess Cuma vds presse Vicon LB 12200 essieu tandem 35 000 BTS an. 2005 17 500 euros.
✆ **06 03 20 80 05**

69 - Cherche mois batt Class consul Senator Protector Mercator Dominator 80 85 J. Deer 960 965 970 975 et Massey Ferguson 307 440 506 507.
✆ **06 84 61 38 25**

Traitement

26 - VDS Pulvérisateur Traîné Comet 1500l + Rampe 12M neuve av. treuil marq. Tecnoma
✆ **04 75 07 30 82**

Arbo-viti

38 - Recherche atomiseur pour noyer double turbine, faire offre au :
✆ **06 32 12 96 87**

Distribution

01 - Vds dessileuse pailleuse Kuhn distribue foin et enrubannage tbé
✆ **06.09.87.41.52**

07 - Vends désileuse pailleuse recycleuse Euromark TX6902 prix 5 000 euros
✆ **06 74 46 54 96**

42 - Vds dessileuse Jeulin 3m3 semi-portée, tapis refait, tbé
✆ **06.78.71.12.86**
ou 04.77.30.98.61

Epandage

39 - Vds épandeur d'occasion Heywang 5 et 7 tonnes
✆ **03 84 43 16 51**

Cave

38 - Vds cuve et tonneaux 200 l, 100 l et 50 l bon état.
✆ **04 74 59 94 76 HR**

Agri. divers

01 - Vds pipeline Melotte 4 postes tuyaux diam.50mm
✆ **04.74.42.90.36**

01 - Vds benne Leboulch 99, 12 T, 2 essieux, pneus 550 60 22,5 ; salle de traite Delaval 5 postes
✆ **06.87.39.09.34**

01 - Vds broyeur Quivogne 2,50 jamais maïs année 2000 bé
✆ **04.72.26.17.71**

07 - Vds remorque Devès 8T rid. rabat. reh céréale-reh ens. équipement balle ronde très bon état
✆ **06 85 14 46 51**

21 - VENDS pulvé 600 l., pompe Cosmet 9 m., - épandeur Berry 5 T., - aplatisseur FAO avec mélangeur. (3704)
✆ **03 80 20 20 18**

21 - VENDS combiné vibro avec semoir Sulky 4 m. GC + cover crop 32 disques, 660, 12 paliers. (3902)
✆ **06 99 66 81 96**

21 - VENDS semoir à engrais Amazone ZAU 1 500 (800 €), - herse alt. Amazone Red 40 Paker + portacourt (1 200 €), - abreuvoir La Buvette, - réducteur curage Noirot, - tondeuse ovins et bovins Lister, le tout en TBE. (390C)
✆ **06 19 22 14 06**

26 - VDS Charrue Huard-Cutivateur Nivon-Tracteur JD2140 Compresseur de taille
✆ **04 75 47 01 62 (HR)**

26 - VDS Remorq Alma echelette foin plat bascul hydroliq 1500e - Enrouleur tourelle bv hs pour pièce Tuyau diam90 long280 canon retr lent
✆ **06 68 98 15 58**

26 - RECHERCHE Remorque métallique 4 roues tourelle cu 5-6T
✆ **06 08 64 32 97**

38 - Vds semoir à grains 19 rangs 3 m Sulky + vibro en combiné semoir engrais DPx1154 - 2200 l + lève-sac cultivateur 13 rangs 3 poutres, semoir monograine maïs tournesol 5 rangs rouleau.
✆ **06 80 85 11 84**

38 - Vends chaudière fonte 150 l état neuf porcs sanglier treuil labour vignes prise de force et bêche.
✆ **04 76 96 71 06**

38 - Vds semoir à blé Gougis 2,5 m, TBE + charrue vigneronne 4 socs Grenier TBE + 3 pneus montés sur jantes pour Iveco, 195/75R16C, TBE + Vds pommes rouge et Barbe.
✆ **04 76 36 42 31 -**
06 72 71 74 29

38 - Vds vibrosem 3 m carrè., charrue vigneronne 4 socs, semoir maïs 4 rgs 5 tour, pompe tracteur 40 m3 à 7 kg.
✆ **06 70 52 25 35**

38 - Vds broyeur à farine sur roues moteur récent 220 v - 380 v, prise 380 v - 4 kw, disjoncteur thermique 200,00 euros.
✆ **04 74 33 81 07**
ou 06 70 21 70 84

42 - Rech. fourche Mailleux, Cadette ou MX 255, vends GA 280
✆ **04.77.79.68.96**

42 - Vds remorque réfrigérée conv. pour vente divers + fromages, état neuf + vitr. serv. 1 an, à débat. + sem. eng. port. 500 kg, état neuf, serv. 2X
✆ **06.87.77.09.88**

51 - Vds MB New Holland 8055 coupe 4,57 m cab. broyeur prête pour les maïs - Epandeur Kuhn 28 m Precis 2.400 L b,che.
✆ **06 80 63 14 77**

58 - VENDS tracteur Ford 8240 SLE, - plateau Mazer 8 m., - benne Gilibert 11 T, - pailleuse Belair. 2 bottes, - covercrop 24 dents auto-port., - épandeur Amazone 1501, - 2 cellules à grains, diam. 265, - 3 vis, diam. 100, - broyeur mélangeur Law, TBE. (3707)
✆ **03 86 60 13 40**

58 - VENDS pailleuse Kuhn 2060 M portée goulotte 360 CDE élect., 2007, - bétaillère Bruneau 2003, 2.40 x 3.80 m. (3909)
✆ **03 86 50 02 74**
après 20h

67 - Vds épandeur en nappe pour engrais pulvérulent Sulky 3 m DPA. Vends cueilleur Dominoni 6 rangs repliable broyeur année 2002.
✆ **03 88 72 36 34**

70 - Vds Herse rotative Maschio DM 3000, Semoir Nodet 3m, Tracteur New Holland 5640 SLE 1996 BE.
✆ **06 17 77 25 18**

70 - Vds Tonne à lisier Pichon TCI 11500T, Tracteur Fendt Vario 714, 355h, Balayeuse Bugnot BR 250, Girobroyeur Pinut birotor 3m, Godet désileur Emily, Cage de contention Maréchal, Ratelier Balle ronde Prétot, Roul. Paker 3m.
✆ **03 84 75 26 83**
ou 06 08 00 38 29

71 - Vds, cause cessation, semoir à grains quinze rangs à disque, marque Roger, bon état général.
✆ **06 77 16 16 95**

71 - Vends télescopique Merlo 33.7 KT, 115 CV, de 2004, Load Sensing, pneu 10 % usure, très bon état.
✆ **06 81 59 12 08**

74 - Vds pompe gros débit électrique sur roues aspiration diamètre 80 mm, 500 €
✆ **04 50 75 70 46**

Elevage

21 - CHERCHE râteliers balles rondes ou rectangulaires. (3810)
✆ **06 84 17 18 33**

38 - Vds tank à lait prominox 2700 l cause capacité bon état + semoir céréale 3 m.
✆ **06 21 06 04 10 -**
06 75 60 05 56

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds J9 bétaillère 86, 190 Mkm, tbé, px 5500 euros TTC ; Mercédès 410 chassis cabine 99, 233 Mkm px 7150 euros HT ; Man 12-224 chassis cabine longueur carrossable 5m50 prix 11 500 euros HT tbé
✆ **04.50.37.82.14**
ou 06.87.05.63.94

38 - Vds 709 Mercedès bétaillère + porte viande 2 caisses amovible 96000 km : 13 000 HT.
✆ **06 89 82 86 17**

42 - Vds boxer bétail an. 2002, caisse neuve, 4 ans, 145 000 km, très bon état
✆ **06.15.54.14.79**

42 - Vds Kangoo D55, 56 000 km, tbé
✆ **06.61.08.66.03 hr ou**
04.77.64.92.12

71 - Vds Master bétail., caisse alu neuve 120 de 2005.
✆ **06 87 39 25 00**

Tourisme

01 - Vds 4 pneus hiver marque Bridgestone dim. 145/80R13 ; Convient pour Renault 4L, Peugeot 205 ; En très bon état ; Prix : 110 Euros le lot
✆ **06.98.45.33.98**

Achat-Vente

Récolte

03 - Vends canton de Jaligny maïs ensilage 10 ha.
✆ **06 81 97 54 08**

01 - Achète foin de préférence balles rectangulaires ou MD poss. échange avec paille, paiement comptant
✆ **06.85.73.16.09**

03 - Vd maïs grains entiers ou aplatis livré vrac ou big bag.
✆ **06 80 72 02 97**
ou d.menat@orange.fr

26 - VDS Pomme de terre pour bétail - Livraison possible
✆ **06 07 75 04 96**

42 - Vends maïs ensilage, 3 ha, à Chirassimont (Loire)
✆ **06.09.57.40.59**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03.84.32.30.91**
ou 06.86.08.38.02

Fourrage

21 - Agri VEND paille triticale, pois, avoine, - foin de PN bottes carrées 80x90x245, - enrubannage TV avec RGA, produit C2 bio, liv. pos. (37VB4)
✆ **06 22 18 10 57**

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

69 - Vds belle paille d'orge et blé, foin, de qualité BR ou HD livraison par Crq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép**

74 - Achète foin récolte 2009 ou 2010, à prendre sur place
✆ **06 08 68 03 85**

VENTE-ACHAT
PAILLE & FOIN 2010
balles rondes / rectangulaires
SARL AGRI PRESTA
06 60 75 36 84
03 80 62 36 84 *(après 20h00)*

Bâtiment

RCY TEXTILES TECHNIQUES REYNAUD-CAUVIN YVOSE
AGRICULTURE
Fabricant Rideaux brise-vent

- Rideaux salle de traite
- Portes rapides
- Aérations latérales

Contact : 03 85 76 32 71
www.rcy.fr


Propriété

01 - Cherche ferme avec terres et bois
✆ **06.74.49.08.20.**
ou 06.76.45.15.29

21 - CHERCHE pâtures, location ou vente. Etudie toutes propositions. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cedex. (3812)
Terres de Bourgogne

21 - VEND DPU libre sans terre (3901)
✆ **03 80 84 40 04**

38 - Vds paille, foin, ensilage, plante entière ou épis.
✆ **06 98 58 08 85**

70 - Ferme à vendre ou à louer, 4 pièces meublé bon état, Ecurie, Grange, 15 ares, Terrain convient petit élevage, 100 000 Hors AGE.
✆ **03 84 91 25 73**
ou 06 78 14 62 25

70 - Ferme à vendre ou à louer, 4 piéces meublé bon état, Ecurie, Grange, 15 ares, Terrain convient petit élevage, 100 000 Hors AGE.
✆ **03 84 91 25 73**
ou 06 78 14 62 25

Divers

26 - VDS Congélateur bac TBE Elcold Danois 285 litres Servi 5 ans Prix 130e
✆ **04 75 31 93 51 (HR)**

26 - VD Tracteur J Deere 7430.09 Mélangeuse Tatoma 2 remorques 14t-Fourragère-Presse-Faucheuse
✆ **06 68 46 23 06**

38 - Vds 4 grillages de 4 m2 l'un, dim. L 4m l 1m P 15 cm, cadre bois, grille Galva, maille 1cmx2,5 cm, fab. artisanale, solide pour séchage tous fruits, légumes, fleurs 120 E les 4 ; Vds ds emballage, 4 roulements, marque SNR Réf. 6207EE : 50 E les 4, 3 roulements, marque SNR Réf. 2207KG15J : 90 E les 3.
✆ **04 76 64 54 40 HR**

38 - Vds chaudière bois neuve perge bûche 50 : 1500 euros
✆ **06 61 94 22 26**

38 - Recherche ancien four à pain portable, bon état.
✆ **06 60 30 16 97**

38 - Recherche ancien four à pain portable, bon état.
✆ **06 60 30 16 97**

39 - Recherche cuve à fromage inox 200 l env. Faire offre
✆ **06 71 36 22 85**

39 - Recherche écrémeuse et baratte à beurre. Contenance moins de 50 litres. Faire offre
✆ **06 71 36 22 85**

Location

Agricole

67 - Loue bâtiment agricole fermé 1330 m2 toute possibilité d'activité hall de stockage 300 m2 fermé et hall de stockage ouvert +20 m2.
✆ **06 85 34 45 86**

Autre

38 - Loue à étudiant, SMH, entrée campus, chambre accès cuisine salon, SDB, 290 E mensuel ch. comprise.
✆ **04 76 72 07 28**

TERRES DE BOURGOGNE
03 80 78 90 40

Offre

Emploi

07 - DDCSPP 07 rech CDD 3 mois oct à déc préposé sanitaires abattoir Privas formation incluse
✆ **04 75 66 53 40**

07 - La DDCSPP cherche préposé sanitaires pr abattoirs Nord Ardèche CDD 3 mois (oct à déc) 32H/semaine
✆ **04 75 66 53 40**

25 - JA 30 ans secteur Levier cherche associé Gaec AOC Comté 320.000 l quota.
✆ **06 79 53 18 66**

26 - Elevages avicoles Montmeyran 26 recrute un chef d'équipe, formation et logement possible, temps complet, CDI, salaire motivant à débattre.
CV à envoyer à l'entreprise Elevage Saint Marcellin Quartier Beaurabel 26120 Montmeyran

71 - Recherche en CDI J. H. motivé, niveau BTA, permis B sur exploitation polyculture élevage charolais 300 ha.
✆ **06 85 66 50 98**

84 - Exp. Compt. rech. Collab. confirmé sur vaucluse, connais. sect. agri. - déplacement CH2 Clt
bakertilly@srec.fr

84 - Rech. Tech. Paie pour création poste sur Avignon, mercredi travaillé, débutant accepté - CV+LM
bakertilly@srec.fr

89 - Groupement employeurs polyculture-élevage RECHERCHE salarié (H-F) sérieux, autonome, expérience, connaissance multiple. (3904)
✆ **03 86 45 40 72**
ou 06 70 05 32 26

Demande

Emploi

71 - J.H. motivé cherche emploi polyculture élevage, entreprise agricole, (départements 03, 21, 42, 58, 71), diplômes Bac Pro CGEA CACES + permis + véhicule.
✆ **06 73 78 87 24**
ou 03 85 25 30 03

Offre

Service

84 - AMINE Agri. propose ses services pour cueillette fruits, travail sérieux et soigné garanti-Tarif à négocier.
✆ **06 89 16 08 84**

Animaux

Divers

71 - Cause retraite vends vaches ch. avec veaux, IBR A, vaches FCO OK, livraison assurée.
✆ **03 85 47 31 80**
ou 06 84 13 84 01

Bovin

01 - Cse cess vds vaches et génisses Holstein et Brune
✆ **06.75.39.15.26**

01 - Vds 1 taureau Charolais apte saillie + génisses et 1er veau terme 10 sept-octobre issus ins TGS gros form.
✆ **06.14.87.71.79**

01 - Cause cessation vds vaches Montbéliardes au lait 2è, 3è, 4è, 6è lactations
✆ **06.80.14.87.27**

01 - Vds cse cess génisses terme oct nov déc. CL 8500
✆ **06.14.65.32.48**

03 - VENDS reproducteurs limousins HBL 1 an + 4 ans, laitonnes, génisses et vaches pleines, vêlage automne. Elevage LENA. (32VB4)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds 3 vaches limousines 9 à 10 ans avec leurs veaux 1 mois + 1 veau de 3 semaines toutes garanties sanitaires
✆ **06 34 12 28 65**
ou 04 75 52 89 52

18 - Vends veaux reproducteurs, génisses pleines, HBC, FCO 1 et 8, indem. IBR. Gayon S.
✆ **02.48.74.51.39**
ou 06.86.76.81.23

21 - VENDS génisses limousines, vêlage nov.-déc. et génisses d'un an H.B.L. (39VB3)
✆ **06 82 69 28 68 HR**

21 - Cause cessation VENDS génisses 18 mois charolaises, garanties sanitaires. (3802)
✆ **03 80 97 09 54**

21 - VENDS génisses 30 mois pleines et taureaux 18 mois HBC, GS. Lechenault Yves - 21230 Foissy (3805
✆ **03 80 84 20 14 -**
06 68 67 74 41

21 - VENDS reproducteurs charolais 10 & 18 mois, et 12 génisses pleines, G.S. Gérard Virely - 21460 Epoissotte. (3807)
✆ **03 80 96 44 68**

21 - VENDS vaches pleines, taureaux 18 mois, veaux de l'année, HBC, TGS. Choubley Laurent (3907)
✆ **06 76 65 35 98**

21 - VENDS vaches charolaises pleines, terme février-mars, cause surnombre. (39VB2)
✆ **03 80 20 23 23 -**
06 81 68 45 12

26 - VDS cause retraite vaches prêtes et en lactation Race 46 et 12
✆ **04 75 45 50 67 (HR)**

26 - VDS Troupeau Charolais vaches génisses à terme début Oct - 2 Taureaux - Génisses 2 ans
✆ **06 68 46 23 06**

38 - Vends vaches Limousines suitées TGS dociles.
✆ **06 71 72 04 51**
le matin

38 - Vends vaches Montbéliardes + Abondances + Charolaises pleines du charolais ou du limousins.
✆ **06 89 09 72 67**

38 - Vds lot génisses Charolaise 9 mois bio + lot vache et veaux bio naissance septembre.
✆ **06 74 90 82 56**

38 - Vds génisses et vaches prêtes ou vêlées Prim'holstein CL 8500 kg en logettes au choix.
✆ **06 86 80 61 37**

38 - Vends 2 génisses Monb. termes Octobre et décembre plus charrue trisoc Grégoire Besson RB4.
✆ **04 74 84 53 39 HR**

42 - Vds c. cess. 15 génisses ch., 30 mois, présumées pleines BO vêl. mars 2011
✆ **06.64.23.82.54**

42 - Vds 10 velles Salers, de 8-9 mois, sevrées, très dociles, dressées, attachées, bonne origine par le père
✆ **04.71.20.27.56,**
06.50.57.85.07 HR

42 - Vente en permanence génisses gestantes et génisses au lait prim'holstein
✆ **06.08.65.52.51,**
fax 04.77.27.82.58

42 - Vds génisses 30 mois, pleines, charolaises HBC terme déc. Cuisset JM, St-Germain-Lespinasse
✆ **04.77.65.53.33**
ou 06.30.92.60.12

55 - Vds taureaux Holstein à saillir, trés bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - Cause arrêt VENDS génisses 30 mois, vêlage fin 10/2010, 14 charolaises, 16 limousines. (3701)
✆ **06 11 53 07 45**
ou 03 86 84 94 52

58 - VENDS taureaux reproducteurs non inscrit 10 mois, issue IA, vêlage facile. (3804)
✆ **06 83 54 99 29**

58 - VENDS très bons veaux reproducteurs charolais NI type viande et mixte, prix 1 400 à 1 600 € (380C)
✆ **06 20 51 76 64 -**
06 15 51 57 50

58 - VENDS taureaux charolais 18 mois, BO. Pannetier Denis (3814)
✆ **03 86 29 03 39 -**
06 81 04 68 24

58 - Elevage Limousin VENDS génisses 2 ans, génisses 3 ans pleines, taureaux 2 ans, 6 ans, 7 ans. Pannetier Nathalie (3815)
✆ **03 86 29 03 39 -**
06 81 04 68 24

58 - VENDS veaux HBC ou non 18 mois, - 1 taureau HBC 4 ans, type viande. Pautet - Savigny Poil Fol(39VB1)
✆ **06 13 33 44 38**

58 - VENDS taureaux de 18 mois, très bons et 2 taureaux de 3 ans. TGS. (390B)
✆ **06 16 59 59 48**
ou 03 86 25 49 77

58 - VENDS TB taureaux 18 mois dont plusieurs conformation viande + veaux de l'année le tout HBC, TGS. GAEC Vannereux (390A)
✆ **03 86 38 61 47**
ou 06 82 16 68 14

58 - Cause cessation VENDS génisses de 1 an + taureaux 18 mois + veaux de l'année, le tout HBC. (3910)
✆ **03 86 37 25 20 HR**

58 - VENDS plusieurs très bons taureaux 18 mois, HBC. (390D)
✆ **03 86 68 80 03**
ou 06 75 69 10 18

69 - Vends reproducteurs limousins, bonnes origines, inscrits HBL, Indemne IBR - Elevage Laby.
✆ **04 78 05 11 20**
ou 06 08 10 22 44

71 - GIE Monts du charolais propose en permanence reproducteurs M et F.
✆ **06 16 18 61 05**
ou 06 09 33 42 14

71 - VENDS 6 taureaux charollais 18 mois, veaux repro. type viande, IBRA, VAC, FCO, TGS. (3702)
✆ **06 17 35 43 02**
ou 03 86 30 15 45

71 - GAEC Goulliard VENTE amiable permanente, reproducteurs HBC, choix qualité, origines. (370D)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Cause cessation charolaise HBC VEND 1 taureau, - vaches 30 mois, 18 mois, terme nov.-déc., issu IA, IVMAT 108, IBR A, FCO OK. (370F)
✆ **06 89 41 50 50**

71 - Cause cessation VENDS génisses et vaches pleines HBC, TGS. Perrotin - 71490 Créot. (3806)
✆ **06 06 67 14 90**
ou 06 19 72 89 95

71 - Vends veaux reproducteurs limousins, bonnes origines. Genouilly.
✆ **06 61 20 11 67**

71 - Vds T. bon taureau 5 ans, HBC, 2.100 E ; génisses 18 mois 870 E ; veaux repro. 1.150 E, b. origine, TGS.
✆ **03 85 70 63 85**

71 - Cause surnombre vends génisses charolaises 12 à 18 mois.
✆ **03 85 58 94 56 HR ou**
06 16 62 76 37

71 - Vds génisses 10 à 18 mois charolaises, veaux reproducteurs, taureaux adultes, HBC, TGS, livraison.
✆ **03 85 50 22 41**

71 - Vends génisses charolaises pleines (vêlage précoce) (I.A.) et taureaux 18 mois reproducteurs.
✆ **06 83 14 15 78**

71 - Elevage HBC, Gaec Pichard propose en permanence veaux reproducteurs 18 mois, TGS, prix raisonnables, 71410 Sanvignes-les-Mines.
✆ **03 85 67 04 53**
ou 06 74 08 93 60

71 - Elev. limousin Jouanin vend taureaux 18 mois, HBL, TGS, très doux, transp. as.
✆ **03 85 25 36 41 H.R.**

71 - Cause retraite vends vaches et génisses charolaises pleines et suitées, T. 18 mois, HBC.
✆ **06 07 56 28 69**

71 - Vendredi 15/10/10, vente de 60 vx et tx 18 ms charolais, HBC, animée par le cadran brionnais, issus de 7 élevages de Bourgogne du Sud : Bajard J.F., Gaec Barge, EARL Bernigaud J., EARL Bernigaud Frères, EARL J.P. Devillard, Gaec de Gueurce, Laugerette M. anx visibles 10 h ; vente 14 h. Lieu de vente Gaec Barge «Le Montot», 71120 Vaudebarrier, 2 km Charolles.
✆ **06 81 38 58 44**
ou 06 30 86 06 65

89 - VENDS 2 vaches croisées charolaises 5 ans, - génisses 2 ans (3905)
✆ **06 32 94 85 78**

Caprin

01 - Vds au choix très bons boucs Saanen cause surnombre
✆ **04.74.61.82.44**

42 - Vends 45 chevrettes alpines + boucs IA nés 2/10 + 50 chèvrettes saanen pleines, mise bas oct. 10
✆ **06.77.76.28.71**
ou 06.64.88.59.46

69 - Vds troupeau de Brebis pleines, Bouc alpin, Chevrettes et troupeau de Chèvres laitières.
✆ **06 37 40 96 67**
ou 06 87 58 35 99

71 - Vends, cause cessation, 35 chèvres alpines plus suite et matériel de traite.
✆ **03 85 82 08 59**
ou 06 07 87 14 27

71 - Elevage bio vend lots chèvres terme 01-11 + 1 bouc, dép. 71.
✆ **03 85 53 34 20**
ou 06 72 77 02 70

Ovin

26 - VDS Jeunes béliers préalpes du sud 8mois
✆ **06 30 56 91 13**

38 - Vds béliers Rouge de l'Ouest améliore qualité bouchère avec race rustique, renseignement :
✆ **06 13 77 11 16**
ou 04 74 88 12 30

42 - Vds grosses agnelles suffolk, pour reproduction père inscrit sanitaire OK
✆ **06.15.21.33.07 hr**

42 - Vds troupeau rouge de l'Ouest ins. 50 brebis, 35 agnelles, 20 agneaux, mâles, béliers adultes
✆ **04.77.65.57.42**

58 - VENDS agnelles charolaises, TGS. (3908)
✆ **03 86 30 93 20**

71 - Vds béliers et agnelles repro. charollais ARR, TGS. Gaec Baugy, Issy L'Evêque.
✆ **06 83 36 42 40**
ou 06 77 09 68 07

Porcin

26 - VDS Cochettes repro et Porcs 120kgs Livraison pr 26 et 07
✆ **06 73 47 78 29 ou**
04 75 62 80 43

Equin

15 - PENSION box 189euros herbage 120euros mixte 150euros/mois saillies tte race étalon PSA Noir + Palomino qualif endur.+ Pur Frison + débour. dressage + mise bas. VENTE permanente chevaux selle tte race Pur Frison. Arabo-frison. Haras Loup Blanc 15190 St Amandin.
✆ **04 71 78 53 26**

Chien

26 - VDS Basset fauve de bretagne Lof Tat Vac Origine sanglier
✆ **06 80 06 95 93**

38 - V. bon chien 2 ans KorthalxDraathar pucé vaccin stérilisé N°86925 parents Lov P. 520 E.
✆ **04 74 58 02 65 -**
06 06 46 35 82

Chasse-Gibier

01 - Cause cessation plusieurs couples de pigeons en rapports, issus de races différentes, 10 euros le couple ou indépendant si besoin et pigeons de réforme 1 euro/pièce
✆ **03.85.51.82.38 hr**

pa@terres-de-bourgogne.net
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE MARTINE
AU 03 80 78 90 40

Rendez-vous d'élevage à ne pas manquer

ELEVAGE CHAROLAIS HBC
GAEC BONNOT Fernand & Fils
Portes Ouvertes
1, 2 et 3 octobre 2010 - La Guiche (71)
Vente de :
• Veaux mâles de l'année • 25 génisses de 18 mois
• 50 Taureaux de 20 mois • 20 laitonnes
Bonnes qualités et origines. Livraison poss. / Prix raisonnables
Restauration sur place / Buvette
06 81 89 18 52 http://gaecbonnot.free.fr

5 élevages Charolais HBC du Val d'Arroux vous accueillent
Vendredi 1er, Samedi 2 et Dimanche 3 octobre 2010
Reprod. mâles et femelles ttes catégories
• **GAEC LA CONDEMINE** - 71 Vendenesse/Arroux - 06 23 21 95 20
• **PIERRE Didier** - 71 Gueugnon - 06 80 44 08 26
• **DEMEULE Laurent et Fabienne** - 71 Rigny/Arroux - 06 08 77 90 86
• **EL. GAGNEPAIN-CHAMPENOIS** - 71 Rigny/Arroux - 03 85 88 97 12
• **GAEC PORNET JM et Guillaume** - 71 Digoin - 06 21 06 16 60
Ttes garanties sanitaires - Prix raisonnables

élevage charolais inscrit
EARL TOUILLON-MOIRON
Le Grand Saisy - 58300 DECIZE - Tel. 03 86 25 04 28 - 06 19 82 08 94
Vendredi 1er samedi 2 et dimanche 3 octobre
Journées **PORTES OUVERTES**
Visite au pré ou à l'étable selon le temps
Vente mâles 1 et 2 ans
Vente de femelles 18 mois et pleines sur site de l'Yonne

5 élevages Charolais HBC vous ouvrent leurs portes les Samedi 2 et dimanche 3 octobre 2010
• GAEC BERLAND M&D, La Faye, 71 Viry — Tél. 03 85 24 01 38
• BERTHIER Pierre, Les Apports, 71 Marizy — Tél. 03 85 24 62 84
• DEBARNOT François, Chaux, 71 Viry — Tél. 03 85 88 34 25
• DUCERT Claude, Fin, 71 Martigny-le-comte — Tél. 03 85 24 02 61
• GAEC PORNON, La Combe, 71 Viry — Tél. 03 85 24 00 11

Profitez de cet emplacement pour annoncer vos PORTES OUVERTES d'ÉLEVAGES !

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

MICRO INTERVENTION - SARL

(associé unique)
RCS Dijon 492 459 680, Capital de 1 000 €
dont le siège social est 61 rue Daubenton
21000 Dijon

Aux termes des délibérations en date du lundi 20 septembre 2010, l'Assemblée Générale Mixte a décidé de modifier l'article 2 des statuts, à compter du 1er octobre 2010
Ancienne mention :
Objet social : Le dépannage informatique à domicile ; l'audit, le conseil, la formation et le suivi en informatique pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets similaires ou connexes
Nouvelle mention : Objet social : le service à la personne dans le domaine des techniques de l'informatique, de la communication et de l'internet, notamment : le dépannage, l'installation des outils de communication, matériel informatique, internet, l'accompagnement à leur mise en service et formation à leur utilisation.
Le reste de l'article reste inchangé.
Inscription modificative au RCS de Dijon

AL21392719

SARL «MARK-SERVICES»

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social
07 rue de la Grande Fin
21121 Fontaine les Dijon
RCS Dijon 507 653 012 012
Siret 507 653 012 00017

Gérance à compter du 01 septembre 2010
Ancienne mention: Mademoiselle Latifa El Abbouni demeurant à Dijon (21000) 10 bis rue Sangnier
Nouvelle mention:
Monsieur Aissam Aboukamel demeurant à Chevigny Saint Sauveur (21800) 44 C avenue de la République
Siège social à compter du 01 septembre 2010
Ancienne mention: 10 A rue de la Marseillaise 21000 Dijon
Nouvelle mention: 07 rue de la Grande Fin 21121 Fontaine les Dijon.
Pour avis, la gérance: Aissam Aboukamel

AL21392715

Société Civile Professionnelle «RACLE et COLIN & ASSOCIES»
2 D rue Isenbart à Besançon

AMBULANCES SAINT BERNARD-ASSISTANCE

Société à responsabilité limitée
capital : 50.000 EUR
siège : Chenôve (21300), 16, rue des Pétignys
Registre du Commerce et des Sociétés
de DIJON n° 491 599 460

Suivant Assemblée Générale Extraordinaire du 16 septembre 2010, il est décidé de :
1/- nommer en qualité de co-gérant M. Michel Vircondelet, époux de Mme Bernadette Gousset demeurant à Dijon (21000) 11, Impasse Léon Rignault, à compter du 16/09/ 2010 pour une durée illimitée aux côtés de M. Stéphane Gaston Adrien Combe, demeurant à DIJON (21000) 4, rue du Morvan.
2/- modifier l'objet à compter du 16/09/ 2010 par adjonction de l'activité de «formation»
3/- modifier le nom commercial à compter du 16/09/2010 qui sera désormais JUSSIEU DIJON, JUSSIEU services, JUSSIEU santé.
Ces décisions entrainent les modifications suivantes : Ancienne mention : «La société a pour objet, en France et à l'étranger : le transport sanitaire terrestre, transport de corps avant et après mise en bière ; taxis, transport routier de personne à titre onéreux, transport de marchandises, l'entretien des véhicules ; l'achat, la vente et la location de matériel médical et de fournitures pour malades et handicapés, transport routier de personne à mobilité réduite». Nouvelle mention : «La société a pour objet, en France et à l'étranger : le transport sanitaire terrestre, transport de corps avant et après mise en bière ; taxis, transport routier de personne à titre onéreux, transport de marchandises, l'entretien des véhicules ; l'achat, la vente et la location de matériel médical et de fournitures pour malades et handicapés, transport routier de personne à mobilité réduite. Formation» Ancienne mention : La société sus-dénommée utilisera le nom commercial suivant «JUSSIEU secours DIJON» Nouvelle mention : La société sus-dénommée utilisera le nom commercial suivant «JUSSIEU DIJON, JUSSIEU services, JUSSIEU santé». Ancienne mention : «Le premier gérant est, d'un commun accord entre les constituants : M. Stéphane Combe, susnommé, qui accepte. La durée de ses fonctions est illimitée» Nouvelle mention : «Le premier gérant est, d'un commun accord entre les constituants : M. Stéphane Combe, susnommé, qui accepte. Monsieur Michel Vircondelet, époux de Mme Bernadette Gousset demeurant à Dijon (21000) 11, Impasse Léon Rignault, est nommé co-gérant à compter du 16/09/2010 aux côtés de Mr Combe. La durée de ces fonctions est illimitée»
Pour avis
Me Jean Paul BERCOT

AL21392710

AVIS DE CONSTITUTION

SCP NOURISSAT
MISSEREY STRIFFLING
Notaires
Dijon 23 rue Buffon

Suivant acte reçu par Me Misserey notaire à Dijon, le 15/09/2010 il a été constitué la Société Civile de Construction Vente suivante:
Dénomination: Villa California
Siège: Dijon (21000), 10 rue du Gymnase
Durée: vingt ans (20 ans)
Objet: la construction d'immeuble en vue de la vente
Capital social: cinq cent euros (500 €) en numéraire.
Gérant: Mlle Anne-Charlotte Baffy dt à Dijon, 10 rue du Gymnase.
Clause d'agrément: clause d'agrément pour la mutation à titre gratuit ou onéreux des parts.
Immatriculation au RCS de: Dijon
Pour avis et mention
Me Misserey

AL21392721

SCP NOURISSAT MISSEREY STRIFFLING
23 Rue Buffon
21000 Dijon

Suivant acte reçu par Me Misserey, notaire à Dijon, le 15/09/2010, il a été constitué la société à responsabilité limitée suivante :
Dénomination : CAMARAT REAL ESTATE
Siège :Dijon (21000), 10 rue du Gymnase
Durée :Quatre vingt dix neuf ans (99 ans)
Objet :activité de marchand de biens, réalisation de toutes opérations immobilières d'achats et de reventes, commercialisation de tous biens mobiliers, fonds de commerce, biens immobiliers, location ou sous-location en nu ou en meublés, d'immeubles bâtis ou non bâtis.
Capital social :Mille euros 1000 € en numéraire
Gérant :Mlle Anne -Charlotte Christine Frédérique Baffy dt à Dijon 10, rue du Gymnase.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions d'actions par la collectivité des associés.
Immatriculation au RCS de Dijon.
Pour avis et mention
Me Misserey

AL21392718

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination:
S C I . COLOMBIER
Capital initial: 20000 euros
Capital min: 3000 euros
Capital max: 150000 euros
Siège:
23 rue du Colombier 21410 Fleurey sur Ouche
Objet: Achat, location, gestion de biens immobiliers
Durée: 99 ans
Gérant:M. Cotinaut Dominique 23 rue du colombier 21410 Fleurey sur Ouche
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21392716

SCP Nourissat
Misserey Striffling
Notaires
Dijon 23 rue Buffon

Suivant acte reçu par Me Misserey notaire à Dijon, le 28/07/2010 il a été constitué la Société civile immobilière suivante:
Dénomination: SCI Moulineau Moissenet
Siège: Varanges (21110), 7 bis rue du Lavoir
Durée: cinquante ans (50 ans)
Objet: la propriété, la gestion et l'administration de tous immeubles et notamment d'une maison à Varanges (21110), 7 bis rue du Lavoir, leur mise à disposition gratuite au profit des associés fondateurs leur vie durant jusqu'au décès du survivant d'eux.
Capital social: deux cent soixante dix huit mille euros (278 000 €) en numéraire.
Gérants: Monsieur Yves Moulineau et Madame Sylvie Moissenet dt à Quétigny, 24 rue Bartolomé de Las Casas.
Clause d'agrément: clause d'agrément pour la transmission des parts par suite du décès ou de la disparition de la personnalité morale d'un associé.
Immatriculation au RCS de Dijon
Pour avis et mention
Me Misserey

AL21392712

Etude RACLE et COLIN & ASSOCIES
Notaires associés à Besançon,
2 D Rue Isenbart

APPORT ET CONSTITUTION

1°) Suivant acte reçu par Me BERÇOT, notaire à Besançon, les 16 et 17 septembre 2010, enregistré à la recette de Besançon-Est le 21 septembre 2010, Bord. n° 2010/1 154, Case n° 1, il a été apporté par : 1°) M. COMBE : 4.000 parts n°1 à 4.000 de la SARL «AMBULANCES SAINT BERNARD-ASSISTANCE» au capital de 50.000 € dont le siège est à Chenôve(21300), 16, rue des Pétignys immatriculée au RCS de Dijon n°491 599 460, 2°) la SARL «AMBULANCES BONNET», au capital de 45.750 € dont le siège est à Besançon (25), 19 RUE Professeur Paul Milleret, immatriculée au RCS de Besançon n°314 549 536 : 1.000 parts n°4.001 à 5.000 de la SARL «AMBULANCES SAINT BERNARD-ASSISTANCE», 3°) M. Vircondelet : 440 parts non numérotées de la SARL «LA PARISIENNE ADP», au capital de 11.174 € dont le siège est à (21600) Longvic, 7 Rue Chabot, immatriculée au R C S Dijon n°327 436 986 au profit de la société F.L.B.S, SAS au capital de 720.000 €, dont le siège est à Longvic (21600) 7, rue Georges Chabot ci-après désignée, sous la condition suspensive de la signature par l'ensemble des actionnaires des statuts de ladite société F.L.B.S- FINANCIERE LOUIS BERNARD STEPHANE.
2°) Suivant acte reçu par Me BER√áOT, les 16 et 17 septembre 2010, enregistré à la recette de Besançon-Est le 21 septembre 2010, Bord. n° 2010/1 154, Case n°2, il a été constitué la société F.L.B.S- FINANCIERE LOUIS BERNARD STEPHANE, aux caractéristiques suivantes :
- dénomination sociale : F.L.B.S- FINANCIERE LOUIS BERNARD STEPHANE
- Forme : Société par actions simplifiée
- capital social : 720.000,00 euros
- siège social : (21600) Longvic, 7 Rue du Professeur Georges Chabot
- durée : 99 ans.
- objet : l'acquisition de participations minoritaires ou majoritaires dans toutes sociétés quel que soit l'objet ou l'activité de celles-ci, la gestion de ces participations, la prestation de tous services aux sociétés dans lesquelles une participation est détenue notamment gestion de trésorerie, prestations administratives, comptables, financières, de conseil ou commerciales, généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ou à tous objets similaires ou connexes de nature à en favoriser l'extension ou le développement.
- apports : Outre les apports en nature susvisés, il a été apporté en numéraire par M. Combe : 160.000 €.
- Président : Le 1er président est M. Michel Vircondelet, ambulancier, demeurant à Dijon (21000), 11, impasse Rignault, pour 1 an ; avec alternance chaque année avec Mr Stéphane Gaston Adrien Combe, ambulancier, demeurant à Dijon (21000), 4, rue du Morvan.
- Commissaire aux comptes titulaire : La Société EXCO SOCODEC à Dijon (21000) 51, avenue Françoise Giroud ; - Commissaire aux comptes suppléant : M. Olivier Perroud exerçant à Dijon (21000) 51, Avenue Françoise Giroud, nommés pour une durée de 6 exercices.
- Cession de parts : aucune cession au profit de qui que ce soit n'est libre.
La Société sera immatriculée au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour Insertion
Me Jean Paul BERCOT
Notaire

AL21392711

Avis est donné en date du 01.09.2010 de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SmYb.
Forme : S.A.R.L. unipersonnelle
Capital : 1 000 €
Siège social : Chenôve (21300) ,Äi 7 rue Edouard Herriot.
Objet social : la création, l'organisation, l'animation et la gestion de réseaux commerciaux ; la téléprospection, la distribution de prospectus.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Gérance : M. Samir BELFETNI
Demeurant à Chenôve (Côte d'Or) ,Äi 4 rue des Anémones
Né le 29 avril 1986 à Dijon (Côte d'Or) ; De nationalité française.
Immatriculation : au RCS de Dijon (21).
Pour avis.
La Gérance

AL21392698

NON DISSOLUTION

M.E ESTHETIQUE,SARL

au capital de 7 500 euros
ayant son siège 91 av. Aristide Briand
21000 Dijon,
RCS Dijon 444693733

Par décision extraordinaire du 17/09/2010, l'associée unique, statuant dans le cadre de l'art. L.223-42 c.com, a décidé de ne pas dissoudre la société.
RCS Dijon

AL21392633

TRANSFERT DE SIÈGE

LE GRAND EST

Société civile
au capital de 1 000 euros
Ancien siège social
9 rue Louis Neel
21600 Longvic
Nouveau siège social
31200 Toulouse
27 boulevard des Minimes
504 680 232 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 14 septembre 2010, le siège social a été transféré à 31200 Toulouse 27 boulevard des Minimes, avec effet à compter du jour de l'assemblée ; la société ne conservant plus aucune activité à l'ancien siège. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
La société sera désormais immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse.
Pour avis,
La gérante: Madame Camélia Alonzo épouse Dumont 32 rue Pierre Brossolette 31400 Toulouse.

AL21392713

Office notarial
Frédéric Moreau, Olivier Frison
et François Chauveau de Vallat,
notaires associés
11 rue de Machecoul
44310 Saint Philibert de Grand Lieu

Aux termes d'une délibération prise en assemblée générale extraordinaire le 1er septembre 2010, la société à responsabilité limité «Parfum de films», SARL au capital social de 10 000,00 €, ayant son siège social à Dijon (21000), 46 et 48 boulevard de la Marne, le Colmar, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 508 527 611, a décidé de transférer son siège à Paris (75005), 1 rue Dolomieu, à compter du 1er septembre 2010. Et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.
En conséquence, la société qui était immatriculée au RCS de Dijon (21000) sous le numéro 508 527 611, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Paris.
Pour avis et mention
Le notaire

AL21392707

NOMINATION

ENTREPRISE L. BOURNEAUD

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 6, rue de la Breuchillière,
21000 Dijon
377 945 753 RCS Dijon

L'Assemblée Générale du 15 septembre 2010 a décidé de nommer Monsieur Jacques GAUCHE demeurant à Dijon (21000) - 12, rue de Semur en qualité de Directeur Général à compter du 16 septembre 2010.

AL21392696

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BOUCHERIES DE HAUTE-BOURGOGNE

SARL au capital de 40 000 euros
Siège social
Rue Saint Germain
21290 Recey sur Ource
502 684 905 RCS Dijon

Suite procès verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 juillet 2010, il a été décidé de nommer en qualité de gérant Monsieur Patrice Pimoulle, demeurant, 1 rue du Jardin Botanique 27000 Evreux, en remplacement de Monsieur Alain Parize.
L'inscription modificative sera effectuée au RCS de Dijon.
Pour avis

AL21392720

EARL TOURNOIS

Société civile
Au capital de 7 622.45 euros
Siège social : Ferme du petit Hector
21310 Noiron sur Béze
379 133 838 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 04/05/2010, la collectivité des associés a:
- constaté que les fonctions de gérance assurées par Madame Tournois Marie-Claire ont cessé à la date du décés de cette dernière le 26/08/1998.
- nommé Monsieur Tournois Ludovic, demeurant Ferme du petit Hector - 21310 Noiron sur Béze, gérant de la société pour une durée illimitée et ce à compter rétroactivement du 01/05/2010.
Pour avis, la gérance

AL21392192

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

FIDAL
Société d'avocats
41, bd du Pré Plantin
58000 Nevers

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux
TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Avosnes: Terres
1 ha 59 a 70 ca - Sur brin: ZI-14(J)-14(K)
Objectif : Maintien de l'exploitant sur la parcelle
Brochon: Vignes en AOC Côte de Nuits Village
2 a 64 ca - Preau: AB-431[152]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 18/10/2010 à Safer de Bourgogne, rue F.Mitterrand 21850 Saint Apollinaire , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21392724

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE LEVY VERMEE PRON GUINET

SELAS au capital de 147 000 €
Siège social
37, rue Saint Martin
58000 Nevers
328 162 284 RCS Nevers

Il résulte de l'assemblée générale du 15 septembre 2010, les modifications ci-après dans les mentions précédemment publiées:
Anciennes mentions
Dénomination: Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale Guérin Levy Vermée Pron Guinet
Présidente: Mme Danièle Guérin, résidence Port Royal, 20, rue de Lourdes, 58000 Nevers.
Directeurs généraux:
M. Marc Levy, Le Château, 58000 Sermoise sur Loire
M. François Vermée, 45, rue de Faulquières, 58300 Decize
Mme Bénédicte Pron, Chemin du Pré de Chappes, Saint Thibault, 18300 Saint Satur
M. Michel Guinet, 10, rue Charles Floquet, Appt 6, 58200 Cosne Cours sur Loire
Nouvelles mentions
Dénomination: Laboratoire de Biologie Médicale LEVY VERMEE PRON GUINET
Président: M. François Vermée, 45, rue de Faulquières, 58300 Decize
Directeurs généraux:
M. Marc Levy, le Château, 58000 Sermoise sur Loire
Mme Bénédicte Pron, chemin du Pré de Chappes, Saint Thibault, 18300 Saint Satur
M. Michel Guinet, 91, rue Emile Combes, 58200 Cosne Cours sur Loire
Pour avis,
Le Président, F. Vermée

AL58392728

SARL C.D.L.V. DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
Ancien siège social
SARL Cid Gestion
Moulin de Chazeau
58110 Rouy
Nouveau siège social
91, route de Nevers
58600 Fourchambault
497 705 236 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2010, l'assemblée générale extraordinaire a décidé à compter du même jour:
- de transférer le siège social situé à Rouy (58) Moulin de Chazeau SARL CID Gestion à Fourchambault (58) 91, route de Nevers, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
- d'étendre l'objet social aux activités suivantes: fabrication, achat, vente de confiseries et de glaces ; achat, vente de café et boissons à emporter, et de refondre en conséquence l'article 2 des statuts,
- de nommer Mr Christophe Ragueneau dt à Fourchambault (58) 91, route de Nevers aux fonctions de co-gérant de la société.
Pour avis,
La gérance

AL58392718

ANVIS FRANCE DECIZE SAS

Société par actions simplifiée
unipersonnelle au capital
de 18 694 823 €
Siège social
Usine des Caillots
BP 101
58302 Decize Cedex
322 804 931 RCS Nevers

Par décision de l'associé unique en date du 10 août 2010, il a été:
- Mis fin aux fonctions de Président de Monsieur Olaf Hahn et décide de nommer en qualité de nouveau Président Monsieur Sylvain Broux, demeurant 37 rue de la Vignonnerie 58300 St Léger des Vignes.
- Décidé de maintenir dans ses fonctions de directeur général Monsieur Gérard Roussel, demeurant 2 Passage de l'Echalotte Appt B 02, 89100 Paron.
- Décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire la société KPMG SA domiciliée: Immeuble le Palatin 3, cours du Triangle 92939 Paris La Défense Cedex RCS Nanterre 775 726 417.
- Décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant la société KPMG AUDIT EST SAS domiciliée: 9 avenue de l'Europe Espace Européen de l'Entreprise 67300 Schiltigheim.
RCS Strasbourg 512 802 695.

AL58392716

SARL MDMC

capital 7500 €
rue des îles 58120 Chaumard
RCS de nevers 2007B10

Aux termes du procès verbal en date du 18/09/10, l'assemblée générale extraordinaire a décidé l'extension de l'objet social à compter du 02/08/2009 et de modifier l'article 2 des statuts comme suit : objet : l'exploitation d'un magasin de distribution de produits alimentaire, non alimentaire et de tous produits, bar, café, débit de boissons. l'inscription modificative sera portée au RCS de Nevers
Le Gérant Mr Gardon Marc

AL58392711

➜ AVIS DE CONSTITUTION

FIDAL
41 bd. du Pré Plantin
58027 Nevers Cedex

Aux termes d'un acte SSP en date à Château Chinon du 22 septembre 2010, il a été constitué, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Nevers, une Société Civile de Moyens régie par l'article 36 de la loi du 29 novembre 1966 et les dispositions du Code Civil, dénommée **Maison Médicale de Château Chinon**, au capital de 8 000 € , ayant son siège social 38 rue Jean Marie Thévenin, 58120 Château Chinon et ayant pour objet de faciliter à chacun de ses membres, l'exercice de son activité par la mise en commun de tous moyens utiles à leurs professions.
Ses gérants sont M. Daniel Auboussu dt 26 rue du Marché 58120 Château Chinon, et M. Patrick Vilain dt «Bost», 58120 Saint Hilaire en Morvan.
Clause d'agrément des cessionnaires de parts: les parts sont librement cessibles entre associés. Toutes autres cessions requièrent l'agrément d'au moins les deux tiers des parts sociales.
Pour avis,

AL58392730

Etude de ME Paul JOURDAN
Notaire à Luzy

Aux termes d'un acte reçu par Me Paul Jourdan, notaire à Luzy (Nièvre), le 13 septembre 2010, enregistré à Nevers (Nièvre) le 20 septembre 2010, bordereau n° 2010/1, 166 case n° 1 ext 2501 a été constituée l'E.A.R.L. ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: EARL Gien Jean-Michel
Siège social: Semelay (58) Crémat
Durée: 99 ans
Objet: l'exercice d'activités réputées agricole, procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole, prendre à bail tous biens ruraux, vendre directement les produits de l'exploitation, avant ou après transformation, mais sous réserve de respecter les usages agricoles.
Capital social: 507 300 euros divisé en 5 073 parts de 100 euros.
Associé unique et gérant: Monsieur Jean-Michel Gien, Crémat 58360 Semelay.
Parts sociales: les cessions des parts sont soumises à l'agrément de tous les associés. En cas de décès, la mutation est libre au conjoint survivant de l'associé décédé et entre les associés.
La société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers.
Pour avis et mention
Me Jourdan

AL58392723

Par acte sous seing privé du 06/09/2010, il a été constitué une société à responsabilité limitée (S.A.R.L.), ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : CAP HOLFI
Objet social : détention de parts ou d'actions de sociétés d'expertise comptable.
Siège social : 38 Rue Franchet d'Esperey - 58000 - Nevers
Capital : 590 000 €uros
Durée : 99 ans
Gérance : M. Bouveau Philippe demeurant 32 Rue Léon Blum ,Âì 58640 ,Âì Varennes Vauzelles
Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis, la Gérance.

AL58392715

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI LES MURAILLES

Société Civile Immobilière
au capital de 152,45 €
Siège social : Bazolles (Nièvre),
lieudit «Jailly»
RCS : Nevers 424.893.857

Clôture De Liquidation
Monsieur Elie Pariente, agissant en qualité de liquidateur, déclare que la liquidation de la société dont la dissolution a été publiée dans ce même journal le 26 Mars 2010 sous le numéro AL58122222 a été clôturée le 15 Mars 2010 suivant décision de la collectivité des associés après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion.
Pour avis,
Le liquidateur

AL58392736

EURL TIRIOU

Société à Responsabilité Limitée
en cours de liquidation
au capital social de 1 500 €
Siège social : 4 rue de la Castille «Charenton»
58150 Pouilly sur Loire
503 904 773 RCS Nevers

Suivant acte sous seing privé en date du 27 septembre 2010, l'associé unique,
après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation,donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis et mention,
Le liquidateur

AL58392733

TERRES ET MURS

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 12 000 €
Siège social : 1, rue de Rémigny
58000 Nevers
500 019 997 RCS Nevers

L'assemblée Générale Ordinaire réunie le



ASSURANCE RÉCOLTE

20 octobre 2010 : dernière échéance pour votre subvention



Groupama 100% avec les PROS

Avec CLIMATS, sécurisez vos rendements et préservez l'avenir de votre exploitation.

• Vos récoltes sont assurées contre :

13 aléas climatiques

Grêle, gel, tempête. | Vent de sable, poids de la neige. | Inondation, excès d'eau, pluie violente, excès d'hygrométrie. | Sécheresse, coup de soleil, excès de température, tourbillon de chaleur.

• Vos frais supplémentaires de re-semis, de culture et de récolte sont garantis.

• Vos parcelles bénéficient d'une protection personnalisée : niveau de franchise, rendements assurés, prix de référence.

• Vous profitez de tout le savoir-faire Groupama avec plus de 90 000 expertises depuis 2005 : les conséquences des intempéries sur vos cultures sont estimées à leur juste valeur, permettant une prise en charge et une indemnisation rapides.

TRÉSORERIE
En attendant de percevoir les subventions des Pouvoirs publics, vous pouvez avoir besoin d'une avance de trésorerie. Parlez-en à votre conseiller Groupama qui pourra vous proposer des solutions de financement.

Groupama accompagne ses clients dans la nouvelle démarche de subvention

Face à la mise en place des nouvelles conditions d'obtention de la subvention à l'assurance récolte, Groupama accompagne les professionnels agricoles. Conseils, suivi, conditions exceptionnelles de financement... Groupama met tout en oeuvre pour que vous puissiez bien négocier ce virage décisif. Aujourd'hui, ne ratez pas la dernière échéance :

réglez vos cotisations avant le 20 octobre 2010

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller Groupama.

www.groupama.fr

Groupama
Toujours là pour moi.

Groupama Rhône-Alpes Auvergne : Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint Cyr 69251 Lyon Cedex 09 - www.groupama.fr - Entreprise Régie par le Code des Assurances
Groupama Banque - Société Anonyme au capital de 103 978 112 € - 67, rue Robespierre 93107 Montreuil Cedex - 572 043 800 RCS Bobigny - Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07 006 369 - www.groupamabanque.com - Votre assureur est intermédiaire en opérations de banque de Groupama Banque - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - Entreprise régie par le Code des assurances. Document et visuels non contractuels - Crédit photo : GettyImages - PhotoAlto - Illustrations : Odeka/Agence Christophe - septembre 2010 - Graphic Plus D8757.

20 septembre 2010 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Nathalie Billecoq dt à Nevers (58), 47 bis rue Paul Vaillant Couturier de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 31 juillet 2010. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au registre du commerce et des sociétés.

AL58392726

SCM CIVILE DE MOYENS DES DOCTEURS EYMERY ET PINEL

SCM au capital de 762,24 €
Siège social: 6 rue de l'église
58160 Imphy

Les associés, ont, par décision du 25 septembre 2010, décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30 septembre 2010, nommé en qualité de liquidateur le Docteur Pinel Jean Claude et fixe le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance 6 rue de l'église 58160 Imphy.

AL58392725

O'RIGINAL MEAL

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 10 000 euros
26 rue de Charleville
58000 Nevers
RCS Nevers 508 703 550

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 18 septembre 2010, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, ont décidé la répartition du produit net de la liquidation, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58392719

Clôture de liquidation

EARL DU PRIEURE

Société civile en liquidation
58420 Saint Révérien
Au capital de 134.917,38 €
RCS Nevers - 423.195.601

Aux termes d'une délibération en date du 23 août 2010, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour l'avis,
le liquidateur

AL58392720

SARL BARBELAN INFORMATIQUE

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social 1 rue Chayet,
58600 Fourchambault
RCS Nevers 491366381

L'A.G.O du 30 juin 2010 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et déchargé Mr Valère Deschamps du mandat de liquidateur et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS Nevers.
Le liquidateur.

AL58392686

EURL LANCON BATIMENTS & TRAVAUX

Société à responsabilité limitée
Société en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social
23, Rue Maurice Niot
58260 La Machine
RCS Nevers 480 544 410

Par décision du 31 janvier 2010, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 janvier 2010 et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur Monsieur Lançon Vincent, associé unique, demeurant 23 Rue Maurice Niot - 58260 La Machine, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 23 Rue Maurice Niot - 58260 La Machine, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis,

AL58392637

EURL LANCON BATIMENTS & TRAVAUX

Société à responsabilité limitée
Société en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social
23, Rue Maurice Niot
58260 La Machine
RCS Nevers 480 544 410

Par décision du 15 février 2010 l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a :
. approuvé les comptes de liquidation ;
. donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ;
. décidé la répartition du produit net et de la liquidation ;
. prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Mention sera faite au RCS Nevers,
Pour avis,

AL58392636

DÉCLARATION D'INSAISISSABILITÉ

SCP J.P JACOB
et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me C.THEVENY, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 28 juillet 2010
Mr Rousset Marc Jean François, radiologue, époux de Mme Guillard Sylvie Laurence, dt à Bannay (Cher) Manoir de Bussy, Montconord, né à Paris (75014) le 12 février 1949, afin de bénéficier des dispositions de l'article L 526-1 du Code de Commerce, a déclaré insaisissable ses droits sur les biens suivants lui appartenant savoir : - Le Manoir de Bussy, situé à Bannay (Cher), - une propriété rurale située à Albaret-le-Comtal (Lozère), - un appartement (LOT 39) dépendant d'un ensemble immobilier situé à Troyes (Aube) rue Simart et rue Brissonet, - Un appartement (LOT 38), un cellier (LOT 50), un emplacement de voiture (LOT 101), dépendant d'un ensemble immobilier situé à Toulouse (Hte Garonne) La Cloche, - un appartement (LOT 10) et un parking (LOT 76) dépendant d'un ensemble immobilier situé à Corbeil-Essonnes (Essonne) 190 boulevard John Kennedy, - un local commercial (LOT 8), une cave (LOT 35), une cave (LOT 36), un grenier (LOT 68) dépendant d'un ensemble immobilier situé à Lyon (3è) 138 cours Lafayette., Un appartement (LOT 13), une cave (LOT 27), un grenier (LOT 37), dépendant d'un ensemble immobilier situé à Lyon (3è) 140 Cours Lafayette.
Pour Avis
Me C.THEVENY, Notaire.

AL58392722

TRANSFERT DE SIÈGE

FIDAL
Société d'Avocats
41, bd Pré Plantin,
58000 Nevers

SCI WADI

Société Civile au capital de 45.734,70 €
Siège social : 1, rue de la Cathédrale
58000 Nevers
418 386 629 RCS Nevers

Suivant décision des associés en date du 11 septembre 2010, le siège social est transféré de 1, rue de la Cathédrale, 58000 Nevers au 8, rue Furtado Heine, 75014 Paris.
En raison de ce transfert, la société sera désormais immatriculée au RCS de Paris.
Pour avis, le gérant

AL58392735

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

DÉMISSION

FIDAL
Société d'Avocats
41, bd. du Pré Plantin
58000 Nevers

GLMS IMMOBILIER

Société civile
au capital de 304 898,03 €
Siège social
37, rue Saint Martin
58000 Nevers
418 768 305 RCS Nevers

L'assemblée générale du 15 septembre 2010 a pris acte de la démission de Madame Danièle Guerin-Siguret dt 20, rue de Lourdes, Résidence Port Royal, 58000 Nevers, de ses fonctions de cogérante.
Pour avis, la gérance

AL58392729

FIDAL
Société d'avocats
41, bd. du Pré Plantin
58000 Nevers

SCI LABO DES VIGNOTS

Société civile
au capital de 25 000 €
Siège social
37, rue Saint Martin
58000 Nevers
508 396 405 RCS Nevers

L'assemblée générale du 15 septembre 2010 a pris acte de la démission de Madame Danièle Guérin-Siguret dt 20, rue de Lourdes, Résidence Port Royal, 58000 Nevers, de ses fonctions de cogérante.
Pour avis, la gérance

AL58392731

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

CHAMANE

SARL au capital de 30 000 Euros
Siège social : ZAC des Grands Champs,
20 boulevard du Grand Pré des Bordes
58000 Nevers
520 973 041 RCS Nevers

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale mixte du 18/08/2010, Monsieur Denis Abrin et Madame Sonia Abrin demeurant ensemble résidence 1A rue de Bourgogne, 71100 Chalon en Champagne ont été
nommés cogérants pour une durée non limitée à compter du 18/08/2010.
Pour avis

AL58392721

CESSION

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Par acte sous seing privé du 23/09/2010 à Nevers, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers, le 24.09.2010, bordereau n° 2010/1 184, case n° 5, Ext 2 536,
M. et Mme Stéphane Berthelot, demeurant ensemble 18 rue Pablo Néruda 58000 Nevers, ont cédé à la SARL N7 Transports, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 523 110 989, représentée par M. Fabrice Charronnat, un fonds de commerce de transport routier de marchandises, loueur de véhicules avec conducteur, sis et exploité 24 Grande Rue 58490 St Parize le Chatel, moyennant le prix de 114 800 €.
Ledit fonds sera exploité à Magny Cours (58470), 14 rue du Vieux Magny.
L'Acquéreur a la pleine propriété du fonds de commerce le 23/09/2010 et la jouissance par la prise de possession réelle et effective le 1er septembre 2010 à minuit 01.
Mention en sera faite au RCS de Nevers.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la publication au BODACC, pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de la Société Sofiral, représentée par Me C. Giraud, 12 rue Lamartine 58000 Nevers, désignée séquestre.
Pour avis

AL58392732

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

GEBAT CONSTRUCTIONS

Société anonyme transformée en SAS
au capital de 170 000 euros
Siège social: Route Nationale 6
La Maisonnière
89380 Appoigny (Yonne)
422 791 137 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 23 septembre 2010, les actionnaires ont décidé à l'unanimité la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau.
Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles ci-après:
Forme: société par actions simplifiée
Admission aux assemblées et droit de vote:
Tout associé a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société.
Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément: Les cessions d'actions sont libres entre associés et soumises à agrément du Président pour les tiers.
Administration : avant sa transformation, la société était administrée par: M. Jacki Racot, Président du Conseil d'Administration, Mme Valérie Racot, administrateur, M. Jorge Miranda Senra, administrateur.
Sous sa nouvelle forme, a été nommé M. Jorge Miranda Senra, Président.
Commissaires aux comptes: les commissaires aux comptes sont restés en fonction.
Cabinet AUDIT PARTENAIRE CONSEIL, commissaire aux comptes titulaire
Madame Pascale Maquaire, commissaire aux comptes suppléant
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis,
le représentant légal.

AL89392726

MIDIS - SAS au capital de 40 000 € - Les Latteux - 89400 Migennes - RCS Sens 311 890 610. Aux termes de l'AG du 22/07/10, il a été décidé d'étendre l'objet social à la vente d'appareils informatiques et leurs accessoires, la restauration en générale notamment sous forme de cafétéria, la location de véhicules automobiles sans chauffeur, la vente de tous produits de téléphonie mobile et toutes prestations s'y rattachant, la station service, graissage, la vente de tous articles, produits, matériels et objets concernant tous véhicules automobiles. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

AL89392712

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Jean-Louis Hamou, notaire associé de la société dénommée «Office Notarial Louvre Rivoli» Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée, titulaire d'un Office Notarial à Paris (1er) 3 rue du Louvre, le 8 septembre 2010, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par:
Monsieur Robert Jean Sulger, retraité, et Madame Gabrielle Béatrice Betzenbichler, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Courlon sur Yonne (89140), 21 rue Basse.
Mariés à la mairie de Unterengstringen (Suisse), le 28 mars 1967.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion,
Le notaire

AL89392723

AVIS DE CONSTITUTION

SAS A FLEURS DE POT

Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social
Centre Commercial CORA
Les Grandes Haies
89470 Monéteau

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Auxerre du 22 septembre 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société par actions simplifiée
Dénomination: SAS A FLEURS DE POT
Siège: Centre Commercial CORA, les Grandes Haies, 89470 Monéteau
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital: 100 euros
Objet: la société a pour objet, en France et à l'étranger l'exploitation de tous fonds de commerce d'achat, de vente de plantes et de fleurs et de tous produits s'y rattachant ou s'y rapportant, la réalisation de compositions florales, la location de plantes, de décoration, la vente de souvenirs, cadeaux et meubles de décoration.
Transmission des actions: la cession des actions de l'associée unique est libre.
Président: Mademoiselle Annabelle Prats, demeurant 18 rue Pierre Larousse à Aillant sur Tholon (89).
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis,
La présidente

AL89392729

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/09/2010 aux Bordes, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale:«SCI CARPE DIEM»
Forme sociale : Société Civile Immobilière,
Siège social : 37 rue de Villeneuve sur Yonne à Les Bordes 89500
Objet social : l'acquisition de tout terrain ou immeuble , l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement des dits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
Durée de la Société : quatre vingt dix neuf ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : Cent Euros,
Gérance : Madame Soret Brigitte, demeurant 37, route de Villeneuve sur Yonne à Les Bordes 89500 pour une durée illimitée.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
La Gérance

AL89392727

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes
Dénomination:
Léo immo
Capital initial: 5010 euros
Capital min: 510 euros
Capital max: 1000000 euros
Siège social :
19 rue des Lauriers 89260 Plessis du Mée
Objet: Achat, location, gestion de biens immobiliers
Durée: 99 ans
Gérants : Mlle Miguet Blandine et M. Le Cam Jérémy demeurant 19 rue des Lauriers 89260 Plessis du Mée
Immatriculation au RCS de Sens

AL89392724

Avis est donné de la constitution de l'eurl Transport Distribution et Messagerie Chatta sous le sigle tDMC au capital de 9000

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE L'YONNE

La SAFER de Bourgogne se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :
Avallon, pré
5 ha 70 a 87 ca - Les arpanas: A-137[P1]-137[P2]-137[P3] - Les hates sainte marie: A-324[211]-338[329]
objectif : emprise de la rocade d'Avallon ou compensation des propriétaires touchés par l'emprise de la rocade
Dollot- terre
11 ha 76 a 72 ca - La mardelle pezon: W-43 - Sur chem de brannay a gauc: Y-261 - Sur chem de cheroy a droit: Z-295 - Sur chem de cheroy a gauch: V-93-94

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, par écrit, au plus tard le 18 octobre 2010 à SAFER de Bourgogne - 18 rue Guynemer, 89000 Auxerre, Tél. 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89392730

euros, siège social : 15 allée des palmes appt 39/19, 89000 Auxerre, objet : transport public de marchandises , durée : 99 ans a compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre , l'associe unique : M Adel Chatta demeurant a la même adresse

AL89392725

Aux termes d'un acte SSP en date du 19 septembre 2010 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
SCI SAMANCI
Siège social : 23 rue du 4 Septembre, 89400 Migennes
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 100 €
Objet social : Acquisition, gestion, exploitation par bail ou autrement de biens immobiliers
Gérance : Monsieur Ramazan Samanci, 23 rue du 4 septembre, 89400 Migennes
Cogérant : Madame Muzeyyen Samanci, 23 rue du 4 septembre, 89400 Migennes
Cogérant : Mademoiselle Menekse Samanci, 23 rue du 4 septembre, 89400 Migennes
Cogérant : Mademoiselle Mehtap Samanci, 23 rue du 4 septembre, 89400 Migennes
Cogérant : Mademoiselle Tugba Samanci, 23 rue du 4 septembre, 89400 Migennes
Cogérant : Mademoiselle Afife Samanci, 23 rue du 4 septembre, 89400 Migennes
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89392713

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Auxerre (89) du 15/08/2010, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: La Pieuvre Librairie
Siège: 39 rue du pont 89000 Auxerre
Objet: Vente de bandes dessinées, mangas et comics neuf et occasion
Durée: 99 ans
Capital: 10 000 €
Gérance: Mr Lefèbvre Jean-Loup, 28 rue Roger Gueneau 89550 Héry
Immatriculation de la société au R.C.S. d'Auxerre.

AL89392641

Cabinet Baur et Associés
Avocats
Paris-Orléans -Sully sur Loire
26 rue Eudoxe Marcille
45000 Orléans
Tél : 02 38 52 91 30
Fax : 02 38 52 95 26
mail: jobaurtous@wanadoo.fr

SA FRERES CASTEL S.I.E.G.E.

Société civile au capital de 100 euros
Siège social
Ferrières
89480 Coulanges sur Yonne
RCS Auxerre 504 263 419

Le 22 juillet 2010 l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.
Monsieur Yves Tanchou demeurant 16 domaine de la forêt 78490 Montfort l'Amaury, a été nommé liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège social de la société.
Le 01 août 2010, l'assemblée générale a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter de cette date.
Pour avis

AL89392722

SARL MOD'ACCESS

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social
21 rue de la Draperie
89000 Auxerre
B 479 470 114 Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 septembre 2010, il résulte que:
Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont:
- approuvé les comptes de liquidation;
- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre.
Pour avis,

AL89392718

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 septembre 2010, les Associés ont décidé la dissolution anticipée et la radiation de la société la SCI 3JJ du 3 avenue Jean Jaurès à Auxerre et sa mise en liquidation amiable. Nommé en qualité de liquidateur Madame Pompon Lucie, 5 rue Alexandre Marie, 89000 Auxerre, et fixe le siège de liquidation au siège de la société. La correspondance est a adresser au siège de la société.
Pour avis, le Liquidateur

AL89392715

MOUTON BLEU GALERIE NOMADE

SARL au capital de 2000 Euros
15 rue de Montbard,
89420 Montréal
511626806 R.C.S. Auxerre

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 septembre 2010 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable, nommé en qualité de liquidateur madame Faucher Caroline, 32 route de Sévigné, 21460 Epoisses et fixé le siège de liquidation au siège de la société. La correspondance est a adresser au siège de la société.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL89392714

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

MELISEY-ELECTRONIC

SA au capital de 290000 €
Siège social:
Route de Tonnerre, 89430 Melisey
519247365 RCS Auxerre

L'AGE du 21/05/2010 a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 290000 Euros, à 400000 Euros
Modification au RCS d'Auxerre

AL89392719

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SCI DUMANTOUR

Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
77 rue de la République
89150 Saint Valérien
RCS Sens 339 184 541

Par assemblée en date du 18 juillet 2010,
Le siège social a été transféré à Bransles (77620), 6 place du Général de Gaulle, à compter du 1er juillet 2010.
Les statuts ont été corrélativement modifiés.
La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Melun.
Pour avis,
La gérance

AL89392721

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE RUBEL

Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
77 rue de la République
89150 Valérien
RCS Sens 351 321 229

Par assemblée en date du 18 juillet 2010,
Le siège social a été transféré à Bransles (77620), 6 place du Général de Gaulle, à compter du 1er juillet 2010.
Les statuts ont été corrélativement modifiés.
La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Melun.
Pour avis, la gérance

AL89392717

➜ NOMINATION

IMAGE

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social
39 - 41 Grande Rue
89100 Sens
449 308 865 RCS Sens

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 30 juin 2010, il résulte que: Prieur et Associés, domicilié 23 rue Félix Faure BP 32, 10101 Romilly sur Seine Cedex, a été nommé en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en remplacement de Monsieur Claude Basset.
Pour avis,
Le président

AL89392728

REGNARD

S.A.R.L. au capital de 93 000 euros
Siège social
28 boulevard Docteur Taccussel
89800 Chablis
425 620 226 RCS Auxerre

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2010 il a été décidé de nommer rétroactivement à compter du 1er janvier 2010:
* Monsieur Eric Bedetti demeurant rue 13/15 rue Claude Decaen 75012 Paris, en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la Société Pierre Mercadal & Associés.
* Monsieur Jérôme Dourneau demeurant 13 boulevard Voltaire 94210 La Varenne Saint Hilaire, en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Philippe Salle de Chou.

AL89392716

Commune de Quarré les Tombes

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis de mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement

En application des dispositions de l'arrêté de madame le maire de Quarré les Tombes du 10 septembre 2010, le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique du 30 septembre 2010 au 2 novembre 2010 inclus, monsieur Antoine Chaumeil assumera les fonctions de commissaire Enquêteur.
Pendant le délai susvisé:
- le dossier sera déposé à la mairie de Quarré les Tombes aux jours et heures habituels d'ouverture afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à monsieur le commissaire enquêteur - Mairie de Quarré les Tombes (89630) - lequel les annexera au registre.
- une permanence sera assurée par le commissaire enquêteur à la mairie de Quarré les Tombes les:
- jeudi 30 septembre 2010 de 14h30 à 17h30
- jeudi 14 octobre 2010 de 14h30 à 17h30
- mardi 02 novembre 2010 de 14h30 à 17h30
afin de répondre aux demandes d'information du public.

AL89392697

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre



☐ Je m'abonne pour 1 an
à Terres de Bourgogne 95 €
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* 30 €
Total.....

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à Terres de Bourgogne 185 €
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* 60 €
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:.....Prénom:.....
Raison sociale:.....
Adresse:.....
.....
Lieu-dit:.....CP:.....Ville:.....
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:.....
Email:.....@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO2010-1052

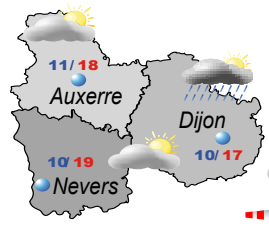
Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
legales@terres.de.bourgogne.net

▶ Prévisions **météo** du 1er au 07 octobre 2010

DIJON CÉRÉALES

Vendredi 1er Octobre

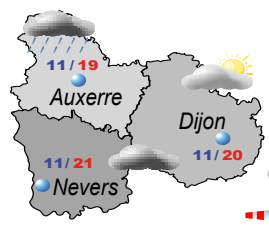


Mitigé
Le ciel sera partagé entre timides éclaircies et rares averses. Les températures seront de saison et les vents modérés.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 18 à 20 °C
Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

Ste Thérèse
Soleil : 08:02 - 19:46
Lune : 00:04 - 15:58

Samedi 2 Octobre



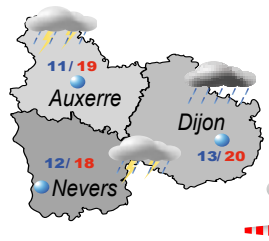
Maussade
Quelques précipitations et de timides éclaircies en perspective. Les températures seront en légère hausse en matinée.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 20 à 22 °C
Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

St Léger
Soleil : 08:03 - 19:44
Lune : 01:14 - 16:37

Météo de la Bourgogne
AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 3 Octobre



Orageux
Un temps instable s'annonce pour cette journée dominicale, avec de nombreuses précipitations localement orageuses. Les vents seront modérés.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 19 à 21 °C
Vents : Sud 20 km/h

St Gérard
Soleil : 08:05 - 19:42
Lune : 02:29 - 17:10

Prévisions à 7 jours

Lundi 4 au Mercredi 6 Octobre :
Un temps nuageux à couvert avec de nombreuses précipitations.
Vents : Sud-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 11 à 16 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

Jeudi 7 au Dimanche 10 Octobre :
Un temps instable avec bon nombre d'averses sur la région.
Vents : Sud-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 10 à 12 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

Les moyennes sur Auxerre en Auxerre sur 30 ans

Statistiques Météo Agricole

Les températures :
T° mini : 7°C
T° maxi : 16°C

Les précipitations :
Cumul : 71 mm sur 30 jours
Nombre de jours > 5 mm : 5
Nombre de jours > 10 mm : 2

Les phénomènes :
Nombre de jours d'orage : 1
Nombre de jours de brouillard : 8
Nombre d'heure d'insolation : 111

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

Portraits

Des femmes en campagne

Public Sénat, la chaîne parlementaire, a programmé un documentaire de 52 minutes sur la condition des femmes agricultrices de nos jours. Des portraits touchants et dynamiques.

Non, contrairement à ce que le titre pourrait laisser croire, il ne s'agit pas de campagnes politiques de femmes politiques à 18 mois de la prochaine élection présidentielle. Rien de tout ça. *«Femmes en campagne»* est un film documentaire de Daniel Vigne (souvenez-vous, il avait réalisé, en 1982, *«Le retour de Martin Guerre»* avec Nathalie Baye et Gérard Depardieu mais aussi *«Fatou la Malienne»*, 7 d'Or en 2001) écrit avec Michel Debats (co-auteur-réalisateur de *«Le Peuple migrateur»* avec Jacques Perrin en 2001) et Pascal Dibie, ethnologue qui s'est beaucoup intéressé à l'évolution de la vie dans les villages ruraux (il a notamment écrit *«Le village retrouvé»* et *«Le village métamorphosé»*).

Portraits, passions et métiers

Ce film, coproduit par La Gaptière, France Télévision (France 3 Sud et Bourgogne Franche-Comté) avec le soutien du ministère de l'Agriculture et de la région Midi-Pyrénées, est avant tout le formidable récit d'histoires et de rencontres sur le terrain, dans les campagnes. Il est aussi la démonstration d'une longue évolution. Car Daniel Vigne avait déjà filmé les campagnes françaises, il y a trente ans (*«Inventaire des campagnes»*). Et le constat est fort, révélé dès les premières images du documentaire avec de jeunes étudiantes d'un lycée agricole dans l'Aveyron : *«une jeune relève qui sait où elle va…»* En partant de la loi de 1980 qui crée le statut de co-exploitante, tout le documentaire s'attache ensuite à démontrer que les agricultrices, lentement mais sûrement, ont fini par conquérir toute la place qui pouvait être la leur dans les campagnes : indépendance, choix de vie, engagement. Des personnages qui se révèlent forts, lucides, riches bien que la plupart du temps discrets. Beaucoup d'énergie se dégage des images et des dialogues du film.

Au fil de la réalisation, on sillonne plusieurs régions de France (notamment Auvergne et Bourgogne). On rencontre plusieurs agricultrices : Marina, Albanne, Marie Thérèse… Le film montre aussi plusieurs métiers, plusieurs productions (mouton, vigne, beurre, fromages…). Avec ce(s) nouveau(x) visage(s) de l'agriculture féminine française, le réalisateur donne à voir aussi un aspect jamais pris en compte par les différents mouvements féministes nés au lendemain de mai 1968 et qui ont toujours oublié les évolutions des femmes rurales.

THIERRY MICHEL



La Gaptière Production

Rencontres

Le film de Daniel Vigne (à droite sur la photo) est aussi composé d'histoires et de rencontres. Avec des agricultrices bien sûr (ici Marie Thérèse Lacombe) mais aussi avec l'ethnologue Pascal Dibie et différents terroirs.

Dynamisme, énergie, volonté : la nouvelle génération d'agricultrices sait ce qu'elle veut. Ici, dans un lycée agricole de l'Aveyron.

▶ En bref

Diffusions et rediffusions

Certains téléspectateurs pourront se dire qu'ils ont déjà vu ce documentaire. En effet, il a déjà fait l'objet d'une diffusion au printemps 2010 sur certaines antennes régionales de France 3 (Méditerranée, Nord, Rhône-Alpes, Auvergne, Sud et Bourgogne).
France 3 national l'avait programmé pour la journée de la Femme le 8 mars. Tous les autres téléspectateurs pourront découvrir - et pourquoi pas redécouvrir - *«Femmes en campagne»* sur Public Sénat le samedi 2 octobre à 22 heures. Il sera alors suivi par la diffusion d'un débat intitulé *«Le malaise du monde rural»*, animé par Benoît Duquesne. Seront présents sur le plateau : Pascal Dibie, ethnologue et auteur de Le village métamorphosé et de le village retrouvé ; Carole Doré, vice-présidente des JA et Sylvie Le Calvez, directrice du collectif Ville/campagne.
D'autres diffusions sont prévues : le 3 octobre à 18 heures, le 4 à 17 heures et le 8 à 16 h 30. Il sera aussi visible sur France 3 national le 5 octobre, à 9 h 50.

T. M.

▶ Zoom sur...

Voir Public Sénat

La chaîne Public Sénat se définit comme une «télévision d'intérêt public» qui «assure une mission d'information et de formation des citoyens à la vie publique». Elle fête ses 10 ans en 2010. Elle se revendique chaîne d'information politique, chaîne des territoires.

Elle est disponible sur la TNT (canal 13) mais aussi via le câble (canal 20 sur Numéricable) et le satellite (canal 53 sur Canalsat). Public Sénat a intégré les nouvelles technologies (téléphonie mobile et ADSL) à son offre de diffusion (FreeboxTV, LiveboxOrange, Neufbox, Neuf Télécom et Bouygues). On peut retrouver les émissions de la chaîne sur Twitter, Facebook, Dailymotion ou encore Youtube.

Pour en savoir plus sur la chaîne : www.publicsenat.fr

La rentrée télé 2010 en docus

Public Sénat a décidé de faire une place de choix aux documentaires. Petite présentation de ces programmes concernant les territoires et les identités.

Pleins feux sur les documentaires pour cette rentrée 2010 chez Public Sénat. Outre *«Femmes en campagne»*, de Daniel Vigne pendant la semaine du 27 septembre, la chaîne a choisi quatre autres grands thèmes représentatifs de la société française pour animer ses lundis soirs : histoire, école, mythe politique et intégration. Dès le 13 septembre, elle a proposé un portrait de René Rémond, l'homme qui restera comme l'historien qui aura fondé la première chaire d'histoire contemporaine dans l'Hexagone.
Ce Franc-Comtois amoureux de la montagne était un Chrétien engagé et ardent défenseur de la laïcité. Direction ensuite le Pas-de-Calais pour suivre le parcours de quatre lycéennes préparant le baccalauréat et le concours de Sciences Po (semaine du 21 septembre avec une rediffusion le 1er octobre).
Puis le mythe : à partir du 4 octobre, nouveau documentaire sur le général De Gaulle et la création de la Vè République.
En parallèle, le film s'intéresse au seul *«rival»* médiatique du grand Charles en 1958 : Brigitte Bardot.
Enfin, un documentaire en trois parties (11 octobre à 18 h 30 et 22 h 30 et 18 octobre à 22 h 30) sur un siècle de présence musulmane en France : des Kabyles des mines du Nord arrivés en 1904 aux femmes de gouvernement nommées en 2007.

T. M.